

La Voix de l'Est

VOL. 36 — No 154 LUNDI 14 DECEMBRE 1970 DIX CENTS

Grève des électriciens Etat d'urgence en Grande-Bretagne

LONDRES (AFP) — Les quatre syndicats représentant les 125,000 employés de l'électricité qui font une grève du zèle depuis une semaine ont proposé, dimanche, à l'Electricity Council la constitution d'un Tribunal d'enquête chargé d'examiner les revendications salariales qui ont provoqué le conflit.

Les représentations des syndicats, réunies après la proclamation de l'état d'urgence, samedi soir, par le gouvernement sont prêts à lancer une consigne de retour immédiat au travail normal si leur proposition est acceptée.

Or l'Electricity Council a accepté dimanche après-midi la proposition.

Les électriciens britanniques avaient d'abord rejeté mercredi dernier la constitution d'un tribunal d'enquête. Ils sont revenus dimanche sur leur décision, à la suite, semble-t-il, de la proclamation de l'état d'urgence.

Les représentants de l'Electricity Council et des quatre syndicats doivent rencontrer maintenant M. Robert Carr, ministre de l'Emploi, pour examiner l'évolution de la situation.

5 livres par semaine Les syndicats des électriciens demandent pour leurs adhérents une augmentation de cinq livres par semaine (\$12), ce qui entraînerait une hausse de leurs salaires de 25 pour cent. L'Electricity Council pour sa part, n'est disposée à offrir que deux livres (\$4,80), offre jugée également raisonnable par les pouvoirs publics qui considèrent les revendications des employés comme inflationnistes.

La proposition des syndicats aux employeurs marque un certain retour en arrière. Mercredi dernier, en effet, leurs représentants avaient rejeté, au cours d'un entretien qu'ils

avaient eu avec M. Robert Carr, ministre de l'Emploi, une proposition faite par le gouvernement et qui portait alors sur des cinq livres par semaine. La réunion s'est prolongée pendant plus de deux heures, ce qui semble indiquer que la proclamation de l'état d'urgence, d'une façon générale, l'im-

popularité croissante de la grève du zèle, a provoqué certaines divisions sur le front syndical. Selon des rumeurs non confirmées, le principal leader des grévistes, M. Frank Chapman, se serait présenté à cette réunion avec un projet qui aurait prévu la reprise des négociations avec l'Electricity Council sur la base d'une augmentation minimum de 2 livres 10 shillings par semaine. Le plan de M. Chappel, qui aurait consisté, en fait, à tendre vers un compromis se situant à environ trois livres, ne paraît donc pas avoir recueilli l'approbation de ses collègues.

On considère généralement, à Londres, que la fermeté du gouvernement semble devoir être "payante".

Température réchauffée Les Britanniques n'ont cependant pas souffert dimanche, comme dans les derniers jours, des coupures de courant. Le réchauffement de la température et une relative modération dans le gaspillage du courant électrique expliquent ce phénomène qui, pourtant, n'aurait pas pu se prolonger.

La décision du gouvernement constitue sa première intervention directe dans la grève, les mesures envisagées restent passablement modérées. Pas d'intervention de la troupe pour assurer le fonctionnement des centrales électriques-mesures qui, outre son impopularité, se heurterait à des obstacles pratiques découlant du

manque de spécialistes dans les forces armées. Pas non plus restriction à la consommation des particuliers. Le gouvernement de Londres se contente pour le moment, de freiner l'utilisation de l'éclairage public en interdisant celui des enseignes lumineuses et des vitrines de magasins.

C'est la seconde fois depuis son accession au pouvoir, en juin dernier, que M. Heath recourt à la proclamation de l'état d'urgence. En juillet dernier, déjà, le tout nouveau gouvernement conservateur prenait une décision analogue pour faire face à la grève des dockers, mais, contrairement à ce qui aura lieu cette fois-ci, aucune mesure d'exception ne devait être mise en oeuvre à cette occasion. Depuis 1921, l'état d'urgence n'a été proclamé en Grande Bretagne que 7 fois.

L'essentiel de la responsabilité quant à l'application de l'état d'urgence reposera, en pratique, sur M. John Dables, secrétaire d'Etat à l'Industrie et au Commerce, qui devra s'assurer que l'énergie électrique est dirigée en priorité sur les principales industries du Royaume Uni.

Les magasins d'alimentation britanniques ont dû jeter cette semaine des tonnes de marchandises avariées par l'arrêt des réfrigérateurs. Les grands magasins, eux, constatent que le zèle des voleurs à l'étalage est inversement proportionnel à celui des employés de l'électricité. Hier dimanche, c'est à l'heure du déjeuner que les coupures de courant étaient les plus fréquentes et les services de l'électricité avaient invité les maîtresses de maison à être économes. C'est facile à dire. Il faut quand même 35 minutes de cuisson par livre pour un

rosbif, surtout anglais.



L'interprète Francine Lévesque et le chansonnier Jean-Marc Perron reçoivent les félicitations de M. Bernard Godue, (à gauche) président des Loisirs de Granby Inc. et de M. Roger de Vaudreuil, président du jury.

Au Festival de la Chanson de Granby Jean-Marc Perron et Francine Lévesque sortent vainqueurs!

par Elizabeth Poisson-Farand

GRANBY — Le sort en est jeté! Le chansonnier Jean-Marc Perron, de Shawinigan-Sud, et l'interprète Francine Lévesque, de Verdun, ont été proclamés grands gagnants du Festival de la Chanson de Granby 1970 par un jury de cinq membres, samedi soir, à l'Éscale.

Ces deux artistes amateurs ont triomphé chacun de trois concurrents, au grand gala de samedi, et de huit qui étaient sélectionnés pour les semi-finales des deux dernières semaines.

La décision du jury a été annoncée par le président, M. Roger de Vaudreuil, et le public, formé de près de 400

personne, a accueilli le verdict avec un tonnerre d'applaudissements.

M. de Vaudreuil a également donné le classement des candidats dans chacune des catégories. Dans la section chansonnier, le deuxième prix est allé à Lionel Benjamin, de Montréal, le troisième à Daniel Jolin, de Granby, et le quatrième, à Claude Cormier, de Montréal. Chez les interprètes, les gagnants sont, dans l'ordre: Alain Dorval, de Montréal, Diane Guillemette, de Roxton Pond, et Carmelle Lecompte, de Valleyfield.

gagnants feraient l'objet d'une émission d'un demi-heure sur les ondes de Radio-Canada, et M. Robert L'Heureux a affirmé qu'il en serait même pour le poste CHEF. Il ne serait pas impossible que Jean-Marc Perron et Francine Lévesque aient encore plusieurs fois l'occasion de se présenter au public, puisqu'une boîte à chansons de la métropole aurait manifesté le désir de les inviter.

Les deuxièmes, troisièmes et quatrièmes gagnants de chacune des deux catégories ont pour leur part reçu respectivement une bourse de \$250, \$150 et \$100.

Les prix

M. Marcel Latulipe, représentant de Sabena, a remis les deux grands prix à Jean-Marc Perron et Francine Lévesque, soit le trophée Sabena ainsi que le document certifiant le don d'un voyage de trois semaines en Europe.

Le président des Loisirs de Granby Inc., M. Bernard Godue a fait la remise des autres prix aux deux grands gagnants. Ces prix sont une bourse de \$500, la certitude qu'une partie des dépenses terrestres serait défrayée pendant le voyage en Europe, l'enregistrement d'un disque, et une montre.

Et cela, c'est sans les promesses d'émissions radiophoniques. En effet, M. de Vaudreuil a affirmé que les deux grands

Réception civique

À l'issue du gala, les autorités municipales de Granby ont reçu les invités d'honneur et les finalistes à une réception civique à l'hôtel de ville.

"Nous avons dans Granby certaines initiatives, a dit le maire M. Jean-Louis Tétrault, et celle-ci est certainement méritoire", ajoutait-il en parlant du Festival de la Chanson. Le président des Loisirs de Granby Inc., M. Bernard Godue, après avoir laissé entrevoir la forte possibilité de l'extension du Festival de la Chanson sur le plan national, a souligné le fait qu'une telle initiative, pensée par le coordonnateur, M. Yves Gagnon, avait pour but de développer l'esprit culturel chez nous.

La légalisation du cidre touche l'économie de plusieurs régions dont celle du comté de Rouville

Par Jean NAUD

QUÉBEC — La légalisation de la fabrication et de la vente du cidre, dans la province de Québec, touche à la fois la promotion économique de plusieurs régions du Québec et une partie importante de la main-d'oeuvre active, principalement la région du comté de Rouville.

Le député de ce comté à l'Assemblée nationale, M. Marcel Ostiguy, a prononcé un long réquisitoire en faveur de la légalisation du cidre, à la veille de l'adoption de la loi, connue maintenant sous le nom de Loi numéro 7.

Selon M. Ostiguy, l'adoption de cette loi constitue en fait l'objectif premier du gouvernement actuel, celui de la relance économique de tous les secteurs productifs du Québec.

"Dans cette perspective, d'affirmer M. Ostiguy, le gouvernement doit prendre tous les moyens à sa disposition pour attirer les investissements, favoriser l'implantation de nouvelles industries et promouvoir le développement de celles qui existent déjà".

Le député de Rouville a également relaté que les gouvernements qui se sont succédés depuis quelques décennies ont très sérieusement étudié les solutions possibles aux débouchés de la pomme et, entre autres, celle de la légalisation du cidre.

"Cependant, aucune formule valable n'avait été apportée jusqu'à la présente loi, de poursuivre M. Ostiguy, soit parce qu'on ne s'entendait pas sur les modalités de mise en marché, soit sur le nombre de permis à accorder, ou encore sur la façon même de produire le cidre de pomme".

"Les enquêtes ont été multipliées, les comités d'étude se sont succédés en proposant diverses modalités de mise en oeuvre et d'application de la fabrication et de la mise en marché du cidre. Mais il a fallu cette nouvelle loi pour permettre à tous les pomiculteurs et à tous les producteurs de cidre de pouvoir démarrer et de contribuer, en quelque sorte, à l'essor du produit national brut de la province de Québec."

Emissions de permis On le sait, la Loi numéro 7 a été votée en répondant à l'esprit même du rapport de la Commission Thinel. M. Ostiguy croit donc, à l'instar des membres de cette Commission, qu'une politique de libre accès doit être maintenue dans le cas de la fabrication.

"Cela n'entraîne pas nécessairement qu'il y aura toujours et constamment un très grand nombre de fabricants, de préciser le député libéral de Rouville. On comprend très facilement que les exigences de la fabrication limiteront le nombre possible de producteurs au départ et qu'il y aura des conditions de commercialisation et de mise en marché onéreuses".

"Il est donc à prévoir, dans cette optique, que le nombre de permis sera relativement élevé, au début, mais de la même façon, on peut logiquement prévoir que ce nombre de permis diminuera au cours des années".

Par ailleurs, le député Ostiguy est convaincu, avec raison que la légalisation du cidre, cette extension des permis, facilitera une meilleure sélection des pommes destinées à la consommation de masse tout en aidant au soutien des pommes de seconde qualité en créant un nouveau débouché par voie de transformation.

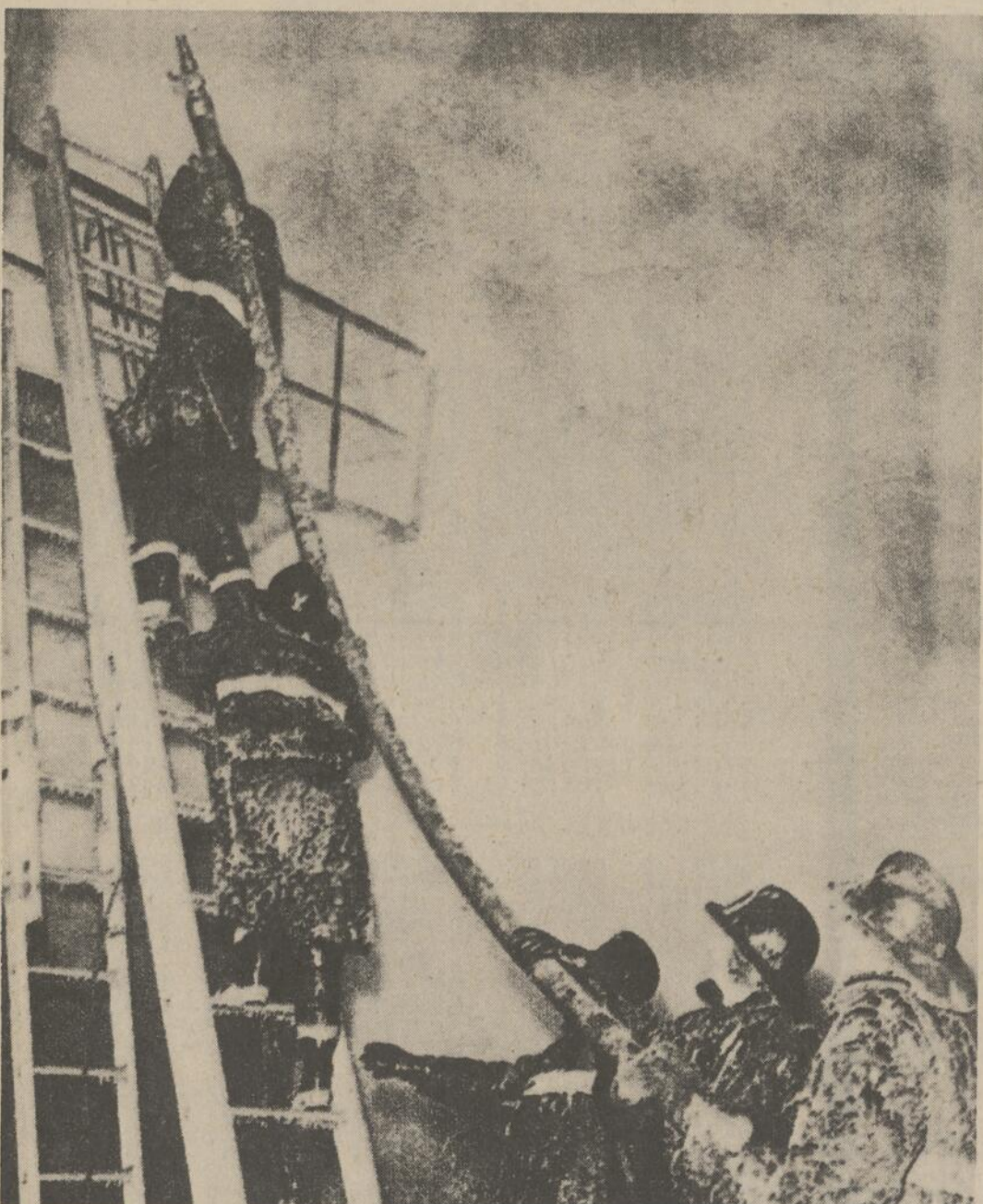
D'autre part, la nouvelle loi prévoit, comme le réclamait le député de Rouville, que 90 pour cent des pommes provenant du Québec entrent dans la fabrication du cidre. "Aussi est-il important que les permis de fabrication soient émis aux seuls fabricants qui s'en tiennent à cette exigence".

Il est acquis, par ailleurs, que la livraison et la vente du cidre ne seront faites qu'à une personne légalement autorisée à l'acquiescer du fabricant. Cette personne pourrait être l'épicier licencié, le détenteur d'un permis de bière ou toute autre personne légalement reconnue par la loi.

La loi légalisant le cidre, sur un autre point, est en accord avec la pensée de M. Marcel Ostiguy, la nouvelle loi n'exige pas de l'épicier licencié ou du détenteur du permis de bière un permis additionnel.

"Le dynamisme dans la mise en marché du cidre québécois, d'affirmer encore le député de Rouville, ne peut être qu'avantageux pour cette industrie naissante et, par extension, ne peut être que rentable pour l'ensemble de l'économie québécoise".

En guise de conclusion, M. Ostiguy a déclaré qu'il est préférable et avantageux de permettre à tous les pomiculteurs de nos régions de mettre en oeuvre les processus de fabrication qui leur permettront d'écouler leurs pommes secondes, sous forme d'associations, de coopératives, ou simplement sous une forme de production individuelle.



La fumée et la glace

Cinq des quelques 100 sapeurs qui ont combattu un violent incendie dans la basse-ville de la métropole, samedi soir, ont dû affronter un épais nuage de fumée et de la glace avant de réussir à installer ce boyau d'arrosage en position. Un pompier a été blessé lorsqu'un mur s'est affaissé sur lui.

Une volte-face?

MONTREAL PC — Tout en acceptant le principe que le français devienne la langue de travail dans la province, le congrès de la CSN a refusé samedi de permettre à la centrale de ne publier ses documents qu'en français.

Le congrès de la Confédération des syndicats nationaux, commencé dimanche le 6 décembre, a pris fin samedi après-midi en laissant sur la table les rapports de deux commissions et d'un cahier contenant une soixantaine de résolutions. Toutes les questions laissées sur la table ont été référées au bureau confédéral.

La motion sur la langue de travail à la CSN se lisait comme suit: "Que toutes les communications d'ordre général émanant de la centrale pour les membres soient faites en français." Une quinzaine de syndiqués ont fait connaître leur opinion au cours du débat. Un syndiqué ontarien a notamment déclaré que si la CSN ne voulait plus de ses membres en Ontario, elle n'avait qu'à le dire.

Par contre, un partisan de la motion a déclaré que si les Canadiens français voulaient entrer dans le "melting pot" ils devaient y entrer tout de suite. Il faut décider au plus vite.

"Soyons Québécois ou internationaux", a-t-il dit. La motion a finalement été battue.

BEAU TEMPS le vrai de vrai
MAUVAIS TEMPS le vrai de vrai

Coke... le vrai de vrai
Coca-Cola

Régions de Montréal, de l'Ou-taouais, des Laurentides et des Cantons de l'Est: chutes de neige locales. Minimum de 10 à 15. Maximum près de 20. Aperçu pour mardi: temps clair et plus froid.

Nouvelles Régionales

Les enseignants de Farnham sont du même avis que la population

FARNHAM (DNC) — Les enseignants de la polyvalente Jean-Jacques Bertrand, à Farnham, alors que la Commission scolaire locale manifestait le désir de rattachement à la Régionale Mississqui, ont cette semaine pris position et disaient non à un transfert à cette Régionale.

L'on sait que vendredi soir dernier, pendant une assemblée publique la population de Farnham a déterminé sa volonté en renversant par des pressions qu'elle a exercées, la position prise par les dirigeants de la Commission scolaire locale.

Étant directement impliqués dans ce changement, étant des spécialistes de l'enseignement, les enseignants connaissent les implications qu'entraînerait un tel transfert. Par leur Conseil des maîtres, ils ont voulu, alors, donner leur point de vue à ce sujet. Le voici.

"D'abord, tout changement aurait impliqué nécessairement une période de réadaptation et de réorganisation qui peuvent influencer le rendement scolaire pendant un certain temps.

Le transport des étudiants aurait toujours resté un problème; mais dans l'état actuel des choses, le problème, ici, ne semble pas être plus aigu qu'ailleurs et il le sera encore moins quand la route du Canadien National sera aménagée.

La reprise des discussions sur le sujet aurait sans doute fait réapparaître les scènes plus ou moins disgracieuses qui se sont produites lors de la séparation et bruyèrent le bon climat qui semble s'être rapidement rétabli après la scission.

C'est vrai que pour la Régionale Mississqui, c'est peut-être une question de vie ou de mort que ce regroupement, mais il y a des morts qui sont la rançon de rapprochements meilleurs.

Il faudrait peut-être aussi ne pas oublier que le secteur Bedford-Farnham, n'a pas été considéré comme le parent pauvre de la Régionale Honoré-Mercier, bien au contraire nous avons même été privilégiés par rapport au reste de la Régionale. C'est beaucoup que d'entrer dans une Régionale bien structurée, où l'organisation pédagogique est forte et répond assez bien aux questions.

Si l'on envisage le recrutement du personnel enseignant, on constate que plus une Régionale est importante et rapprochée des grands centres, plus facile est le recrutement d'un personnel compétent. Depuis l'entrée du secteur Bedford-Farnham dans la Régionale Honoré-Mercier, le personnel a augmenté en nombre et en valeur dans le secteur et nous sommes sûrs que si l'on quittait la Régionale Honoré-Mercier on trouverait un bon nombre de professeurs retournant à Saint-Jean.

D'un autre côté, de plus en plus les frontières s'estompent et les différences entre centres agricoles et centres industriels disparaissent puisque l'agriculture elle-même s'industrialise. Et où iront nos étudiants après leur secondaire? Pour une bonne part, au CECEP de Saint-Jean. Tout ou tard ils auront à s'adapter à la mentalité de milieu urbain.

Enfin et surtout, car nous sommes là pour eux, les étudiants n'ont que des avantages à retirer de l'appartenance à une grosse Régionale, à cause du plus grand nombre d'options et de services qui peuvent leur être offerts. On ne veut pas de grosses polyvalentes, mais une grosse Régionale. On est d'accord pour que les polyvalentes

ne soient pas des monstres de 3000 ou 4000 étudiants. La Régionale Honoré-Mercier ne compte pas de ces monstres, mais elle aura plusieurs polyvalentes pouvant offrir un très bon choix d'options différentes. C'est ce dont les étudiants ont besoin.

La Régionale Honoré-Mercier compte actuellement plus de 9000 étudiants. Elle aura trois polyvalentes en activité en septembre prochain, une quatrième bientôt à Mariville, une cinquième s'ébauche à Bedford et une sixième sera sans doute le jour à Saint-Jean. Elle aura donc la clientèle et les écoles nécessaires pour offrir un large éventail d'options. Il est aisé de comprendre que pour organiser des cours, dans le domaine professionnel, surtout, il faut un vaste réservoir d'étudiants et du personnel spécialisé que l'on ne peut retrouver que dans les Régionales importantes. Déjà la Régionale Mississqui et même la Régionale Meilleur profitent des services de la Régionale Honoré-Mercier pour certaines options comme celle-ci reçoit l'hospitalité des autres régionales dans d'autres domaines.

Ce sont les points de vue que nous voulons exposer en toute objectivité, et pour nous les

avantages de rester avec la Régionale Honoré-Mercier, l'empêchent de loin sur les petits inconvénients.

Octroi de \$18,000

ROUGEMONT (AP) — Le ministère de la Colonisation du Québec a versé une subvention de \$18,000 de la paroisse de Rougemont, afin de défrayer le coût d'ouverture d'une route dans la montagne de Rougemont, sur le versant ouest.

Cette route sera commencée à partir du rang de la Montagne, à hauteur d'environ une mille, plus tard se dirigera à travers la montagne, pour déboucher dans la Petite Caroline, à l'intersection de la route 12.

L'augmentation de l'attrait touristique est à l'origine de la construction de cette route. Elle facilitera également l'accès aux lots boisés et contribuera au développement domiciliaire.



Ouverture du "Relais"

Le club auto-neige de Farnham a marqué l'ouverture de son relais, hier midi, par un dîner canadien et le tirage d'une motoneige. Ce relais est situé à l'entrée de la ville de Farnham, sur la route 40 Est. Le club auto-neige, qui possède un actif de près de 200 membres, à Farnham, occupera le présent relais ainsi que celui qui est situé au Domaine des Bouleaux gris, à Ste-Sabine. Les réunions et les assemblées du club, ainsi que les soirées qui seront organisées à l'occasion, se dérouleront dans ces deux relais.

(Photo Marc Robitaille)

Démission de M. Gilles Desrosiers au conseil municipal de Farnham

FARNHAM (DNC) — M. Gilles Desrosiers, conseiller municipal à la cité de Farnham, a annoncé qu'il remettrait sa démission à ce poste. M. Desrosiers a fait parvenir une lettre à cet effet au conseil municipal qui en prendra connaissance ce soir, lors de la réunion régulière.

Cette démission fait suite à une récente promotion au sein de la compagnie d'assurance Great-West qui l'emploie actuellement. Donc, en raison de ses nombreuses activités et

le nombre d'heures qu'il doit consacrer à son travail, et ne pouvant ainsi se consacrer entièrement à la chose publique, M. Desrosiers a préféré donner sa démission plutôt que de négliger son travail et laisser derrière lui une trace d'incapacité au sein du conseil de ville.

Des rumeurs

Par ailleurs, M. Desrosiers occupe également le poste de président de la Commission

scolaire de Farnham. Des rumeurs ont circulé à l'effet que M. Desrosiers avait aussi donné sa démission à ce poste. Rejoint par téléphone hier soir, M. Desrosiers nous a assuré que c'était inexact et qu'il conservait son poste à la Commission scolaire de Farnham, et qu'il avait bel et bien annoncé son retrait de la politique municipale.

Ces rumeurs seraient probablement survenues à la suite du renversement d'une décision de la Commission scolaire de

Farnham par la population locale.

L'on se souviendra que mardi dernier, une réunion avait été tenue au sujet du rattachement du secteur Bedford-Farnham appartenant actuellement à la Régionale Honoré-Mercier, rattachement que préconisaient fortement M. Desrosiers, président et M. Roger Laque, commissaire. Cette réunion a été ajournée à vendredi dernier, et par des pressions, la population avait renversé cette décision de rattachement.

En présentant le projet, les membres ont reproché au gouvernement fédéral d'avoir oublié les Cantons de l'Est dans son programme de subventions aux industries, alors même qu'il accordait des subsides à certaines industries "démouées" de pâtes et papiers, en Alberta.

Selon le directeur régional du CERCE, ce genre de favoritisme provoque que "nous vivons dans un système qui n'écoute pas les mouvements démocratiques".

De son côté, le directeur de la division du Québec au ministère de l'Expansion économique régionale, M. Fernand Jolicoeur, a rappelé aux mem-

Magog et Orford aménagées en sites touristiques?

SHERBROOKE PC — Le Conseil économique régional des Cantons de l'Est CERCE a présenté vendredi à un haut fonctionnaire du fédéral le "Projet 200 millions" destiné à réactiver l'économie des Cantons de l'Est.

Ce projet recommande notamment la construction d'une route trans-québécoise, la modernisation des industries locales et l'aménagement de sites touristiques dans les régions de Magog et d'ORFORD.

En présentant le projet, les membres ont reproché au gouvernement fédéral d'avoir oublié les Cantons de l'Est dans son programme de subventions aux industries, alors même qu'il accordait des subsides à certaines industries "démouées" de pâtes et papiers, en Alberta.

Selon le directeur régional du CERCE, ce genre de favoritisme provoque que "nous vivons dans un système qui n'écoute pas les mouvements démocratiques".

De son côté, le directeur de la division du Québec au ministère de l'Expansion économique régionale, M. Fernand Jolicoeur, a rappelé aux mem-

bres du CERCE que "les égoïsmes locaux sont des plus dangereux et peuvent même faire manquer la démocratie".

Il a révélé en outre que la région de Sainte-Scholastique, site d'un futur aéroport international, avait été désignée comme "zone spéciale" par son ministère.

Les blessés du tragique incendie sont maintenant hors de danger

MARICOURT (AD) — Selon un rapport médical émis par les autorités de l'Hôpital Ste-Justine de Montréal ainsi que par les autorités de l'Hôpital Ste-Croix de Drummondville, l'état de santé des quatre membres de la famille de M. Paul Ménard, hospitalisés à la suite de brûlures et blessures subies dans le tragique incendie qui a ravagé la maison familiale, causant deux pertes de vie en plus d'occasionner des blessures à sept personnes, s'est considérablement amélioré au cours de la fin de semaine de sorte qu'il sont maintenant considérés hors de danger.

Selon un porte-parole de l'Hôpital Ste-Justine, les jeunes Lorraine et Clémence Ménard, âgées de 10 et 12 ans respectivement, demeurent dans un état sérieux en raison de la gravité de leurs brûlures; leur état n'inspire aucune crainte quant à leur vie, mais leur convalescence s'échelonnera sur une période d'au moins deux mois. Leur état a connu des progrès notables pendant la fin de semaine, de sorte que tout le danger qu'on entretenait à leur sujet au début est maintenant dissipé.

Quant aux deux jeunes garçons, André et Marcel, âgés respectivement de 6 et 15 ans, ils reposent dans un état satisfaisant à l'Hôpital Ste-Croix de Drummondville, où ils avaient été transportés d'urgence peu après avoir échappé aux flammes en sautant d'une fenêtre du deuxième étage de la maison en feu. À la suite des progrès enregistrés durant la fin de semaine, l'état de santé des

deux blessés est considéré satisfaisant par les autorités de cette institution, et leur convalescence sera d'une durée beaucoup plus courte.

Les autres enfants de M. et Mme Paul Ménard qui ont été blessés dans ce tragique incendie ont pu retourner auprès de leurs parents après avoir reçu les premiers soins; ce sont Étienne, 26 ans, Philippe, 17 ans, et Michel, 14 ans, qui ont été pansés pour des brûlures mais dont l'état est excellent.

Enquête de la police

Par ailleurs, à la suite de cet incendie qui a coûté la vie à deux des enfants de la famille Ménard, et les jeunes Guy-Laine et Claire, âgées de 9 et 11 ans respectivement, la Sûreté du Québec a ouvert une enquête afin de déterminer la

cause et l'origine de cet incendie. L'enquête est menée par l'agent Raymond Proulx du détachement de Granby de la Sûreté du Québec.

D'ailleurs, des chimistes de l'Institut médico-légal de la province de Québec doivent effectuer des expertises sur certains débris calcinés de façon à déterminer la cause du sinistre. Les résultats de ces expertises ne seront toutefois connus que plus tard.

Entretiens, les corps des deux victimes ont été transportés à la morgue Victor Rochon de Roxton Pond pour l'ouverture de l'enquête du coroner sous la présidence du Dr Henri Picard, de Granby, coroner du district de Shefford. Il a toutefois été impossible de savoir si une autopsie a été pratiquée ou si sera sur le corps des deux victimes.

La Sûreté du Québec recherche l'évadé du Centre de Waterloo

WATERLOO (AD) — Un porte-parole de la Sûreté du Québec au quartier général de la rue Parthenais à Montréal a fait savoir hier que Roland Beaugard, un Montréalais de 27 ans, qui s'était évadé de la semaine dernière du Centre de réhabilitation de Waterloo, continue à faire l'objet de vastes recherches de la part de la police.

La description, la photographie et le dossier de l'évadé

ont été transmis à tous les détachements de la Sûreté du Québec, autant dans la division de Québec que dans celle de Montréal, pour signaler que Beaugard s'est évadé d'une institution de détention et qu'il est recherché.

Le même porte-parole a laissé savoir que la SQ exerceait une étroite surveillance dans la région montréalaise, étant convaincu que c'est dans cette direction que l'évadé s'est déplacé; il a également mentionné que tous les postes de la SQ entre Waterloo et Montréal exerçaient aussi une plus grande surveillance afin de capturer le fugitif.

De plus, la description et la photographie de l'évadé ont été transmises à plusieurs corps policiers municipaux de façon à augmenter les chances de la police de capturer l'individu recherché. De fait, rien n'a été négligé pour appréhender Roland Beaugard qui pourrait être considéré dangereux même



M. Gilles Desrosiers

Elections

Il y aura donc élections dans la municipalité de Farnham au siège numéro 3. La mise en nomination se terminera le 31 décembre à 2 heures p.m.

Un communiqué nous informe que M. Raymond Tétrault, contremaître à la Collins and Aikman de Farnham, aurait l'intention de poser sa candidature à la demande de plusieurs citoyens de cette ville.

s'il n'était aucunement armé lors de son évasion.

En pleine nuit

On se rappellera que Roland Beaugard avait quitté en pleine nuit le dortoir dans lequel il se trouvait en compagnie de neuf autres détenus et s'était enfui en soulevant une fenêtre donnant sur la cour extérieure. Le détenu avait pris la fuite en se dirigeant vers un bois à proximité de l'institution.

Beaugard avait profité de l'intervalle de temps entre deux rondes de surveillance pour passer compagnie à ses compagnons et au gardien de faction à ce pavillon.

Il purgeait une peine de 18 mois d'emprisonnement pour fraude et devait obtenir sa libération le 7 novembre 1971. Beaugard était incarcéré depuis environ sept mois lorsqu'il s'est évadé.



La Caisse d'entraide économique de Rouville a engagé un gérant à temps partiel depuis le début de novembre. Il s'agit de M. Jean-Marc Lemoine. Celui-ci était précédemment membre des Forces Armées Canadiennes, depuis 1950. Étant à sa retraite, M. Lemoine occupe aussi le poste de gérant en pharmacie à la Caisse d'Économie Militaire, à St-Hubert.

Arrestations massives

SAINT-SEBASTIEN (AFP) — Deux cents personnes environ ont été arrêtées dans la province basque de Guipuzcoa depuis le 4 décembre dernier, date de la proclamation de l'état d'exception.

Les 40 employés de la Banque de Biscaye, interpellés samedi matin par la police alors qu'ils faisaient une grève de cinq minutes, les bras croisés, pour protester contre la mort du jeune Perez Jauregui, ont été arrêtés. Ils font partie des 200 personnes détenues.

D'autre part, samedi dans la soirée, un groupe de jeunes gens ont tapé les fenêtres du journal local "El Diario Vasco". Ils se sont dispersés avant l'intervention de la police.

Nous sommes prêts à vous avancer le plein montant que vous désirez

jusqu'à \$3000

Argent pour les fêtes? Calculez simplement le montant que vous avez en vue pour achats, dépenses et divertissements pendant les fêtes, et puis téléphonez à Beneficial! Nous sommes prêts à vous avancer le plein montant que vous désirez. Ne l'oubliez pas: vous avez plus de crédit à Beneficial.

BENEFICIAL FINANCE CO.

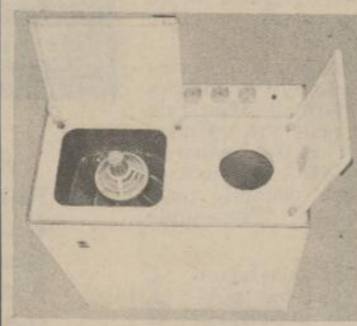
OF CANADA
Prêts jusqu'à \$3000 —
Votre prêt peut être protégé par une assurance-vie

154 RUE PRINCIPALE, GRANBY
(En haut de Sally Shop) • Ph: 372-3326
Ouvert le soir rendez-vous — téléphonez pour heures de soir

Ouvert jusqu'à midi les 28 nov., 5 déc., 12 déc. et 19 déc.




Vos spécialistes en buanderie domestique



La nouvelle et sensationnelle lessiveuse-essoreuse centrifuge SUPERTWIN ST-2. Lessivage énergétique par agitateur, rinçage complet, installation simple.

MARCEL AUGER & FILS Inc.

10, rue St-Louis, Granby 378-5151



LISTE DES GAGNANTS

inter-loto

(MENSUELLE)

500 Place d'Armes, Montréal, Qué. Tél.: 873-5350

11/12/1970		INTER-LOTO		TIRAGE NO 10	
NOVEMBRE - NOVEMBER					
\$125,000. -- 5683938					
\$50,000. -- 5141986					
\$25,000. -- 5650200					
\$5,000. -- 5124023					
\$5,000. -- 5824657					
GAGNANTS DE -- \$2,000. -- WINNERS					
5076043	5166953	5183353	5200363	5247824	
5277291	5334314	5340462	5341543	5392099	
5440722	5502954	5722211	5801359	5805351	
GAGNANTS DE -- \$1,000. -- WINNERS					
5012038	5015089	5051321	5060802	5139537	
5155620	5185437	5191618	5203781	5206450	
5216554	5221960	5224355	5257332	5273002	
5287020	5298089	5306307	5378542	5384066	
5388243	5401907	5450670	5455877	5470029	
5473478	5488275	5496662	5515875	5543797	
5579267	5652001	5657977	5665968	5704280	
5716695	5746953	5749133	5745461	5771022	
5780562	5789999	5801694	5817791	5823738	
5826391	5829776	5872735	5886080	5894609	
GAGNANTS DE --- \$500. -- WINNERS					
5043276	5059431	5067635	5120398	5122168	
5149169	5172552	5195029	5257208	5283185	
5308471	5318855	5320200	5325728	5359144	
5320971	5401416	5403096	5404877	5405250	
5422659	5475349	5495192	5519736	5520599	
5529028	5529526	5545700	5567456	5567914	
5589259	5592762	5600546	5637547	5638544	
5676466	5720119	5726945	5748075	5758921	
5787450	5803659	5806583	5826871	5840834	
5845336	5861624	5863191	5865578	5875083	
GAGNANTS DE --- \$100. -- WINNERS					
5003329	5005157	5027481	5029859	5032178	
5061096	5062624	5069031	5078902	5081202	
5084977	5104361	5104882	5120986	5121665	
5122928	5139223	5179504	5183395	5188755	
5248823	5222559	5222736	5224011	5239862	
5303896	5249662	5260303	5265800	5287643	
5340076	5310455	5310908	5322977	5326292	
5394283	5374104	5375090	5378009	5392719	
5433390	5447670	5473395	5401517	5417470	
5482746	5497501	5498229	5452338	5462066	
5517608	5533748	5554413	5507131	5509764	
5594643	5569577	5575809	5617337	5567612	
5593849	5618085	5618448	5632347	5639249	
5658525	5659668	5670890	5672641	5683914	
5687755	5690233	5699377	5704882	5706036	
5709586	5714094	5736131	5743628	5743917	
5749733	5760603	5762088	5768204	5790313	
5796880	5815083	5822167	5845227	5849046	
5857703	5865064	5867406	5875564	5894355	

SI VOUS ÊTES GAGNANTS... conformez-vous alors aux directives qui sont inscrites au verso de votre reçu officiel c'est-à-dire de votre billet de tirage. Vous avez 3 mois pour réclamer vos prix.

Les commissaires nient jouer à "cache-cache" avec le public

GRANBY (GMM) — Tant à la Commission scolaire de Granby qu'à la Commission scolaire régionale Meilleur, les commissaires démentent l'accusation qui a été portée contre eux voulant "qu'ils jouent à cache-cache avec le public".

La locale
Deux des trois représentants de la commission scolaire locale, MM. Alfred Desrochers, président, et Gérard Cazeault, commissaire, ont déclaré devant leurs collègues de

Granby qu'ils "se dissociaient des commissaires de la Régionale qui pourraient travailler sous la couverture et prendre des décisions dissimulées."

Ces deux commissaires d'écoles ont souligné que les assemblées scolaires sont publiques et qu'aucune décision ne peut être prise en dehors du temps où les commissaires siègent publiquement.

À la Régionale
Commissaire représentant de Granby et commissaire d'écoles

à la Régionale, M. Alfred Desrochers, devant ses collègues de Meilleur, dénie tout à cache-cache avec le public et a souligné que les minutes des assemblées sont là pour en faire foi et que tout contribuable y a accès.

M. Lucien Lévesque, représentant de la Commission scolaire de Roxton Falls a soutenu M. Alfred Desrochers dans ses alléguations lors que P.-Germain Ostiguy, représentant de Saint-Césaire, a rappelé les

termes de l'article 157 de la Loi de l'éducation (1967) les sessions de commissaires et des syndicats d'écoles sont publiques. Mais ceux-ci peuvent référer les plaintes faites contre les instituteurs ou les élèves ou les demandes d'emploi faites par les instituteurs ou tout autre sujet d'un caractère personnel à un comité dont les réunions doivent être privées.

Lorsqu'à l'occasion les Commissaires d'écoles se réunissent en huis clos c'est uniquement pour répondre à cette exigence de la loi et ne siègent pas alors en assemblée mais en comité. Après consensus la décision des commissaires est rendue publique lors de l'adoption d'une résolution proposée publiquement.

Mise au point
Les commissaires ont révélé que les quelques fois où ils ont siégé en "comité" cela a réellement été pour étudier des cas personnels ou des cas "de personnel". Toutefois, à la suite d'une séance en Comité et, parce que le temps manquait pour attendre à une autre assemblée et que le congrès de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec était imminent, ils ont nommé M. P.-Germain Ostiguy président par intérim de Me Jean Marquis dont la santé nécessite un long repos.

La Coopérative de Granby à l'honneur

QUEBEC — La Société coopérative agricole de Granby vient de remporter trois médailles de bronze dans la catégorie "poudre de lait écrémé", au concours international des produits laitiers (Royal international dairy show 1970), qui s'est tenu à Londres, Angleterre.

Ce sont des produits présentés par les usines de Bon-Conseil, de Plessiville et de Granby même qui ont valu ces décorations à l'importante coopérative, qui avait remporté la médaille d'or de ce même concours en 1967.

Dans la catégorie des fromages, M. Albert Perron, de St-Prime, au Lac-Saint-Jean, s'est classé premier parmi les participants du Québec. Les deuxième et troisième places ont été attribuées aux Sociétés coopératives de Granby et de Chicomini.



Un succès

La journée "boîtes de conserves" a permis de recueillir plus de 2,000 boîtes de conserves samedi après-midi, de quoi bien garnir les paniers de Noël qui seront distribués aux familles défavorisées de notre ville. Cette journée était une initiative conjointe de la Ligue de Hockey Dépression de Granby, de la direction du cinéma Palace et des Chevaliers de Colomb. Les enfants ont pu indirectement collaborer à cette campagne charitable.

Le rôle du conseiller en orientation expliqué aux étudiants de Mgr Prince

GRANBY (EPF) — Les parents des élèves du collège Mgr Prince ont pu, à l'occasion d'une réunion d'information, connaître le rôle du conseiller en orientation, poser des questions sur le système d'éducation du Québec, et se renseigner un peu plus sur le fonctionnement des écoles polyvalentes.

Une présentation audio-visuelle, au début de la rencontre a permis aux parents de mieux comprendre le rôle du conseiller en orientation et celui du travailleur social. Selon le frère André Pépin, ces deux professions ont plusieurs affinités, au niveau des étudiants; les différences les plus marquantes se retrouvent dans le travail.

Ces deux professions ont des tâches qui font partie des services personnels aux étudiants; la façon de contacter les élèves, de les rencontrer, et la collaboration qui se fait entre la direction et le service, de même que la collaboration des parents dans presque tous les cas, sont les mêmes pour le conseiller en orientation et le travailleur social.

Le conseiller en orientation, contrairement à ce que l'on croit, ne se base pas principalement sur les fameux tests pour

suggérer à l'étudiant telle ou telle branche. Il se doit de rencontrer l'étudiant pour en connaître un peu plus sur lui, l'informer des risques qu'il court, s'il s'engage dans une discipline qui offrira peu de débouchés après un certain nombre d'années, et l'aider à choisir une matière qui satisferra à la fois ses goûts, ses aptitudes et ses espoirs professionnels.

Le montage audio-visuel avait été préparé par le frère André Pépin, en collaboration avec Mlle Denise Brouillette, travailleuse sociale qui est d'office à temps partiel à Mgr Prince.

D'autres précisions ont été données aux parents, notamment sur le fonctionnement des écoles polyvalentes. Ces explications étaient contenues pour la plupart dans un film du ministère de l'Éducation. Par la suite, le directeur du collège Mgr Prince, M. Roland Mongeau, a brièvement détaillé les formules employées dans les polyvalentes. Les options graduées, classant les lents, les moyens et les forts, telles qu'elles existent au Mgr Prince; la promotion par matières, bien que le collège ne possède pas cette méthode; le décloisonne-

ment; à ce sujet, M. Mongeau a dit que son école le possède en bonne partie, dans le cas de l'option latin ou autres, et dans l'option métier après la 10^e année.

Le frère Pépin affirme que son rôle est d'informer les étudiants sur ce qui les attend sur le marché du travail.

On ne peut oublier combien nombreux sont les bénévoles qui travaillent pour rendre les fêtes plus gaies pour certains d'entre nous et combien de temps et d'amour sont investis dans ces travaux.

C'est une véritable ruche qui bourdonne d'activité, malgré les nombreuses heures que ces personnes doivent quand même consacrer à leurs familles et à leurs proches à cette période de l'année.

Des étudiantes repèrent les pouspées pour que des petites filles moins gâtées aient elles aussi un bébé à bercer.

Nous apprécions la collaboration des Frères du Sacré-Coeur qui repèrent toutes sortes de jouets pour que tous les enfants puissent partager les joies de Noël.

Les malades mentaux sont parmi ceux qui ne doivent pas être oubliés. L'organisation de la Croix Blanche fait un travail merveilleux pour permettre à un plus grand nombre possible de malades d'avoir le plaisir d'ouvrir eux aussi un cadeau de Noël.

Depuis plusieurs années déjà des organismes s'occupent de la préparation et de la distribution des paniers de Noël. Peut-on imaginer la somme de travail que cela comporte?

Comme vous voyez, il se fait un travail considérable à Granby en vue de rendre Noël heureux pour tout le monde, ne serait-ce que pendant ces quelques jours.

Ces efforts sont un exemple de l'immense bonté dont font preuve ceux qui offrent leur dévouement et leur amitié. Ces sentiments sont bien de saison. La Paix n'est-elle pas promise aux "Hommes de Bonne Volonté"?

GRANBY (AD) — La fin de semaine a été marquée de plusieurs accidents de la circulation à Granby, dont le plus important a été signalé samedi et dimanche et sont attribuables à l'état glissant de la chaussée; le bilan de ces accidents s'établit à trois blessés et à des dommages matériels de l'ordre de \$3,600.

Le pire de ces accidents est survenu au cours de la nuit de samedi à dimanche, alors que trois personnes ont été blessées lors d'une violente collision entre deux voitures, survenue sur la rue Cowie, à proximité de l'intersection de la rue Champlain.

Les blessés sont M. Paul Labrie, 40 ans, demeurant sur le Chemin du Lac, à Roxton Pond, dans le comté de Shefford, M. Richard Brodeur, 22 ans, du 161, rue St-Urbain, à Granby, et M. André Prémont, 21 ans, du 362, rue Robinson sud, à Granby également.

Les blessés ont été transportés à l'hôpital général de Shefford à bord d'une ambulance de la maison Girardot et Ménéant, et d'une auto-patrouille de la Sûreté municipale de Granby. Tous trois ont reçu les premiers soins du Dr Marcel Rodrigue à la clinique d'urgence de l'hôpital; ils ont pu quitter l'hôpital et regagner leur foyer respectif après avoir été pansés.

L'accident s'est produit vers 1 heure 30 dimanche matin, lorsqu'une voiture conduite par M. Richard Brodeur, l'un des blessés, est entré en collision avec une autre voiture au volant de laquelle se trouvait M. Paul Labrie, l'un des autres occupants blessés.

L'un des véhicules a subi des dommages évalués à quelque \$1,000, tandis que l'autre a été endommagé pour environ \$300.

Bégin et Bernier
Un autre accident s'est produit peu avant 4 heures, dimanche matin, lorsque deux voitures sont entrées en collision à l'angle des rues Bégin et Bernier, occasionnant ainsi des dommages de \$700 environ.

L'un des véhicules était conduit par M. Romuald Désautels, 44 ans, du 457, rue St-Hubert, à Granby, tandis que M. Jean Duboc, 23 ans, du 331, rue Roy, à Granby également, était au volant de l'autre.

Le premier des accidents de la fin de semaine était survenu en fin d'après-midi vendredi, alors que deux automobiles sont entrées en collision à l'angle des rues St-Charles et St-

La Coopérative de Granby à l'honneur

QUEBEC — La Société coopérative agricole de Granby vient de remporter trois médailles de bronze dans la catégorie "poudre de lait écrémé", au concours international des produits laitiers (Royal international dairy show 1970), qui s'est tenu à Londres, Angleterre.

Ce sont des produits présentés par les usines de Bon-Conseil, de Plessiville et de Granby même qui ont valu ces décorations à l'importante coopérative, qui avait remporté la médaille d'or de ce même concours en 1967.

Dans la catégorie des fromages, M. Albert Perron, de St-Prime, au Lac-Saint-Jean, s'est classé premier parmi les participants du Québec. Les deuxième et troisième places ont été attribuées aux Sociétés coopératives de Granby et de Chicomini.

Les malades mentaux sont parmi ceux qui ne doivent pas être oubliés. L'organisation de la Croix Blanche fait un travail merveilleux pour permettre à un plus grand nombre possible de malades d'avoir le plaisir d'ouvrir eux aussi un cadeau de Noël.

Depuis plusieurs années déjà des organismes s'occupent de la préparation et de la distribution des paniers de Noël. Peut-on imaginer la somme de travail que cela comporte?

Comme vous voyez, il se fait un travail considérable à Granby en vue de rendre Noël heureux pour tout le monde, ne serait-ce que pendant ces quelques jours.

Ces efforts sont un exemple de l'immense bonté dont font preuve ceux qui offrent leur dévouement et leur amitié. Ces sentiments sont bien de saison. La Paix n'est-elle pas promise aux "Hommes de Bonne Volonté"?

GRANBY (AD) — La fin de semaine a été marquée de plusieurs accidents de la circulation à Granby, dont le plus important a été signalé samedi et dimanche et sont attribuables à l'état glissant de la chaussée; le bilan de ces accidents s'établit à trois blessés et à des dommages matériels de l'ordre de \$3,600.

Le pire de ces accidents est survenu au cours de la nuit de samedi à dimanche, alors que trois personnes ont été blessées lors d'une violente collision entre deux voitures, survenue sur la rue Cowie, à proximité de l'intersection de la rue Champlain.

Les blessés sont M. Paul Labrie, 40 ans, demeurant sur le Chemin du Lac, à Roxton Pond, dans le comté de Shefford, M. Richard Brodeur, 22 ans, du 161, rue St-Urbain, à Granby, et M. André Prémont, 21 ans, du 362, rue Robinson sud, à Granby également.

Les blessés ont été transportés à l'hôpital général de Shefford à bord d'une ambulance de la maison Girardot et Ménéant, et d'une auto-patrouille de la Sûreté municipale de Granby. Tous trois ont reçu les premiers soins du Dr Marcel Rodrigue à la clinique d'urgence de l'hôpital; ils ont pu quitter l'hôpital et regagner leur foyer respectif après avoir été pansés.

L'accident s'est produit vers 1 heure 30 dimanche matin, lorsqu'une voiture conduite par M. Richard Brodeur, l'un des blessés, est entré en collision avec une autre voiture au volant de laquelle se trouvait M. Paul Labrie, l'un des autres occupants blessés.

L'un des véhicules a subi des dommages évalués à quelque \$1,000, tandis que l'autre a été endommagé pour environ \$300.

Bégin et Bernier
Un autre accident s'est produit peu avant 4 heures, dimanche matin, lorsque deux voitures sont entrées en collision à l'angle des rues Bégin et Bernier, occasionnant ainsi des dommages de \$700 environ.

L'un des véhicules était conduit par M. Romuald Désautels, 44 ans, du 457, rue St-Hubert, à Granby, tandis que M. Jean Duboc, 23 ans, du 331, rue Roy, à Granby également, était au volant de l'autre.

Le premier des accidents de la fin de semaine était survenu en fin d'après-midi vendredi, alors que deux automobiles sont entrées en collision à l'angle des rues St-Charles et St-

Un peu de tout à la Commission scolaire

GRANBY (GMM) — Les services à l'enfance inadéquats tels qu'organisés à la Commission scolaire de Granby risquent de disparaître, soit en étant remis sous l'autorité de la Régionale Meilleur, soit en étant confiés à une autorité inter régionale qui, si elle permet de faire une économie pécuniaire, risque d'oublier le bien de l'enfant pour le soulagement du fardeau de la scolarité porté par la population.

C'est tout au moins ce qui ressort en gros d'un rapport sur le colloque de Québec des services de l'enfance handicapée présenté aux Commissaires d'écoles par M. Vianney Charbonneau, coordonnateur du service, à la Commission scolaire de Granby.

La prochaine assemblée de la Commission scolaire de Granby aura lieu le 12 janvier 1971, à 8 heures du soir, cependant les contribuables qui aimeraient assister doivent prendre note qu'elle aura lieu sans imprévu.

Les scouts et louveteaux de la paroisse Immaculée-Conception auront leur cueillette de papier ce soir, à compter de 6.30 heures. Les personnes, à travers toute la paroisse, qui ont du papier ou du carton à donner, pourront le déposer sur la galerie ou le trottoir, et allumer la lumière extérieure. Ceux qui sont prêts à aider les scouts et louveteaux pourront appeler aux numéros suivants: 378-6506, 378-2901 ou 378-2013.

Le budget de la Régionale Meilleur, s'il est adopté tel que présenté aux Commissaires d'écoles, sera de \$492,590 plus élevé pour l'année scolaire 1970-71 qu'il ne l'était pour l'année 1969-70. En effet, il sera de \$635,630 alors que l'année précédente il n'était que de \$433,040 alors que les dépenses réelles de l'exercice financier n'ont atteint en fait, qu'un montant de \$625,828.72.

Mercredi le 16 décembre, de 1 heure 30 à 2 heures 30, la régionale-lance des municipalités civiles sera le sujet lancé sur les ondes de CHEF. S'affronteront alors les maires des municipalités de Waterloo, Saint-Césaire, Farnham, Cowansville et Bromont. On est d'avance sûrs qu'au moins deux de ceux-ci seront d'accord sur le sujet...

Le "penseur" du Festival de la Chanson de Granby, qui n'a pu être présent samedi soir au gala 1970, a été heureux d'apprendre en fin de soirée, les résultats de cette deuxième étape, et heureux de constater que tout s'était déroulé comme il l'avait espéré.

Ce succès est également dû à la grande collaboration qui existe parmi tous ceux qui ont travaillé pour le Festival et principalement grâce à l'esprit d'initiative et d'organisation des chefs d'équipes, que ce soit au restaurant, à la réception, à la technique ou à la supervision.

Le président des Loisirs a remercié tout particulièrement une étudiante qui a donné un grand nombre d'heures de travail à la réalisation du Festival, Mlle Lucie Authier. Avec l'appui de Richard Godue, Lucie a eu la responsabilité des auditions de tous les concurrents qui se sont présentés au Festival, et a accueilli et dirigé les artistes amateurs durant toute la durée du concours, tout cela bénévolement, pendant quatre mois.

GRANBY (AD) — La fin de semaine a été marquée de plusieurs accidents de la circulation à Granby, dont le plus important a été signalé samedi et dimanche et sont attribuables à l'état glissant de la chaussée; le bilan de ces accidents s'établit à trois blessés et à des dommages matériels de l'ordre de \$3,600.

Le pire de ces accidents est survenu au cours de la nuit de samedi à dimanche, alors que trois personnes ont été blessées lors d'une violente collision entre deux voitures, survenue sur la rue Cowie, à proximité de l'intersection de la rue Champlain.

Les blessés sont M. Paul Labrie, 40 ans, demeurant sur le Chemin du Lac, à Roxton Pond, dans le comté de Shefford, M. Richard Brodeur, 22 ans, du 161, rue St-Urbain, à Granby, et M. André Prémont, 21 ans, du 362, rue Robinson sud, à Granby également.

Les blessés ont été transportés à l'hôpital général de Shefford à bord d'une ambulance de la maison Girardot et Ménéant, et d'une auto-patrouille de la Sûreté municipale de Granby. Tous trois ont reçu les premiers soins du Dr Marcel Rodrigue à la clinique d'urgence de l'hôpital; ils ont pu quitter l'hôpital et regagner leur foyer respectif après avoir été pansés.

L'accident s'est produit vers 1 heure 30 dimanche matin, lorsqu'une voiture conduite par M. Richard Brodeur, l'un des blessés, est entré en collision avec une autre voiture au volant de laquelle se trouvait M. Paul Labrie, l'un des autres occupants blessés.

L'un des véhicules a subi des dommages évalués à quelque \$1,000, tandis que l'autre a été endommagé pour environ \$300.

Bégin et Bernier
Un autre accident s'est produit peu avant 4 heures, dimanche matin, lorsque deux voitures sont entrées en collision à l'angle des rues Bégin et Bernier, occasionnant ainsi des dommages de \$700 environ.

L'un des véhicules était conduit par M. Romuald Désautels, 44 ans, du 457, rue St-Hubert, à Granby, tandis que M. Jean Duboc, 23 ans, du 331, rue Roy, à Granby également, était au volant de l'autre.

Le premier des accidents de la fin de semaine était survenu en fin d'après-midi vendredi, alors que deux automobiles sont entrées en collision à l'angle des rues St-Charles et St-

GRANBY (GMM) — Aux membres de l'Association libérale fédérale du comté de Shefford venus le rencontrer lors de son passage à Granby lors de la soirée de célébration du 70^e anniversaire de la Chambre de commerce du district de Granby, M. Jean Marchand, ministre de l'Expansion économique régionale a déclaré: "Ca fait du bien de sentir qu'il y a encore quelques personnes qui soient d'accord avec nous, du gouvernement dans une période aussi difficile que celle que nous vivons actuellement au Québec."

Poursuivant dans le même ordre d'idée, le ministre déclara: "Lorsqu'on dirige un Etat, bien des décisions doivent être prises rapidement sans qu'on ait la possibilité de les prendre autrement que dans le noir. C'est pourquoi les gouvernements prêtent toujours si bien à la critique des électeurs. La moindre de leurs erreurs prend alors figure d'énormité."

Pour que soient préservées les libertés de la démocratie le ministre Marchand a recommandé aux membres de l'Association de faire valoir leur point de vue par le canal de leur organisme, de faire les démarches qu'ils jugent utiles pour soutenir l'action du gouvernement dans l'optique réelle qui lui est portée au pouvoir et au besoin faire les représentations et les pressions nécessaires à apporter les correctifs indispensables à une saine administration du pays.

"Dans des périodes de crise comme celle que nous venons de traverser il est essentiel que tous les citoyens donnent leur appui aux "bonnes personnes". Il faut que la population dise si elle donne son appui au gouvernement dans les décisions pénibles qu'il prend. C'est ce que le peuple du Québec semble faire. Nous avons pris les décisions de notre disposition pour sauvegarder les libertés de la population québécoise, nous n'avons pas institué un

Et au sujet des octrois aux industries, et en a-t-il qui ont reçu le maximum? Dans la région peut-être. IBM, Bromont en particulier doit l'avoir reçu ou le recevra. Mais dans Brome et Missisquoi qui sont "désignés depuis une semaine ce ne sera pas tout à fait aux mêmes droits qu'auront accès les industries."

Les problèmes économiques du Québec font qu'à 8% de chômage, taux nettement inadmissible, mais le malaise québécois n'a pas uniquement sa source dans le refus de

Et au sujet des octrois aux industries, et en a-t-il qui ont reçu le maximum? Dans la région peut-être. IBM, Bromont en particulier doit l'avoir reçu ou le recevra. Mais dans Brome et Missisquoi qui sont "désignés depuis une semaine ce ne sera pas tout à fait aux mêmes droits qu'auront accès les industries."

Les problèmes économiques du Québec font qu'à 8% de chômage, taux nettement inadmissible, mais le malaise québécois n'a pas uniquement sa source dans le refus de

Et au sujet des octrois aux industries, et en a-t-il qui ont reçu le maximum? Dans la région peut-être. IBM, Bromont en particulier doit l'avoir reçu ou le recevra. Mais dans Brome et Missisquoi qui sont "désignés depuis une semaine ce ne sera pas tout à fait aux mêmes droits qu'auront accès les industries."

Les problèmes économiques du Québec font qu'à 8% de chômage, taux nettement inadmissible, mais le malaise québécois n'a pas uniquement sa source dans le refus de

Et au sujet des octrois aux industries, et en a-t-il qui ont reçu le maximum? Dans la région peut-être. IBM, Bromont en particulier doit l'avoir reçu ou le recevra. Mais dans Brome et Missisquoi qui sont "désignés depuis une semaine ce ne sera pas tout à fait aux mêmes droits qu'auront accès les industries."

Les problèmes économiques du Québec font qu'à 8% de chômage, taux nettement inadmissible, mais le malaise québécois n'a pas uniquement sa source dans le refus de

Et au sujet des octrois aux industries, et en a-t-il qui ont reçu le maximum? Dans la région peut-être. IBM, Bromont en particulier doit l'avoir reçu ou le recevra. Mais dans Brome et Missisquoi qui sont "désignés depuis une semaine ce ne sera pas tout à fait aux mêmes droits qu'auront accès les industries."

Les problèmes économiques du Québec font qu'à 8% de chômage, taux nettement inadmissible, mais le malaise québécois n'a pas uniquement sa source dans le refus de

Et au sujet des octrois aux industries, et en a-t-il qui ont reçu le maximum? Dans la région peut-être. IBM, Bromont en particulier doit l'avoir reçu ou le recevra. Mais dans Brome et Missisquoi qui sont "désignés depuis une semaine ce ne sera pas tout à fait aux mêmes droits qu'auront accès les industries."

Les problèmes économiques du Québec font qu'à 8% de chômage, taux nettement inadmissible, mais le malaise québécois n'a pas uniquement sa source dans le refus de

Et au sujet des octrois aux industries, et en a-t-il qui ont reçu le maximum? Dans la région peut-être. IBM, Bromont en particulier doit l'avoir reçu ou le recevra. Mais dans Brome et Missisquoi qui sont "désignés depuis une semaine ce ne sera pas tout à fait aux mêmes droits qu'auront accès les industries."

Les problèmes économiques du Québec font qu'à 8% de chômage, taux nettement inadmissible, mais le malaise québécois n'a pas uniquement sa source dans le refus de

Et au sujet des octrois aux industries, et en a-t-il qui ont reçu le maximum? Dans la région peut-être. IBM, Bromont en particulier doit l'avoir reçu ou le recevra. Mais dans Brome et Missisquoi qui sont "désignés depuis une semaine ce ne sera pas tout à fait aux mêmes droits qu'auront accès les industries."

Les problèmes économiques du Québec font qu'à 8% de chômage, taux nettement inadmissible, mais le malaise québécois n'a pas uniquement sa source dans le refus de

Et au sujet des octrois aux industries, et en a-t-il qui ont reçu le maximum? Dans la région peut-être. IBM, Bromont en particulier doit l'avoir reçu ou le recevra. Mais dans Brome et Missisquoi qui sont "désignés depuis une semaine ce ne sera pas tout à fait aux mêmes droits qu'auront accès les industries."

Les problèmes économiques du Québec font qu'à 8% de chômage, taux nettement inadmissible, mais le malaise québécois n'a pas uniquement sa source dans le refus de

Et au sujet des octrois aux industries, et en a-t-il qui ont reçu le maximum? Dans la région peut-être. IBM, Bromont en particulier doit l'avoir reçu ou le recevra. Mais dans Brome et Missisquoi qui sont "désignés depuis une semaine ce ne sera pas tout à fait aux mêmes droits qu'auront accès les industries."

Les problèmes économiques du Québec font qu'à 8% de chômage, taux nettement inadmissible, mais le malaise québécois n'a pas uniquement sa source dans le refus de

Et au sujet des octrois aux industries, et en a-t-il qui ont reçu le maximum? Dans la région peut-être. IBM, Bromont en particulier doit l'avoir reçu ou le recevra. Mais dans Brome et Missisquoi qui sont "désignés depuis une semaine ce ne sera pas tout à fait aux mêmes droits qu'auront accès les industries."

Les problèmes économiques du Québec font qu'à 8% de chômage, taux nettement inadmissible, mais le malaise québécois n'a pas uniquement sa source dans le refus de

Et au sujet des octrois aux industries, et en a-t-il qui ont reçu le maximum? Dans la région peut-être. IBM, Bromont en particulier doit l'avoir reçu ou le recevra. Mais dans Brome et Missisquoi qui sont "désignés depuis une semaine ce ne sera pas tout à fait aux mêmes droits qu'auront accès les industries."

Les problèmes économiques du Québec font qu'à 8% de chômage, taux nettement inadmissible, mais le malaise québécois n'a pas uniquement sa source dans le refus de

Et au sujet des octrois aux industries, et en a-t-il qui ont reçu le maximum? Dans la région peut-être. IBM, Bromont en particulier doit l'avoir reçu ou le recevra. Mais dans Brome et Missisquoi qui sont "désignés depuis une semaine ce ne sera pas tout à fait aux mêmes droits qu'auront accès les industries."

Les problèmes économiques du Québec font qu'à 8% de chômage, taux nettement inadmissible, mais le malaise québécois n'a pas uniquement sa source dans le refus de

Et au sujet des octrois aux industries, et en a-t-il qui ont reçu le maximum? Dans la région peut-être. IBM, Bromont en particulier doit l'avoir reçu ou le recevra. Mais dans Brome et Missisquoi qui sont "désignés depuis une semaine ce ne sera pas tout à fait aux mêmes droits qu'auront accès les industries."

Les problèmes économiques du Québec font qu'à 8% de chômage, taux nettement inadmissible, mais le malaise québécois n'a pas uniquement sa source dans le refus de

Et au sujet des octrois aux industries, et en a-t-il qui ont reçu le maximum? Dans la région peut-être. IBM, Bromont en particulier doit l'avoir reçu ou le recevra. Mais dans Brome et Missisquoi qui sont "désignés depuis une semaine ce ne sera pas tout à fait aux mêmes droits qu'auront accès les industries."

Les problèmes économiques du Québec font qu'à 8% de chômage, taux nettement inadmissible, mais le malaise québécois n'a pas uniquement sa source dans le refus de

Et au sujet des octrois aux industries, et en a-t-il qui ont reçu le maximum? Dans la région peut-être. IBM, Bromont en particulier doit l'avoir reçu ou le recevra. Mais dans Brome et Missisquoi qui sont "désignés depuis une semaine ce ne sera pas tout à fait aux mêmes droits qu'auront accès les industries."

Les problèmes économiques du Québec font qu'à 8% de chômage, taux nettement inadmissible, mais le malaise québécois n'a pas uniquement sa source dans le refus de

Et au sujet des octrois aux industries, et en a-t-il qui ont reçu le maximum? Dans la région peut-être. IBM, Bromont en particulier doit l'avoir reçu ou le recevra. Mais dans Brome et Missisquoi qui sont "désignés depuis une semaine ce ne sera pas tout à fait aux mêmes droits qu'auront accès les industries."

Les problèmes économiques du Québec font qu'à 8% de chômage, taux nettement inadmissible, mais le malaise québécois n'a pas uniquement sa source dans le refus de

Et au sujet des octrois aux industries, et en a-t-il qui ont reçu le maximum? Dans la région peut-être. IBM, Bromont en particulier doit l'avoir reçu ou le recevra. Mais dans Brome et Missisquoi qui sont "désignés depuis une semaine ce ne sera pas tout à fait aux mêmes droits qu'auront accès les industries."

Les problèmes économiques du Québec font qu'à 8% de chômage, taux nettement inadmissible, mais le malaise québécois n'a pas uniquement sa source dans le refus de

Et au sujet des octrois aux industries, et en a-t-il qui ont reçu le maximum? Dans la région peut-être. IBM, Bromont en particulier doit l'avoir reçu ou le recevra. Mais dans Brome et Missisquoi qui sont "désignés depuis une semaine ce ne sera pas tout à fait aux mêmes droits qu'auront accès les industries."

Les problèmes économiques du Québec font qu'à 8% de chômage, taux nettement inadmissible, mais le malaise québécois n'a pas uniquement sa source dans le refus de

Et au sujet des octrois aux industries, et en a-t-il qui ont reçu le maximum? Dans la région peut-être. IBM, Bromont en particulier doit l'avoir reçu ou le recevra. Mais dans Brome et Missisquoi qui sont "désignés depuis une semaine ce ne sera pas tout à fait aux mêmes droits qu'auront accès les industries."

Les problèmes économiques du Québec font qu'à 8% de chômage, taux nettement inadmissible, mais le malaise québécois n'a pas uniquement sa source dans le refus de

Et au sujet des octrois aux industries, et en a-t-il qui ont reçu le maximum? Dans la région peut-être. IBM, Bromont en particulier doit l'avoir reçu ou le recevra. Mais dans Brome et Missisquoi qui sont "désignés depuis une semaine ce ne sera pas tout à fait aux mêmes droits qu'auront accès les industries."

Les problèmes économiques du Québec font qu'à 8% de chômage, taux nettement inadmissible, mais le malaise québécois n'a pas uniquement sa source dans le refus de

Et au sujet des octrois aux industries, et en a-t-il qui ont reçu le maximum? Dans la région peut-être. IBM, Bromont en particulier doit l'avoir reçu ou le recevra. Mais dans Brome et Missisquoi qui sont "désignés depuis une semaine ce ne sera pas tout à fait aux mêmes droits qu'auront accès les industries."

Editorial

Le commerce du cidre est enfin légalisé

La fabrication et la vente du cidre sont enfin légalisées dans notre province.

L'Assemblée nationale vient, en effet, d'adopter en troisième lecture le projet de loi portant sur la commercialisation du cidre, projet dont on parlait depuis des années, mais sans jamais y donner suite.

Pour quelques raisons s'obstinaient-on à en retarder l'adoption, alors que l'on savait pertinemment les pomiculteurs en mesure de fabriquer et de mettre sur le marché un excellent cidre?

Pour toutes sortes de motifs, auxquels aujourd'hui on trouverait certes ridicule d'avoir recours, mais que l'on a quand même invoqués pour retarder d'année en année l'adoption de la loi.

Quoi qu'il en soit, tout pomiculteur québécois pourra désormais obtenir un permis de fabrication, si son produit est vendu pour consommation à l'extérieur de son établissement.

Il y a lieu de croire que plusieurs pomiculteurs demanderont un tel permis à la Régie des alcools, puisqu'un peu partout, dans les régions pomicoles, on se livre déjà à la fabrication du cidre.

Ce n'est un secret pour personne, en effet, que des pomiculteurs en fabrication sans autorisation. La preuve en est, qu'après la sanction de la loi, dans le salon de l'Assemblée nationale, la députation a été invitée à une réception au cidre et qu'aucun des députés n'en a critiqué la qualité.

Dans son rapport, la commission royale d'enquête Thinel précise que seulement 1,5 pour cent de la récolte annuelle de pommes sert à la fabrication du cidre, quatre-vingt-dix pour cent de la production étant consommée à l'état brut.

On ne saurait croire pour autant, cependant, que ce commerce ne sera pas plus considérable dans les années à venir. La commission Thinel oublie de préciser, semble-t-il, qu'un commerce qui opère dans l'illégalité ne peut donner son plein rendement.

Il est bien évident que la commercialisation du cidre étant légalisée, il sera possible d'en promouvoir la vente par la publicité dans les centres d'alimentation possédant un permis de bière.

Il est cependant malheureux que le ministère de l'Agriculture n'en ait pas autorisé la vente dans les kiosques de sous-produits de la pomme.

Dans notre région, nombreux sont les pomiculteurs qui offrent leurs produits dans les kiosques aménagés le long de la route, et où il aurait été au moins possible pour eux de vendre le cidre léger d'une teneur de 2,5 à 3 pour cent.

Il est difficile de trouver une seule objection sérieuse à cette autorisation qui leur aurait permis d'obtenir un rendement plus élevé de leur exploitation.

Sans doute, une forme de contrôle s'impose-t-elle, comme dans le cas de toutes les boissons alcooliques, mais ce contrôle aurait sûrement pu être limité au cidre fort, c'est-à-dire d'une teneur de 11 à 12 pour cent.

Souhaitons que le gouvernement prenne plus tard les dispositions pour corriger cette lacune. Dans notre opinion, il était beaucoup plus important de s'assurer de la fabrication d'un cidre de haute qualité, et de prendre les mesures pour y arriver, que d'en confier la vente uniquement aux épiciers licenciés de la province.

De toute façon, les pomiculteurs voient enfin un de leurs rêves se réaliser. La légalisation du commerce du cidre leur permettra, comme ils en ont si souvent exprimé le désir, de fabriquer un produit de première qualité et de prouver ainsi le bien-fondé de leur demande à l'autorité.

Nous n'avons aucun doute que dans les régions de Rougemont, de Saint-Paul, de Saint-Hilaire, de Frelighsburg, soit les centres pomicoles les plus importants du Québec, se développera graduellement une industrie permettant d'utiliser une plus grande partie des récoltes pour la fabrication du cidre et des autres sous-produits dont la popularité est bien établie.

Les recherches effectuées en ce domaine depuis plus d'une dizaine d'années portent à croire que les pomiculteurs s'efforceront de mettre sur le marché québécois et canadien un cidre sans cesse meilleur que le consommateur sera heureux de se procurer.

Roland Gagné

Point de vue

Enfin, M. Wagner s'explique !

Si le juge Claude Wagner avait été aussi précis dans la première que dans la seconde déclaration, ses remarques n'auraient certes pas provoqué autant de commentaires.

L'ancien ministre de la Justice reconnaît, cependant, qu'en se disant "disponible", alors que se répandait la rumeur de sa candidature à la succession de M. Bertrand, comme leader de l'Union nationale, il laissait un doute sur ses intentions.

Comme il le souligne dans sa dernière déclaration, "certains (même plusieurs) ont vu dans son comportement une intention de faire de la politique. D'autres ont décelé une attitude contraire à la magistrature. Enfin, d'autres ont analysé ses propos comme précurseurs d'une certaine campagne à la chefferie".

Mais pouvait-il en être autrement, alors que M. Wagner ne disait rien pour corriger cette impression. Qu'il ne s'étonne donc pas des propos suscités par son attitude.

Il eut été préférable, dans les circonstances, s'il désirait "s'interroger" comme tout autre citoyen sur les bouleversements que connaît la société québécoise, qu'il le fasse d'une toute autre façon, que ses remarques ne portent pas à la confusion.

Lorsqu'on veut être compris des gens, il faut s'expliquer clairement, faire connaître son opinion ou ses intentions réelles. Et cela, surtout si l'on considère "qu'un juge n'est pas un être à part des autres".

R.G.

La Voix de l'Est



Journal quotidien publié par

La Voix de l'Est Ltée.

136 Principale, Granby

Journal fondé en 1935

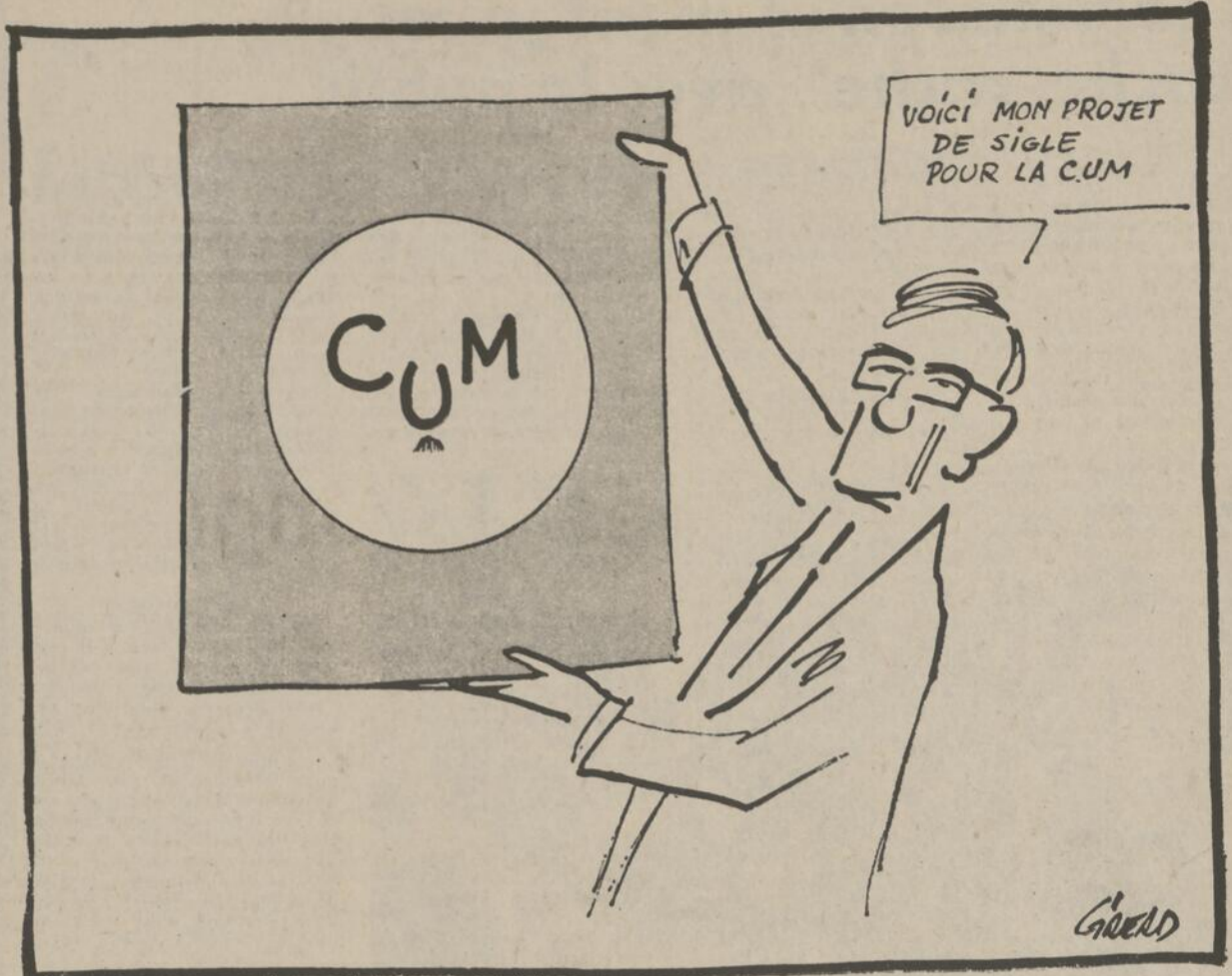
La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

PAR CAMELOT

	10'	PAR LA POSTE	1 mois	3 mois	6 mois	1 ans
Par jour	10'	Canada	\$2.50	\$6.50	\$12.00	\$20.00
Semaine	60'	États-Unis	\$3.50	\$10.00	\$18.00	\$30.00
Par année	\$30.00					

Courrier de la deuxième classe. Enregistrement no 0679



(Reproduction autorisée par La Presse, Montréal)

L'opinion des autres

Liberté chérie

Je suis en faveur du régime démocratique autorisant la plus grande liberté possible. Mais s'il arrive que cette démocratie dégénère en une espèce de royaume du banditisme, il faut que ça change. C'est le cas de notre société québécoise. Aux grands maux les grands remèdes. C'est pourquoi nos législateurs doivent imposer la carte d'identité pour tous.

On devrait savoir que le régime démocratique n'est praticable que si la religion est prise au sérieux par la masse des citoyens. Or, tel n'est pas le cas dans ce qu'on appelle autrefois la catholique province de Québec, et présentement la belle province. Ces deux beaux titres sont devenus de prétentieuses illusions.

Le seul remède à cette situation réside dans une bonne purge au moyen de l'application de la carte d'identité pour tous. Sans cela nous serions en présence d'un banditisme de plus en plus florissant, et d'une teneur permanente chez les honnêtes gens.

La carte d'identité va causer certains inconvénients, mais elle va nous préserver d'une vraie dictature. Car tel que c'est parti là, bien loin d'édifier une société juste, s'il n'y a rien de fait pour sauvegarder l'ordre social, c'est une dictature qui s'instaurera chez nous par la force des choses. Quant aux opposants à la carte d'identité, il ne leur restera alors que des larmes pour pleurer la mort de leur liberté chérie.

Henri ALARY

Le progrès à Québec

Québec, comme la plupart des capitales, est une ville administrative, aussi il ne faut pas être surpris d'apprendre que seulement quinze pour cent environ des emplois proviennent de l'industrie, la balance se divisant entre les gouvernements et les services comprenant, les transports, magasins, banques, fiducies, compagnies d'assurances, et les professionnels, en somme tous ceux qui ne produisent pas de biens.

Les dirigeants de la région, conscients de ce fait ont entrepris récemment de créer un immense parc industriel où le terrain sera disponible à un prix très bas. Déjà plusieurs compagnies sont en pourparlers et la campagne d'information entreprise par le gouvernement supra-municipal incitera de nombreuses autres firmes à s'établir aux environs de la ville capitale. Québec offre des facilités portuaires extraordinaires; on y compte deux terminus de "containers" et le présent réseau routier, plus les améliorations qu'on y apportera d'ici 5 ans, joint à un grand aéroport, transformera la région de Québec. Québec demain sera belle parce que son antique beauté sera refaite, des dizaines de millions de dollars la transformeront d'ici 5 ans. La jeune ville de Québec sera belle parce que à l'extérieur de ses murs, une multitude d'édifices et gratte-ciel surgissent. Plus de cent millions seront investis dans des édifices d'ici 5 ans: Québec sera active et prospère. Deux cents millions d'ici cinq ans seront placés dans l'industrie de la région de Québec. En tête, Bell Canada avec 85 millions suivi de Golden Eagle avec 70 millions et de Control Data avec 11 millions, etc. Demain, Québec sera toujours belle et aussi plus active et prospère que jamais. C'est la première idée qui vient à l'esprit de ceux qui quittent l'exposition audio-visuelle qui se tient au siège social Fiducie Prêt et Revenu à Québec.

Vers une société de loisir

par Denis V. Bachand

Avec la semaine de quatre jours déjà acceptée par plusieurs entreprises et quelques leaders syndicaux comme une solution possible au problème du chômage, avec le chômage même et une technologie qui ne cesse de se perfectionner, il ne fait aucun doute que la société s'oriente dans le sens du loisir organisé, c'est-à-dire vers une utilisation massive et systématique de toutes les ressources existantes ou potentielles ayant trait à la villégiature et aux sports de toutes sortes.

Le loisir devient une préoccupation prioritaire du Gouvernement Provincial comme en fait foi le récent rapport Houde sur le Sport et le Loisir rédigé à la demande du Premier Ministre Bourassa. Ce rapport recommande d'urgence la préparation d'un livre blanc sur la question, lequel aurait comme objectif premier de fournir à tous les citoyens du Québec, le loisir auquel il a droit.

En observant le tableau de la dépense consacrée aux services récréatifs et communautaires par certaines municipalités du Québec, on constate que plusieurs d'entre elles ne semblent pas complètement avoir réalisé toute l'importance de ce service en y attribuant qu'une proportion minime de leur budget.

En comparant les budgets de certaines municipalités au sein d'une même catégorie de population, on ne peut cependant démontrer qu'un aspect de la situation des loisirs qui n'en détermine pas nécessairement la valeur réelle. Il appartient donc aux contribuables eux-mêmes de juger de cette valeur, compte tenu du coût des services que chacun doit solder, en définitive. Ainsi, les citoyens de Jonquières, par exemple, pourraient théoriquement se dire satisfaits d'un service qui ne leur coûte que \$3.53 chacun, même en sachant que leurs voisins de Chicoutimi jouissent d'un service de \$9.89 chacun, ou encore ceux d'Arvida qui jouissent d'un service de \$18.36 chacun. On comprend assez facilement que Sept-Îles puissent accorder une importance plus grande aux loisirs avec sa dépense de plus de \$19.00 par capita, étant donné son éloignement relatif des grands centres urbains. On ne peut cependant pas expliquer une dépense de seulement \$3.00 par capita à Rivière-du-Loup où la population est sensiblement la même qu'à La Tuque avec un budget cinq fois plus élevé à plus de \$17.00 pour chaque citoyen.

Sur les 35 municipalités listées au

tableau, 21 se situent à un niveau inférieur à la moyenne provinciale de villes de plus de 5,000 habitants qui se chiffre à environ \$11.00 par capita. Seules Granby et Val d'Or semblent se maintenir à ce niveau, les autres accusant des différences plus ou moins marquées, surtout à la baisse. Sherbrooke, qui prend le premier rang en dépense absolue se voit dépasser par Hull en dépense par citoyen.

Activité municipale, et surtout régionale par excellence, l'aménagement du territoire en fonction d'une utilisation maximum des ressources et la création de services pour des fins de récréation communautaire accessibles à tous et en fonction des besoins de l'ensemble, devrait passer au premier rang des priorités dans l'optique d'une politique à long terme de recherche et de développement du loisir.

Ainsi, chaque municipalité devrait dès maintenant entreprendre sa propre recherche de concert avec les autres centres de la région, laquelle coïnciderait avec les enquêtes qui sont déjà entreprises par le Gouvernement Provincial afin d'en arriver à une politique d'action de nature pratique et rapidement réalisable, le cas échéant.

L'aménagement du territoire québécois, selon ce besoin sans cesse grandissant d'espaces verts, de cours d'eau propre à la natation et quantités d'autres espaces réservés à la pratique du sport et des loisirs, le tout baignant dans une atmosphère non viciée et dans un calme propice à la détente, est en définitive la responsabilité du Gouvernement Provincial, il va de soi. Cependant, il relève présentement de la compétence des administrateurs municipaux de s'interroger, au sein de leur ville, mais surtout au sein de leur région sur les mesures à prendre pour favoriser un aménagement rationnel et optimum de leur région, tout en répondant aux exigences d'un aménagement aussi rationnel et optimum de l'ensemble de la Province. En effet, l'aménagement idéal d'une région en particulier pourrait se faire au détriment d'une autre région adjacente, comme c'est présentement le cas de certaines municipalités vis-à-vis leurs voisins.

De là l'importance de concevoir plusieurs plans alternatifs d'aménagement pour chaque entité administrative afin d'en arriver à une compatibilité d'ensemble que le Gouvernement du Québec se doit de réaliser.

LES SERVICES RECREATIFS ET COMMUNAUTAIRES 1970-71

Population	Municipalité	Dép. absolue	Dép. per cap.
60-80,000	Hull	\$838,772	\$13.74
	Sherbrooke	\$990,180	\$12.63
	Trois-Rivières	\$772,780	\$12.19
30-35,000	Saint-Jean	\$427,639	\$14.15
	Granby	\$409,414	\$11.92
	Drummondville	\$316,380	\$10.34
24-30,000	Swaminigan	\$304,481	\$9.89
	Chicoutimi	\$321,387	\$9.16
	Cap-de-la-Madeleine	\$270,600	\$8.33
	Charlebourg	\$226,700	\$7.43
	Valleyfield	\$132,180	\$4.30
	Jonquières	\$116,525	\$3.53
	St-Hyacinthe	\$298,830	\$12.31
	Rimouski	\$223,925	\$8.83
	St-Jérôme	\$235,650	\$8.14
	20-24,000	Sept-Îles	\$391,290
Sorel		\$277,955	\$13.76
Alma		\$231,075	\$10.07
15-20,000	Gatineau	\$209,021	\$9.97
	Joliette	\$205,685	\$9.93
	Victoriaville	\$144,800	\$6.30
	Theftord-Mines	\$125,500	\$5.86
	Arvida	\$286,230	\$18.36
	Val d'Or	\$195,600	\$10.69
	Rouyn	\$181,680	\$9.72
	Châteauguay-Centre	\$145,000	\$8.79
	Grand-Mère	\$122,365	\$7.81
	Lévis	\$46,000	\$2.77
12-15,000	La Tuque	\$231,250	\$17.06
	Hauterive	\$178,990	\$13.99
	Kenogami	\$156,000	\$13.00
	Châteauguay	\$172,750	\$12.08
	Magog	\$98,360	\$7.09
	Rivière-du-Loup	\$99,060	\$3.00
Chicoutimi-Nord	\$31,328	\$2.37	

Prévisions budgétaires 1970-71, Bureau de la statistique du Québec.

Ce que l'on pense du rapport Davey

Extraits d'éditoriaux au sujet du rapport de la Commission Davey, parus dans les journaux de langue anglaise du Canada et traduits par la Presse Canadienne:

Le Nugget, North Bay

En définitive, les moyens de communication de masse ont reçu les coups de trique qu'ils attendaient du rapport du comité du Sénat. L'attitude adoptée par le comité dès le départ, le ton protecteur pris tout au long de l'enquête, ne laissent aucun doute sur les critiques que le rapport contiendrait, en fin de compte. Nous ne nions pas qu'il existe des failles dans notre secteur, comme il y en a dans tous les autres, même au Sénat.

Le Gleaner, Fredericton

En créant Information Canada, le gouvernement fédéral a commis un premier empiètement et introduit les

nouvelles orientées. Le comité Davey voudrait voir le gouvernement s'immiscer ouvertement dans les affaires des journaux. Il demande la création d'un comité de surveillance de la propriété de la presse "habilité à approuver ou désapprouver les fusions ou acquisitions de journaux et périodiques". Il y a un précédent à cela. A Moscou.

Il recommande également la création d'un conseil de presse, une sorte d'ombudsman qui recevrait les plaintes des lecteurs de journaux et un maître des normes du journalisme. Il serait formé par les journaux mêmes, sans participation gouvernementale.

Nous ne croyons pas que la presse au Canada ait besoin d'être régentée, ni par une organisation qu'elle aurait elle-même formée, ni par le gouvernement. La prochaine étape consistera à créer une agence de nouvelles Tass et un journal Izvestia dans chaque ville.

Le Province, Vancouver

Du moment que les journalistes consciencieux savent toujours se critiquer eux-mêmes, nous n'attendons franchement rien de fondamentalement nouveau du comité spécial sur les moyens de communication de masse, présidé par le sénateur Keith Davey. Le rapport... est conforme à nos prévisions.

Le problème, au fond, c'est que les journaux, ceux qui essaient vraiment, reflètent bien une société en voie de transformation. En rapportant simplement les éléments de ce changement, les journaux en deviennent partie intégrante.

Et, du moment que les journaux sont faits par des hommes qui sont eux-mêmes entraînés dans le changement, ils ne distinguent pas assez vite la réalité de la fantaisie, ni le fait de la fiction, dans les nouveaux événements.

L'Eglise devra inventer une nouvelle liturgie pour les villégiateurs

OTTAWA (PC) — A cause de l'importance croissante du week-end, l'Eglise catholique devra s'appliquer à inventer une liturgie nouvelle en faveur des gens qui s'évadent de plus en plus des villes durant les fins de semaine.

L'essentiel est d'arriver à transformer la fin de semaine pour lui donner une valeur pascale, dont elle est moins éloignée qu'on ne le croit.

Voilà les propos émis par l'abbé Roland Dufour, secrétaire adjoint de la Conférence catholique canadienne, au cours d'une conversation récente à Ottawa.

L'abbé Dufour est un spécialiste de la pastorale du tourisme ou de la "spiritualité du week-end", titre d'un livre qu'il publiait d'ailleurs en 1967. En novembre, il reprenait ses thèmes au IV^e symposium mon-

dial des délégués des conférences épiscopales sur la pastorale du tourisme, à Rome, à titre de représentant de l'épiscopat canadien.

Dans son raisonnement, l'abbé Dufour, qui est originaire de Chicoutimi, affirme d'abord que le week-end libère de toute tension.

Gratuité

Il crée, qu'on le veuille ou non, un nouveau mode de vie dans lequel l'homme apprend à se dépenser "gratuitement" dans la poursuite de choses qu'il aime.

Or, la gratuité, c'est-à-dire l'absence de tout souci commercial ou égoïste, est proprement ce que la liturgie recherche lorsqu'elle conçoit son programme pour élever l'homme vers Dieu. L'abbé Dufour reproche à l'Eglise de ne pas

s'en préoccuper davantage.

Le culte actuel est trop statique et trop rigide; il ne tient pas compte, selon lui, de la variation des saisons ni des habitudes modernes de vie.

"Ne pourrait-on pas faire une étude des textes liturgiques en vue d'un plan annuel d'homélie, de demander l'abbé Dufour, qui exposerait toutes les facettes du mystère pascal et ainsi projeterait une lumière évangélique sur tout ce qui se passe du vendredi soir au lundi matin?"

Pour donner un exemple des variations saisonnières, il cite le cas des motoneiges dont le bourdonnement gagne maintenant de plus en plus d'adeptes au Québec.

Homme du loisir

"L'homme du loisir", poursuit-il, ne veut pas de la liturgie parce qu'il est désintéressé, est

plus disposé à comprendre la messe que "l'homme du travail", pourvu que l'on s'assure que la liturgie, exprimant culturellement le mystère pascal, soit réellement un jeu pour le premier, ce qu'elle est en fait.

Mais la messe, a-t-il déclaré dans une entrevue, n'est que le début et une sorte de pré-requis dans une véritable pastorale du tourisme.

La spiritualité baigne au contraire tout le week-end et se prolonge ensuite sur la semaine, préfigurant le ciel, "qui est un dimanche sans lundi".

En conséquence, que font donc une prédication moralisatrice et les mercuriales négatives contre la mode, la danse, les plages et le relâchement religieux?

"Montrons plutôt, de poursuivre le jeune prêtre, comment toutes ces réalités, saines ou dégradées, peuvent être rencontrées avec le Seigneur.



Chats ou chiens?

C'est la première fois que l'on réussit un croisement entre un chien, en l'occurrence un terrier écossais, et un chat noir. Selon M. Roy Tutt, propriétaire d'une boutique d'animaux, à Londres, on les appelle des "chaliens". Les résultats, ces petites boules de poil dont le visage est celui d'un chien mais dont le corps est revêtu d'une fourrure féline.

Les conservateurs sortent souvent leur meilleur argument électoral lorsqu'ils sont dans l'opposition

OTTAWA (PC) — Quand ils sont dans l'opposition, les conservateurs sortent fréquemment leur meilleur argument électoral en dénonçant l'arrogance libérale qui permet au gouvernement de gouverner avec une impression de droit divin.

C'est cette accusation qui a permis à M. John Diefenbaker de prendre le pouvoir en 1957,

après que les libéraux aient invoqué la clôture parlementaire, l'année précédente, pour faire passer leurs projets d'oléoducs.

Il n'est donc pas étonnant, aujourd'hui, de voir le chef de l'opposition conservatrice souligner l'arrogance libérale alors que se précise la perspective d'une élection.

M. Robert Stanfield lancera sûrement son accusation à maintes reprises, même si les libéraux lui ont un peu ôté les paroles de la bouche en retirant, devant l'opposition et l'indignation populaires, son projet de loi devant limiter les pouvoirs de l'auditeur général.

Attaques précises

M. Stanfield a appuyé ses accusations d'arrogance sur plusieurs faits:

- Le 16 octobre: proclamation de la loi sur les mesures de guerre;
- Adoption de la loi sur l'ordre public;
- Présentation d'un projet de loi créant des conseils de mise en marché sans représentants d'organismes de production;
- Le programme de réduction des emblavures de l'Ouest;
- Le programme de stabilisation des revenus agricoles;
- Le refus d'augmenter le salaire de l'auditeur général, M. Maxwell Henderson, et de ses adjoints;

- Information Canada;

- Le rejet de certaines politiques énoncées au congrès d'orientation libérale du mois dernier comme la création d'un conseil de révision indépendant chargé de contrôler l'administration de la loi sur l'ordre public.

Il y a une semaine, portant la parole en français à Montréal, M. Stanfield a affirmé que le gouvernement avait tenté, par des rumeurs arrogantes, de saper la réputation d'éminents Québécois qui se dissociaient d'Ottawa au sujet du terrorisme.

M. Stanfield a d'ailleurs taxé M. Jean Marchand, ministre de l'Expansion économique régionale, de paternalisme à l'encontre du Québec.

Enfin, le chef conservateur s'en est pris à l'inertie du gouvernement devant le chômage, la croissance économique, les affaires urbaines, la politique agricole et les richesses naturelles.



Une réception vice-royale

Le gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, semble s'amuser du spectacle de marionnettes autant que ses jeunes invités et ne semble aucunement perturbé par le regard de l'enfant agenouillé à sa gauche.

Les banques constituent une intéressante source d'information pour les investisseurs éventuels

Par la PRESSE CANADIENNE

Les banques, sociétés d'investissement et autres entreprises financières constituent une source intéressante d'information et d'opinion pour les investisseurs actuels ou éventuels.

Presque tout le matériel d'information est le fruit des travaux effectués par les experts en la matière et représente un investissement considérable de la part des sociétés qui financent ces programmes de recherche.

Le résultat: une mine de conseils et de renseignements pour les investisseurs qui ne peuvent compter sur eux-mêmes pour se procurer l'information nécessaire à leurs transactions.

Voici les conclusions de quelques entreprises qui ont procédé à des études financières:

Richardson Securities of Canada: l'activité commerciale canadienne produira une tendance à l'amélioration progressive. Conséquence, le surplus de marchandises sera plus réduit en 1971, ce qui équilibrera à peu près la balance commerciale et poussera les Canadiens à se

montrer moins complaisants à l'égard du secteur étranger de l'économie.

Pendant le premier semestre de 1971, le dollar canadien s'affaiblira sans doute, par suite du ralentissement imposé au commerce des marchandises. La devise canadienne devrait se fixer entre 95 et 97 cents U.S. vers le milieu de l'année, date à laquelle elle devrait être de nouveau cotée à un taux fixe.

International Trust Company: les investisseurs ne devraient pas mettre tous leurs oeufs dans le même panier, mais s'intéresser aux autres secteurs d'activités.

Il est probable que le taux élevé des obligations et des hypothèques créera une tendance à la baisse dans les marchés d'actions.

Au Canada, les taux d'intérêt à court terme... ont baissé de façon importante, mais les taux d'intérêt à long terme restent fixés à environ neuf pour cent. Bonnard, Leslie and Co. Ltd.: un pays démocratique, le bon fonctionnement de l'économie est de la responsabilité de chaque citoyen.

ment des restrictions monétaires les taux d'intérêt sur billets ont monté en flèche. Cette hausse influence nettement les marchés d'actions.

Banque Provinciale: à court terme, l'accélération des travaux publics serait sans doute le meilleur moyen de réduire le chômage dans les régions les plus touchées. A la longue, on peut être sceptique sur les possibilités d'accroître l'emploi dans le secteur public.

Il serait préférable de créer un climat accueillant pour l'industrie et le commerce au Québec, ce qui pour les entreprises québécoises ou pour les entreprises ontariennes, américaines et européennes. Ce climat, pour susciter la confiance, ne peut être créé par le seul gouvernement, mais a aussi besoin de l'appui des syndicats, des groupes intermédiaires, des moyens d'information et de l'opinion publique en général. Dans un pays démocratique, le bon fonctionnement de l'économie est de la responsabilité de chaque citoyen.

Langlois a toujours préconisé la violence comme seul moyen pour transiger avec les Anglais

MONTREAL (PC) — Le voile a été levé sur la véritable identité de "Pierre Séguin", une des sept personnes qui ont bénéficié d'un sauf-conduit pour Cuba, le 3 décembre, en échange de la libération du diplomate britannique James Richard Cross.

Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a en effet révélé vendredi à l'Assemblée nationale que ce personnage énigmatique s'appelait en réalité Yves Langlois.

Agé de 23 ans, il vivait depuis quelque temps séparé de sa famille. La police a pu établir son identité grâce à une photographie prise au pavillon canadien de Terre des Hommes peu avant son départ pour Cuba.

Selon un porte-parole de l'escouade anti-terroriste, le jeune homme n'a aucun antécédent judiciaire. Il aurait cependant été arrêté lors d'une manifestation contre la Confédération en 1966.

En 1968, après avoir terminé sa 11e année, il a suivi un cours de sténographie qui lui a permis d'occuper un poste à la Cour supérieure à Montréal. Selon le journal La Presse, il serait le neveu des juges Roland et Paul Langlois, respectivement coroner et juge à la Cour supérieure.

Langlois était très nerveux, a-t-il poursuivi, et il fumait continuellement. Le jeune homme avait dit à ses confrères de travail qu'il avait quitté ses parents parce qu'ils rejetaient ses idées et son genre de vie.

Durant les 60 jours où M. Cross était détenu par le FLQ, Langlois n'est pas sorti une seule fois, semble-t-il, de la maison de Montréal-Nord où le diplomate britannique était séquestré.

Les six autres personnes qui ont pu s'envoler pour Cuba lorsque M. Cross a été rendu sain et sauf aux autorités, sont Marc

Carbonneau, Jacques Lanctôt, sa femme et son enfant, ainsi que Jacques Cossette-Trudel et sa femme.

Depuis l'arrivée du groupe à La Havane, Mme Lanctôt a donné naissance à un autre enfant.

Ottawa étudie la reprise du service postal le samedi

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral étudie présentement une reprise du service postal, le samedi, à la lumière d'une recommandation faite par le comité sénatorial d'enquête sur les moyens de communications de masse, et fera connaître bientôt une décision à cet effet.

Telle fut la déclaration aux Communes, vendredi, de M. Jean-Pierre Côté, ministre d'Etat délégué aux Postes, en réponse à une question de M. Robert Stanfield, chef de l'opposition.

"Nous avons lu avec intérêt les sections du rapport qui ont trait aux postes", a déclaré M. Côté.

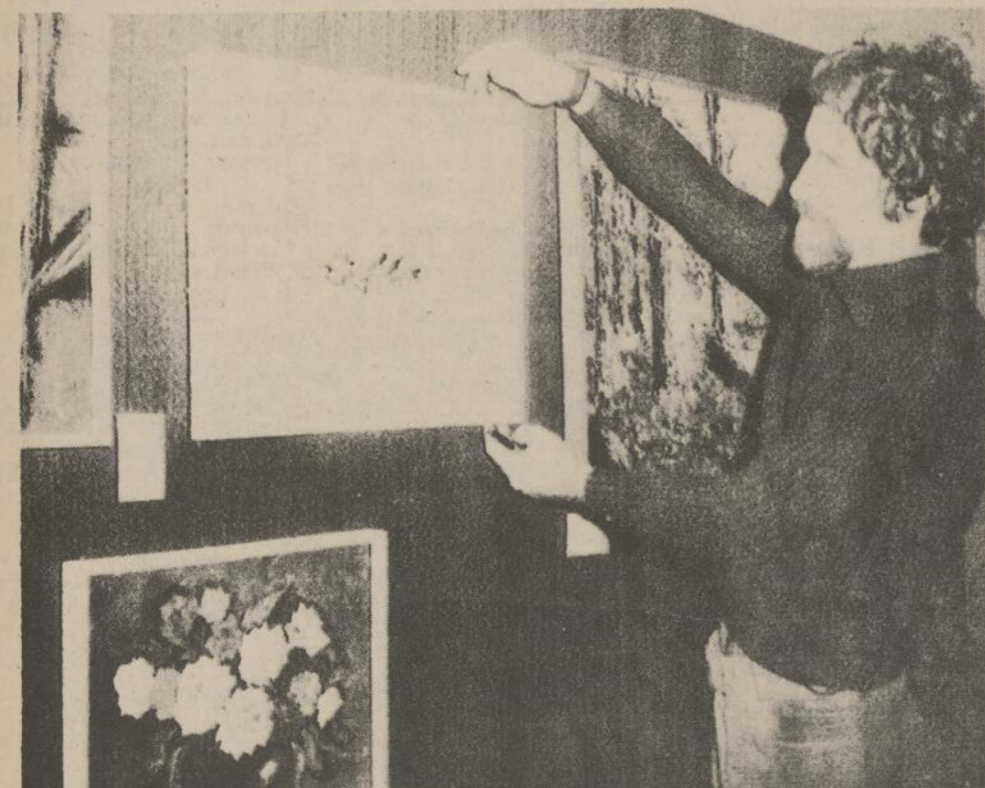
Mais il a souligné que la question posée par le député était un peu prématurée, le gouvernement n'ayant encore arrêté aucune position.

Le service postal du samedi avait été suspendu en 1968 par le ministre des Postes précédent, M. Eric Kierans, pour des raisons d'économie. Le comité sénatorial d'enquête Davey réexamine maintenant les possibilités de faciliter la diffusion "essentielle" des journaux dans les régions éloignées.

Force et violence

Un employé à l'hôtel monténégrin où Langlois a travaillé a affirmé que ce dernier avait déclaré un jour que "le seul moyen de faire affaires avec les Anglais, c'est d'utiliser la force et la violence".

Il a ajouté que son ancien confrère de travail gagnait \$55 par semaine "et dépensait la plupart de cet argent sur des drogues et sur des femmes dans des clubs".



Une nouvelle vie

Un ex-prisonnier expose ici quelques-unes de ses oeuvres, à Montréal. L'artiste est maintenant à la tête d'un groupe appelé "Conquête" et qui aide les ex-prisonniers à se refaire une place dans la société.

Une 2^e hypothèque à bas prix

Obtenez de l'argent rapidement pour faire réparer la maison, acheter une auto, aller en vacances ou pour toute autre bonne raison.

Vous empruntez	Terme (en mois)	Mensualités aussi minimales que
\$2,000	60	\$51.00
\$3,500	84	\$74.16
\$5,000	84	\$105.94
\$10,000	84	\$211.88

Tous les paiements sont calculés à 19% par année, amortis selon les termes ci-dessus.

NOTRE PLAN EST LE MEILLEUR:

NI BONI, NI FRAIS DISSIMULÉS... Grâce aux Associés, vous obtenez un contrat d'hypothèque clair comme de l'eau de roche ne comportant ni boni, ni frais dissimulés. Les frais normaux de courtage, d'estimation et de cour sont déduits du montant emprunté. Privilèges de payer avant terme; arrangements confidentiels.

SERVICE RAPIDE: Dites-nous combien il vous faut, et nous dresserons immédiatement un plan répondant à vos besoins.

ASSOCIATES REALTY CREDIT LIMITED



352, rue Principale, Téléphone: 378-9036

Le bonheur peut s'acheter...



ROY SANS GIVRE

Constatez le splendide agencement des coloris d'intérieurs avec les portes des compartiments à beurre et à fromage, les légumes et le garde viande. La poignée "ALLURE", svelte et à pleine longueur. La moulure de porte ultra de luxe, et cette fine touche de simili-bois; enfin tout ce que vous réclamez depuis longtemps, vous arrive avec ALLURE 71.

Une technique soignée, exécutée par une main d'oeuvre experte, apporte à nos appareils une assurance de fonctionnement silencieux et sans trouble, appuyée par la garantie en or de 10 ans sur le moteur de tous les réfrigérateurs sans givre.

- Le bonheur, c'est... une garantie de 10 sur le moteur
- Le bonheur, c'est... plus jamais de dégivrage avec le Sans Givre.
- Le bonheur, c'est... un conditionneur automatique pour le beurre.
- Le bonheur, c'est... un seul contrôle de température.
- Le bonheur, c'est... Deux grands tiroirs à légumes en porcelaine.

Participez à notre NOUVELLE PROMOTION ACTUELLEMENT EN COURS, COMME PAR LES ANNEES PASSEES, VOUS POUVEZ VOUS MERITER UN MAGNIFIQUE VOYAGE POUR DEUX PERSONNES EN EUROPE (Obtenez plus de détails au magasin)



Tél.: 372-1100 (ligne directe avec Granby) ROXTON-FALLS

Un autre "tour du chapeau" pour Phil Esposito des Bruins

BOSTON (PA)—Phil Esposito et Bobby Orr ont marqué les buts de Red Wings. En vertu de ce gain, les Bruins maintiennent une avance de deux points sur les Rangers de New York, en tête de la division est de la Ligue nationale.

Sommaire
Première période
1. Detroit, Monteith 2 Hart, Dea 2:53
2. Boston, Westfall 8 Marco-

te, Sanderson 3:43
Punitions — Leclerc D 7:25, Harris D 10:42.

Deuxième période
3. Detroit, Unger 6 2:45
4. Boston, Sanderson 9 D, Smith, Orr 6:10
5. Boston, Esposito 24 Hodge, Cashman 6:48
6. Boston, Orr 12 Carleton 9:26

7. Boston, Esposito 25 Awrey, Cashman 9:42
Punition — Carleton B 4:19, Cashman B 10:00, Lajeunesse D min, maj, Hodge B maj, 13:57.

Troisième période
8. Boston, Esposito 26 Cashman, Orr 5:52.
Aucune punition

Lancers par
Detroit 4 10 13-27
Boston 16 19 12 46
Buts — Detroit, McLeod; Boston Johnston.
A — 14, 994.

2e blanchissage consécutif pour Gamble des Maple Leafs

BUFFALO (PA)—Bruce Gamble a enregistré, hier soir, son deuxième blanchissage consécutif, alors que les Maple Leafs de Toronto ont blanchi les Sabres de Buffalo, au compte de 4-0, devant 10,331 spectateurs.

Gamble, qui avait blanchi les Canadiens, mercredi dernier, a reçu tout l'appui dont il avait

besoin de Norm Ullman, qui a compté deux fois.
Ron Ellis et Jim Harrison ont réussi les autres buts des Leafs. Les Sabres n'ont effectué que 17 lancers en direction de Gamble, au cours de la partie.

Sommaire
Première période
1. Toronto, Ullman 12 Spencer, Ellis 2:34
2. Toronto, Ellis 8 Spencer, Ullman 12:16
Punitions — Watson Buf 3:14, Monahan T 5:26, Palyk T 8:51, Shack Buf 16:16, Keon T 17:52.

Québec écrase Montréal 9-2

QUEBEC (PC) — Bob Currier et André Gaudette ont compté chacun deux buts, hier soir, et les As de Québec ont infligé une défaite de 9-2 aux Voyageurs de Montréal, devant 5,225 spectateurs.

Dan Salecki, René Drolet, Ralph MacSweyn, Roger Pelletier et Bill Brossart ont compté les autres buts des vainqueurs. Fran Huck et Guy Charron ont enfilé les seuls buts des Voyageurs.

Les As ont eu le meilleur dans les lancers, 40 à 23.

New York blanchit L-A

NEW YORK (PA)—Jean Ratelle a compté un but et en a préparé deux autres, hier soir, pour diriger l'offensive des Rangers de New York, qui ont blanchi les Kings de Los Angeles, au compte de 4-0 devant 17,250 spectateurs au Madison Square Garden.

Les Rangers ont ainsi porté à 13 le nombre de leurs parties sans défaite à domicile.

C'était le deuxième blanchissage de Gilles Villeneuve, qui avait neuf gains et deux matches nuls en 12 essais jusqu'ici.

3. New York, Ratelle 14 Nevin, Park 18:55
Punitions — Stenkowski NY 5:22, 14:55, Marotte LA 16:28, Tkaczuk NY 17:56.

Troisième période
4. New York, Balon 14 Brown, Fairbairn 10:49
Punitions—Eggers NY, McKey LA majeures 6:27, Tkaczuk NY 16:56.

Philadelphie et St-Louis annulent

PHILADELPHIE (PA) — Un lancer frappé de Wayne Hillman a déjoué le gardien de buts Glenn Hall, hier soir, et les Flyers de Philadelphie ont fait match nul, au compte de 2-2, avec les Blues de St. Louis.

Tim Ecclestone et Jim Lorentz ont enfilé les buts de St. Louis. Joe Watson avait obtenu le premier but des Flyers.

Les deux clubs étaient à court d'un joueur quand Hillman a évité une défaite à son club.

Première période
Aucun but
Punitions — Heiskala Pha 0:08, Barclay Plager SL 6:28, Berenson SL 13:31.

16 joutes sans défaite pour les Hawks à Chicago

CHICAGO (PA) — Les Black Hawks de Chicago ont porté à gotti, Dennis Hull, Stan Mikita 16 le nombre de leurs matches et Pinder. Ceux des North Stars sans défaite, sur leur patinoire, ont été enfilés par Danny Grant hier soir, alors qu'ils ont vaincu et Danny O'Shea.

Les North Stars de Minnesota, au compte de 5-2.

Ce triomphe a élargi à sept points la marge qui sépare Chicago des Blues de St. Louis, en tête de la division ouest de la Ligue nationale.

Bobby Hull a obtenu des assistances sur les buts de sonko, Maloney 4:44 frère Dennis et de Bill White, 4. Chicago, D. Hull 13 R. Hull, pour son 1,000 ème point dans Mikita 15:11

Punitions — Gibbs Min 13:28, Gibbs Min, Martin C, Magnuson C 19:18.

Troisième période
6. Chicago, Pinder 8 Martin, Stapleton 5:25
7. Minnesota, O'Shea 7, 18:31
Punitions — Barrett Min, maj, Koroll C min, maj 14:06.

les sports EN BREF... EN BREF

YOUNGSTOWN, Ohio (PA) — Le boxeur Mike Boswell, qui devait affronter George Chuvalo ici ce soir, a été blessé au dos par une balle de pistolet lors d'une discussion survenue dans une taverne. Le boxeur se remet dans un hôpital tandis que son agresseur, qu'il a lui-même désarmé et battu, était détenu par la police. On désespère de trouver un rival à temps pour le match prévu.

Un match de barrage a été nécessaire

BUENOS AIRES AFP — Un match de barrage a été nécessaire pour désigner le vainqueur du dixième tournoi international de golf des Maîtres, joué à Buenos Aires. A l'issue de ce match disputé entre l'Argentin Roberto de Vicenzo, l'Américain Billy Casper et le sud-africain Gary Player, qui totalisaient tous les trois 273 coups, le résultat final est le suivant:
1. R. de Vicenzo Argentine 273
2. B. Casper Etats-Unis 273
3. G. Player Afrique du Sud 273
4. Gerda Chili 279 0. Nari Argentine 279
6. V. Fernandez Argentine 283

Le nouveau pilote du C'Ville serait connu cette semaine

COWANSVILLE (PAD) — Le club de hockey Victoria Inc. de Cowansville, qui a procédé ces jours derniers au congédiement de Roland Morrisseau à la barre des Voyageurs de Cowansville, a tenu une assemblée de toute importance hier matin à l'hôtel Maurice de Cowansville, et contrairement aux rumeurs qui circulaient ces jours derniers à l'effet que la discordance s'étaient implantées auprès des membres de cette organisation, il fut établi hors de tout doute, que le tout n'était basé que sur des futilités sans importance.

En effet, depuis le renvoi de Roland Morrisseau comme

instructeur des Voyageurs de Cowansville, des rumeurs circulaient parmi la population sportive de Cowansville, à savoir qu'un groupe de directeurs n'acceptaient pas cette décision prise par les membres de l'exécutif du club. Ce point très important était d'ailleurs le premier item à l'agenda du président du club Victoria, Jean-Paul Bédard, hier matin et la lumière sur les raisons précises du renvoi de Roland Morrisseau fut faite au cours de quelques 22 directeurs présents à l'assemblée générale hier matin.

Il appert à la suite des explications fournies par les mem-

Hockey

LIGUE NATIONALE						
EST	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Boston	19	5	5	127	73	43
N York	18	6	5	86	58	41
Mtl.	14	10	4	99	73	32
Vanc.	12	16	3	89	107	27
Detr.	10	14	4	84	98	24
Toron.	10	18	1	85	95	21
Buffa.	5	17	5	50	102	15

LIGUE AMERICAINE						
EST	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Provid.	11	9	4	26	89	90
Quebec	11	12	4	26	90	94
Springf.	11	15	1	23	94	104
Mtl.	6	16	5	21	86	105

OUEST						
G	P	N	Bp	Bc	Pts	
Chicago	19	5	5	109	58	43
S.Louis	14	6	5	71	59	36
Minnes.	12	12	4	61	83	28
Philad.	12	12	4	71	69	28
Pittsb.	7	13	10	78	82	24
L.Lang.	8	14	4	68	95	20
Calif.	7	19	2	60	97	16

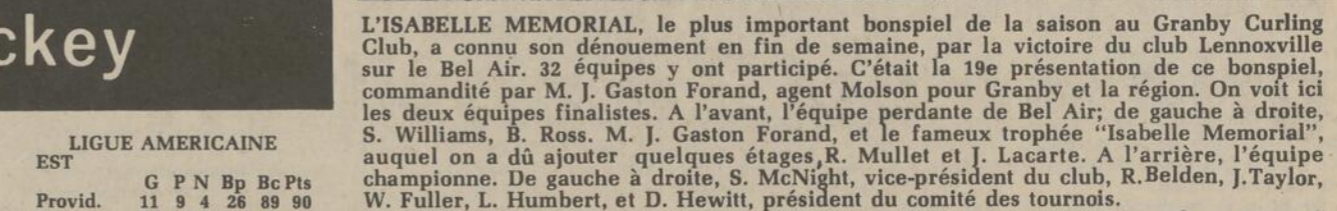
SAMEDI					
G	P	N	Bp	Bc	Pts
Los Angeles	1	Mtl	8		
Chicago	1	Toronto	2		
Boston	1	Philad.	0		
Buffalo	3	Detroit	5		
Californie	2	Vancouver	5		
Minnesota	1	Pittsb.	0		

HIER					
G	P	N	Bp	Bc	Pts
New York	4	L. Angel.	0		
Toronto	4	Buffalo	0		
Boston	6	Detroit	2		
Chicago	5	Minnesota	2		
Philadelphie	2	S.Louis	2		
Philad.	à	Vancouver			
Minnesota	à	S.Louis			

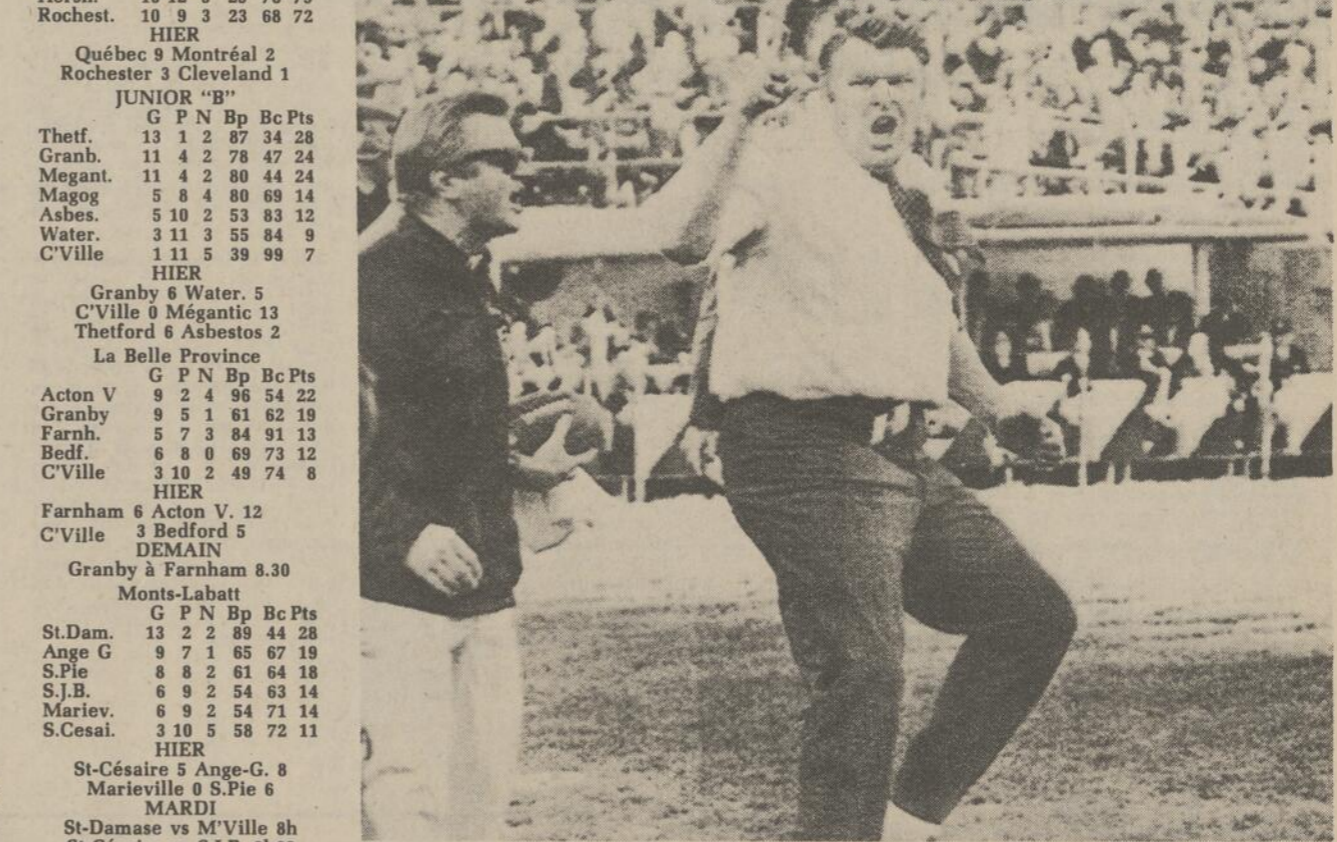
MARDI					
G	P	N	Bp	Bc	Pts
St-Damase	5	Ange-G.	8		
Mariville	4	S.Pie	6		
St-Damase	vs	M'Ville	8h		
St-Césaire	vs	S.J.B.	9h30		



LE BONSPIEL "Isabelle Memorial" présentait aussi une "consolation", pour le trophée Tob Jackman. Voici les deux équipes finalistes. A souligner que St-Jean a défait le Granby Curling Club dans la finale. A l'avant, les perdants, on reconnaît R. Rioux, D. Hewitt, président des tournois, S. McNight, vice-président du club, Don Boys, D. Johnston et C. Pow. Dans la deuxième rangée, on remarque les champions: de gauche à droite, A. Beaugrand, B. Paterson, B. Nimjean, M. J. Gaston Forand, agent Molson et J. Braconnier.



L'ISABELLE MEMORIAL, le plus important bonspiel de la saison au Granby Curling Club, a connu son dénouement en fin de semaine, par la victoire du club Lennoxville sur le Bel Air. 32 équipes y ont participé. C'était la 19e présentation de ce bonspiel, commandité par M. J. Gaston Forand, agent Molson pour Granby et la région. On voit ici les deux équipes finalistes. A l'avant, l'équipe perdante de Bel Air; de gauche à droite, S. Williams, B. Ross, M. J. Gaston Forand, et le fameux trophée "Isabelle Memorial", auquel on a dû ajouter quelques étages, R. Mullet et J. Lacarte. A l'arrière, l'équipe championne. De gauche à droite, S. McNight, vice-président du club, R. Belden, J. Taylor, W. Fuller, L. Humbert, et D. Hewitt, président du comité des tournois.



LE PILOTE John Madden des Raiders d'Oakland de la Ligue Nationale de football, y va d'un pas de danse à la suite d'une décision douteuse de l'officiel. Toutefois, son club l'a emporté pour s'assurer le championnat de sa division.

Montrose annule 2-2

GRANBY — Le Montrose s'est rallié pour deux buts au cours de la troisième période, annulant 2-2 avec le Thor Mills, dans un match régulier de la Ligue de hockey industrielle-Dow. P. Fafard et R. Richer ont réussi les buts du Montrose, alors que R. Dostie et G. Blouin comptaient pour Thor Mills.

Le but égalisateur est survenu à 10:53 du dernier vingt, alors que Richer déjouait le cerbère S. Fontaine.

MAHEU AUTO INC.

Achète mieux, qui achète chez Maheu

La plus belle voiture de l'année et la meilleure, que nul autre ne peut vous offrir. Pour sa qualité et son roulement de tranquillité.

SEUL DODGE VOUS OFFRE DE LA PLUS PETITE A LA PLUS GROSSE VOITURE.

POLARA '70 Custom	DODGE '67
CORONET '70	COUGAR '67
DART '70	CHRYSLER '66
CHALLENGER '70	VALIANT '65
CHRYSLER '69	PLYMOUTH '65
CHEVROLET '69	CADILLAC '64
DODGE '68	DODGE '64
OLDSMOBILE '67	MOTOR '64
CHRYSLER '67	

DODGE '70 2 DODGE '68 DODGE '66

(voit. neuve, 3/4 tonne, H.D.) 1/2 TONNE 1 TONNE

Achète mieux, qui achète chez Maheu

GRANBY WATERLOO

378-7474 378-6283 539-1122

PALAIS des SPORTS

LUNDI 14 DECEMBRE

PETITE PATINOIRE

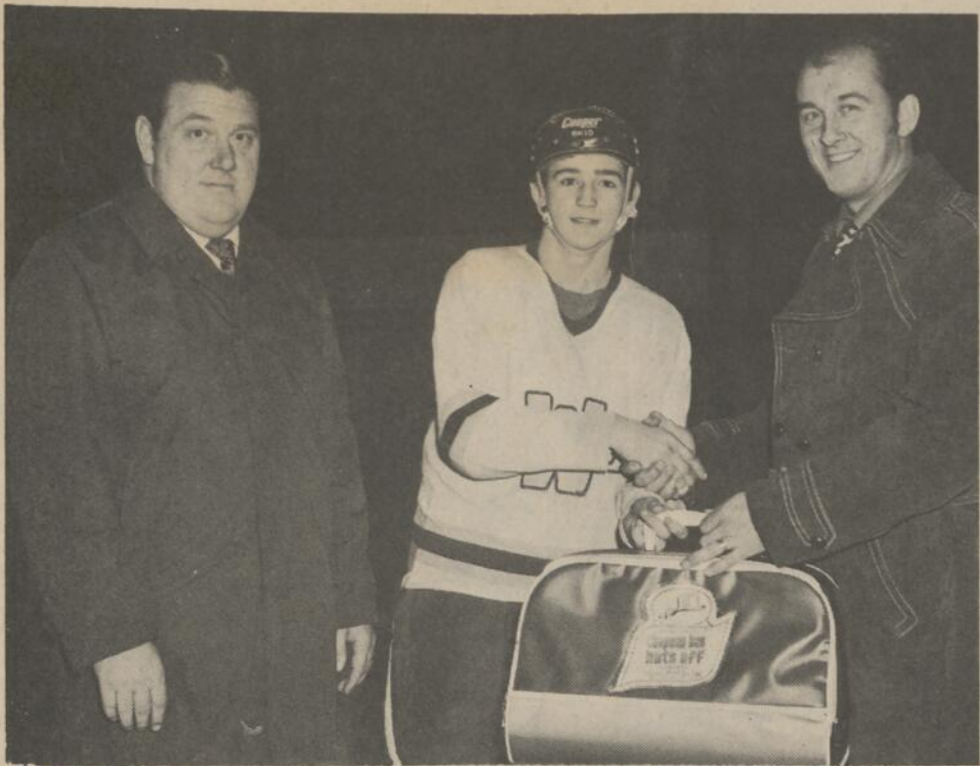
4.30 Tigres Mosquitos A
5.30 Mosquitos A St-Eugène vs St-Luc
6.30 Junior B des Loisirs Aigles vs Elans
8.00 Alouettes vs Tigres
9.30 Lynx vs Bisons

GRANDE PATINOIRE

4.30 St-Luc Pee Wee A
5.30 Bantam A St-Eugène vs Notre-Dame
6.30 Ligue Dépression

ROYAL CROWN COLA

L'UNIQUE...
L'AUTHENTIQUE...
Méfiez-vous des imitations!



CHAPEAU BAS...

Le jeune Daniel Doyon marqua récemment le premier tour de chapeau chez les Maroons de Waterloo de la ligue Junior des Cantons de l'Est. Il recevait donc pour souligner son exploit un magnifique sac de voyage du concours "Chapeau Bas" de la Brasserie Dow-O'Keefe. La remise était faite lors d'une récente joute locale des Maroons. Sur la photo on reconnaît M. Gilles Poullet, représentant Dow-O'Keefe pour la région qui procéda à la présentation. M. Guy Hopkins à gauche président des Maroons, assiste à la scène.

Les Obélix déroutés 10-4

WATERLOO (JP) — Les Obélix de l'hôtel de Waterloo subissaient dernièrement un cuisant revers de 0 à 4 aux mains des Chevaliers de St-Hyacinthe, lors d'une joute régulière de la ligue Régionale de l'Est disputée à Waterloo. Cette victoire des Chevaliers leur assure une priorité de deux points sur les Obélix dans la course au championnat du circuit et l'exclusivité du deuxième rang.

Les visiteurs connaissaient un début de joute endiablée, patinant à vive allure et dérouteant l'adversaire grâce à un jeu de position impeccable et des passes précises. St-Hyacinthe prenait les devants 2 à 0 au premier engagement pour forcer les Obélix à ouvrir la machine, tout en délaissant la défense. C'est ainsi que les Chevaliers capotaient sur des erreurs pour porter le compte 6 à 2 en deuxième.

André d'Anou s'avérait la grande étoile de la joute avec ses trois buts, alors que Guy St-Amand et Benoit Matte en obtenaient deux chacun et P. Allard, Jean Lemieux, Serge Bannville un. Pour les Obélix, Jean Robidoux en marquait deux, tandis que Jacques Malouin et Bernard Chevrier complétaient.

Allard, Jean Lemieux, Serge Bannville un. Pour les Obélix, Jean Robidoux en marquait deux, tandis que Jacques Malouin et Bernard Chevrier complétaient.

LES RÉSULTATS A Blue Bonnets

Tous droits réservés 1970 par MacMurray Publishing Co. Ltd. (Daily Racing Form)

SAMEDI

1ère course Trot A réclamer Bourse: \$1,400

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
Titan Richelieu	8	1	1	1	1	2:11	Bergeron	1.75
Tina Silk	2	5	3	2	2	2:11.9	Noblet	3.20
Lucky Friday	1	4	4	2	3	2:11.4	Normandin	4.50
Sandy Glen	4	3	3	4	4	2:12	Sanson	5.60
Todd Mite	7	7	7	7	7	2:13.3	Caldwell	18.20
Armo Jazz	6	8	8	8	8	2:13.3	Grise	8.50
Lynn Crystal	3	8	8	8	7	2:15	Ricard	16.10
Speed To Burn	5	2	2	5	8	2:15.3	Bouvette	5.20
8-Titan Richelieu	5.50	3.70	3.00	Temps: 32.1 1.94.2 1.38 2.11				
2-Titan Silk	7.40	1.60		Plate rapide				
1-Lucky Friday	—	1.60						

2ème course Amble A réclamer Bourse: \$1,200

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
Dream Pilot	6	1	1	1	1	2:10.1	Filion	2.95
Kimberly Sil	7	5	5	4	2	2:10.4	MacGregor	45.10
Shadyale Chant	5	3	3	3	3	2:12	Lachance	4.50
A Little Scotch	3	6	6	6	4	2:12	Dequise	13.10
Symphonie Starline	8	7	7	7	8	2:13	Turcotte	4.95
Glade Run	8	7	7	7	8	2:13.1	Grise	9.20
Diller Sport	1	3	3	4	7	2:14	Larreau	10.20
Shadyale Counal	4	8	8	8	9	2:15.3	Robillard	40.50
Adios Kim	2	9	9	9	9	—	CMÉ	2.35
6-Dream Pilot	7.90	1.20	1.00	Temps: 31.4 1.04.1 1.38 2.10.3				
7-Kimberly Sil	—	1.20		Plate rapide				
5-Shadyale Chant	—	1.20						

3ème course Trot A réclamer Bourse: \$1,400

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote	
Gordie Parker	8	1	1	1	1	2:10.3	Filion	6.65	
Rare Byrd	4	2	2	2	1-1/4	2:09.2	Paquette	4.20	
Sau Hanover	7	1	1	1	3	2:11.3	Grise	12.20	
Bret Flicka	7	8	7	3	4	1-3/4	2:09.3	Jones	4.40
Berwick	2	3	5	8	5	2:10	Boucher	14.50	
Canadian Lobell	6	7	8	7	3-1/2	2:10.2	CMÉ	22.80	
Wing Ding King	6	7	8	7	3-1/2	2:10.2	CMÉ	9.20	
Lynn Salberry	3	1	1	1	3	2:11.1	Lebeau	9.20	
8-Gordie Parker	1.90	1.10	1.00	Temps: 31.1 1.04.1 1.38 2.10.3					
1-Rare Byrd	—	1.10		Plate rapide					
4-Sau Hanover	—	1.10							

4ème course Trot A réclamer Bourse: \$1,200

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
Midas Hanover	8	3	4	1	1	2:12	Lacharité	6.40
Burgundy	2	1	1	1	1	2:12.1	Grise	21.30
Rapid Scott	2	1	1	1	1	2:12.2	Lachance	1.55
Bell Cash	1	2	1	1	1	2:12.2	Bédard	1.80
Front Page Mir	4	1	2	2	5	2:12.3	Grandmaison	8.10
Avanza Queen	9	4	7	8	6	2:12.3	Turcotte	45.80
Diller Day	8	9	9	9	9	2:13	Alain	99.60
Barlin Mars	8	9	9	9	6	2:13	Grise	25.35
3-Midas Hanover	14.80	6.20	3.70	Temps: 32.1 1.05.1 1.38 2.12.1				
8-Burgundy	—	1.20		Plate rapide				
3-Rapid Scott	—	1.20						

5ème course Trot A réclamer Bourse: \$1,400

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
John Honors	2	3	3	3	1-3/4	2:11	Bédard	3.35
Winning Ace	2	3	3	3	1-3/4	2:11	Bédard	3.35
Roy Queen	7	1	1	1	3	2:11.1	Savignac	10.20
Armo Explorer	1	4	4	4	4	2:11.2	Bédard	9.60
Silver A	8	4	4	4	3	2:12.3	Katle	14.20
Belknap Baby	5	9	9	9	6	2:12.3	Paysan	14.20
Letia	5	9	9	9	6	2:12.3	Paysan	14.20
Harwood Wirra	4	6	6	6	7	2:13.4	Filion	6.50
2-Black Hanover	6.70	3.00	2.00	Temps: 31.1 1.04.1 1.38 2.10.2				
2-Winning Ace	—	3.00		Plate rapide				
7-Roy Queen	—	3.00						

6ème course Trot A réclamer Bourse: \$1,100

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
Brushoff Wick	2	1	1	1	1	2:10	Nadeau	8.35
Georges Jewel	4	1	1	1	2	2:11	Hanna	1.10
Dee Cash	1	2	2	2	2	2:11	Hanna	1.10
Coquine	6	4	4	4	4	2:11	Dequise	4.50
Success Fay	7	2	2	2	5	2:11.3	Foley	14.50
Kappa Queen	5	7	7	7	6	2:11.3	Foley	14.50
Valleyfield Star	8	8	8	8	7	2:11.4	Bardier	5.20
Flaming Hank	6	8	8	8	7	2:11.4	Bardier	5.20
2-Brushoff Wick	14.70	5.20	4.80	Temps: 31.1 1.05.1 1.38 2.11.1				
4-Georges Jewel	—	1.40		Plate rapide				
3-Dee Cash	—	1.40						

7ème course Trot A réclamer Bourse: \$1,500

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
Harlan Marv	3	5	5	5	2	2:11	Alain	5.20
Gentleman Mir	2	1	1	1	1	2:11	Hanna	3.20
Ruby Moko	5	6	6	6	4	2:11.2	Caldwell	3.20
Ridgevue Lady	6	7	7	7	4	2:11.2	Bouillier	8.60
Wauhell	4	7	7	7	4	2:11.3	Pinton	8.60
Confused Mir	7	4	4	4	3	2:11.3	Dequise	50.70
Wighly Hoot	4	3	3	3	7	2:11.4	Filion	8.40
Theda Sue	8	4	4	4	6	2:11.4	Desjardis	15.20
2-Harlan Marv	4.50	3.10	2.60	Temps: 32.1 1.05.1 1.38 2.11.1				
3-Gentleman Mir	—	7.40	3.80	Plate rapide				
1-Ruby Moko	—	7.40	3.80					

8ème course Trot A réclamer Bourse: \$1,200

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
Master Brown	4	6	6	6	7	2:10	Bédard	2.10
Pink Pick	1	8	8	8	8	2:10	Nadeau	4.35
Cookie	2	2	2	2	3	2:10.1	Lefebvre	2.85
Isko Hanover	5	1	1	1	4	2:10.1	Dequise	10.20
Worthy Lucia	8	8	8	8	6	2:10.2	Filion	7.30
Flaming Hank	6	3	3	3	8	2:10.3	Hanna	6.65
4-Master Brown	6.20	3.80	2.80	Temps: 31.9 1.04.3 1.37.4 2.10				
3-Pink Pick	—	1.50		Plate rapide				
2-Cookie	—	1.50						

9ème course Trot A réclamer Bourse: \$1,700

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
Byrd Time	1	3	3	3	2	2:09.1	White	1.80
Qui Nhon	1	3	3	3	2	2:08.3	Turcotte	0.90
Armo Explorer	5	7	7	7	4	2:08.3	Lachance	3.10
Howard Mir	4	6	6	6	4	2:08.4	Robillard	6.10
Pompiet Bill	3	5	5	5	5	2:09	Lacharité	3.50
Victory Creed	2	4	4	4	5	2:09	MacGregor	17.20
Oxford Flyer	7	7	7	7	7	2:09.3	Picard	20.40
8-Byrd Time	24.30	7.40	4.10	Temps: 32.1 1.06 1.37.1 2.08.2				
1-Qui Nhon	—	1.90	2.70	Plate rapide				
5-Chico Hebert	—	1.90	2.70					

10ème course Trot A réclamer Bourse: \$1,300

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
Duffy Bet	3	4	4	4	2	2:09.1	White	6.20
Rusty Moko	3	4	4	4	2	2:09.1	Bouillier	7.20
Patina Lobell	1	2	2	2	3	2:08.3	Lachance	1.80
Keystone Victor	4	5	5	5	6	2:10.1	Hanna	4.80
Keystone Ben	7	1	1	1	5	2:10.3	McGregor	2.55
Sidney Frost	2	9	9	9	9	2:11	Filion	15.20
Shadyale Glow	5	5	5	5	3	2:11.1	Findley	23.20
8-Duffy Bet	14.40	7.50	5.90	Temps: 32.1 1.05.4 1.37.2 2.09.1				
3-Rusty Moko	—	7.40	6.40	Plate rapide				
6-Patina Lobell	—	7.40	6.40					

11ème course Trot A réclamer Bourse: \$1,100

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
Byrd Time	1	3	3	3	2	2:09.1	White	1.80
Qui Nhon	1	3	3	3	2	2:08.3	Turcotte	0.90
Armo Explorer	5	7	7	7	4	2:08.3	Lachance	3.10
Howard Mir	4	6	6	6	4	2:08.4	Robillard	6.10
Pompiet Bill	3	5	5	5	5	2:09	Lacharité	3.50
Victory Creed	2	4	4	4	5	2:09	MacGregor	17.20
Oxford Flyer	7	7	7	7	7	2:09.3	Picard	20.40
8-Byrd Time	24.30	7.40	4.10	Temps: 32.1 1.06 1.37.1 2.08.2				
1-Qui Nhon	—	1.90	2.70	Plate rapide				
5-Chico Hebert	—	1.90	2.70					

12ème course Trot A réclamer Bourse: \$1,200

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
Duffy Bet	3	4	4	4	2	2:09.1	White	6.20
Rusty Moko	3	4	4	4	2	2:09.1	Bouillier	7.20
Patina Lobell	1	2	2	2	3	2:08.3	Lachance	1.80
Keystone Victor	4	5	5	5	6	2:10.1	Hanna	4.80
Keystone Ben	7	1	1	1	5	2:10.3	McGregor	2.55
Sidney Frost	2	9	9	9	9	2:11	Filion	15.20
Shadyale Glow	5	5	5	5	3	2:11.1	Findley	23.20
8-Duffy Bet	14.40	7.50	5.90	Temps: 32.1 1.05.4 1.37.2 2.09.1				
3-Rusty Moko	—	7.40	6.40	Plate rapide				
6-Patina Lobell	—	7.40	6.40					

13ème course Trot A réclamer Bourse: \$1,100

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
Byrd Time	1	3	3	3	2	2:09.1	White	1.80
Qui Nhon	1	3	3	3	2	2:08.3	Turcotte	0.90
Armo Explorer	5	7	7	7	4	2:08.3	Lachance	3.10
Howard Mir	4	6	6	6	4	2:08.4	Robillard	6.10
Pompiet Bill	3	5	5	5	5	2:09	Lacharité	3.50
Victory Creed	2	4	4	4	5	2:09	MacGregor	17.20
Oxford Flyer	7	7	7	7	7	2:09.3	Picard	20.40
8-Byrd Time	24.30	7.40	4.10	Temps: 32.1 1.06 1.37.1 2.08.2				
1-Qui Nhon	—	1.90	2.70	Plate rapide				
5-Chico Hebert	—	1.90	2.70					

14ème course Trot A réclamer Bourse: \$1,200

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
Duffy Bet	3	4	4	4	2	2:09.1	White	6.20
Rusty Moko	3	4	4	4	2	2:09		

Madame

La participation des parents aux soins de l'enfant hospitalisé

Une étude menée au Hospital for Sick Children de Toronto, démontre que la participation aux soins de l'enfant hospitalisé, dépend de l'âge du malade et de la réaction de l'infirmière vis-à-vis l'aide des parents et varie suivant l'origine ethnique des parents.

Il y a quatre ans, le personnel du Hospital for Sick Children de Toronto s'est rendu compte que les parents pouvaient participer aux soins de leurs enfants. Les heures de visite ont alors été modifiées et portées de 11 heures du matin jusqu'à 20 heures.

On s'est ensuite posé les questions suivantes: Comment les parents peuvent-ils participer? D'après les infirmières que peuvent faire les parents pour leurs enfants? Les parents eux-mêmes, que pensent-ils être capables de faire? En quoi les infirmières et les parents différaient-ils d'opinion?

Afin de pouvoir répondre à ces questions, nous avons mené une enquête au cours de laquelle nous avons interviewé et observé 78 parents dont les enfants étaient hospitalisés en cardiologie, neurochirurgie, oto-rhino-laryngologie, chirurgie, orthopédie, urologie et chirurgie plastique et même dans les unités où les enfants étaient isolés soit à cause de brûlures ou d'infections postopératoires. Cinquante de ces parents étaient originaires du Canada, tandis que 26 étaient nés en dehors du pays; onze de ces derniers étaient au Canada depuis moins de dix ans.

Nous espérons que nos conclusions inciteraient le personnel à accepter l'aide des parents et l'amèneraient à se rendre compte que les parents constituent le pivot de la continuité des soins chez les enfants.

Méthodes employées
L'exposé d'abord les objectifs de l'étude et les méthodes employées, aux infirmières-chefs, en leur demandant leurs suggestions. Au cours de mes rencontres avec le personnel du service, j'exhortai les membres à collaborer en formulant leurs opinions.

Les parents devant participer à l'étude ont été choisis au hasard. Lors d'une première rencontre, je leur expliquai les motifs de l'étude et de quelle façon ils pouvaient aider. Tout en souhaitant apporter leur concours, plusieurs parents étaient d'avis que leur contribution soit plutôt limitée. Dès qu'ils eurent accepté de participer, j'en informai les infirmières qui soignaient leurs enfants.

Je cherchais à obtenir des parents les renseignements suivants: si l'enfant avait déjà été hospitalisé et où; l'occupation du père, l'adresse de la famille; si la mère travaillait à l'extérieur; combien de fois par

semaine ils pouvaient visiter l'enfant; le nombre et l'âge de ses frères et sœurs; si les parents avaient déjà eux-mêmes été hospitalisés; ce qu'ils faisaient lorsqu'ils venaient voir leur enfant; s'ils savaient quelle serait la durée de l'hospitalisation.

Les infirmières et les parents furent ensuite invités à remplir un questionnaire dans lequel les parents devaient indiquer ce qu'ils étaient prêts et en mesure de faire pour leur enfant ainsi que la nature de l'aide dont ils auraient besoin. Après avoir résumé ces réponses, je pris note des suggestions me paraissant pertinentes.

J'observai le comportement des parents auprès de leur enfant et l'attitude de l'infirmière envers les parents; je m'enquis de ce que pensait l'infirmière de l'aide des parents et dans quelle mesure elle les encourageait à faire quelque chose pour l'enfant.

Une participation qui varie
Sur 78 questionnaires, 62 (soit 81 p. 100) ont été remplis par la mère seule; deux (soit 3 p. 100), par le père seul et 12 (soit 16 p. 100) par le couple. Soixante-onze infirmières ont rempli le questionnaire et cinq se sont abstenus, estimant ne pas connaître assez les parents.

Tous les parents se sont déclarés prêts à reconforter et à rassurer leur enfant. Au-delà de 90 p. 100 consentaient à l'encourager à boire, à le faire manger, à le déshabiller à son entrée à l'hôpital, à le distraire et à jouer avec lui.

Les parents nés au Canada se montraient davantage prêts à aider au soin de leur enfant que les parents nés hors du Canada. Au moins 10 p. 100 plus de parents nés au Canada consentaient à prendre la température, le pouls, la respiration et la pression sanguine, à faire manger et à faire la toilette de l'enfant dans sa crouquette ou son berceau, à l'accompagner au service de radiographie et à faire son lit.

Les parents nés hors du Canada mais résidant au pays depuis plus de 10 ans paraissent moins pressés à participer aux soins de l'enfant que les parents vivant ici depuis moins de 10 ans. Ce manque d'empressement se manifestait surtout lorsqu'il s'agissait de réprimander l'enfant, de prendre sa température, son pouls et sa respiration, de le faire manger ou de faire sa toilette pendant l'administration d'une injection intraveineuse ou dans son berceau; ils se montraient également peu pressés à accompagner l'enfant à la salle d'opération, à recueillir un spécimen d'urine et à prendre note du dosage de la quantité de liquide éliminé, de même qu'à faire le lit.

Les activités auxquelles les

parents vivant au Canada depuis moins de 10 ans acceptaient de participer étaient plutôt de nature affective et protectrice; imposer à l'enfant des limites à ses activités, l'encourager à boire, le déshabiller au moment de son entrée à l'hôpital, le faire manger, faire sa toilette pendant l'administration d'une intraveineuse ou dans son berceau, le tenir pendant l'examen médical, l'accompagner au service de radiographie, lui administrer ses médicaments par voie orale.

Les infirmières, en général, acceptent volontiers l'aide offerte par des parents; elles croient en outre que si on les y encourageait, les parents d'enfants au-dessous de cinq ans l'aideraient davantage. Quelques infirmières étaient d'avis que les parents comptant moins de 10 ans de résidence au pays pouvaient aider davantage. L'enquête démontre de plus que lorsque les parents et l'enfant parlent une autre langue, les infirmières laissent aux parents plus de soins. Au cours de l'étude un certain nombre d'infirmières se sont abstenues de parler aux parents lorsqu'ils croyaient, souvent à tort, que ceux-ci ne parlaient pas l'anglais.

Les infirmières et les parents diffèrent d'opinion sur la nature des soins que ceux-ci sont en mesure de donner à leur enfant. Sur 320 points de vue différents entre les parents et les infirmières, dans 22 p. 100 des cas, il s'agissait de parents d'enfants de 23 mois ou plus jeunes tandis que dans 40,3 p. 100 des cas, il s'agissait des parents d'enfants de deux à cinq ans; les parents d'enfants de six à dix ans représentaient 34,4 p. 100 et ceux d'enfants de 11 ans et plus, 23,1 p. 100.

La plupart des parents étaient disposés à aider et à assumer plus de tâches que les infirmières n'étaient prêtes à leur en confier, par exemple: pratiquer la suction, la percussion pulmonaire pour faciliter le drainage, changer les pansements, prendre la tension artérielle, la température, le pouls, la respiration; tenir l'enfant durant des traitements ou des examens douloureux. Parents et infirmières s'accordent pour reconnaître que les parents d'enfants en-dessous de cinq ans pouvaient faire davantage du point de vue des soins. Ils ne s'accordent pas cependant sur la nature des tâches que peuvent assumer les parents. Les parents du groupe d'enfants de 6 à 10 ans hésitaient davantage à accomplir des tâches que les parents d'enfants plus jeunes, sauf qu'ils se montraient prêts à tenir l'enfant lorsque cela était nécessaire.

Un plus grand nombre de parents d'enfants de tous âges étaient prêts à administrer les médicaments par voie orale qu'il ne se trouvait d'infirmières consentantes à leur confier cette responsabilité. Plus d'infirmières que de parents étaient d'avis que les parents pouvaient faire manger ou faire la toilette de l'enfant dans la crouquette, quel que soit le groupe d'âge auquel ils appartiennent, sauf ceux de onze ans et plus. Plus de parents, à l'exception de ceux du groupe six à dix ans, souhaitaient faire manger leur enfant, faire sa toilette (même avec une intraveineuse), le conduire à la salle d'opération et le réprimander s'il était maussade. L'information recueillie au service de chirurgie démontre qu'un pourcentage élevé de parents et d'infirmières ne sont pas d'accord sur l'aptitude et le consentement des parents à changer les pansements. Les parents ne se montraient pas aussi pressés qu'on aurait pu s'y attendre à accepter de changer les pansements même si plusieurs auraient à le faire à la maison. Quelques-uns déclaraient qu'ils ne voulaient pas voir une plaie fraîche chez leur enfant. Toutefois, on trouvait plus de parents disposés à changer les pansements que d'infirmières prêtes à leur confier cette tâche.

La cigarette est la cause de leur hospitalisation

KINGSTON, Ont. (PC) — Le Dr R. Beverley Lynn maintient que de 15 à 25 pour cent des patients actuellement dans les hôpitaux sont allés parce que la cigarette a détérioré leur état de santé.

Malgré cela, la direction de l'Hôpital général de Kingston refuse de retirer de l'établissement les distributrices de cigarettes, a souligné le chirurgien, professeur à l'université Queen's, qui avait pris la parole jeudi soir devant l'Association des constructeurs d'habitation du comté de Kingston - Frontenac.



La saison des Fêtes approche. Bien des mères de famille ont déjà élaboré le menu du repas de Noël, mais plusieurs autres ne l'ont pas encore fait. A leur intention, on suggère aujourd'hui deux succulents desserts, soit la salade de fruits parfumée à la liqueur d'orange et de petits roulés aux abricots.

Salade de fruits parfumée à la liqueur d'orange et petits roulés aux abricots

La Saison des Fêtes est à quelques pas. Peut-être avez-vous déjà composé le menu de votre repas de Noël? Sinon, voici quelques suggestions: deux succulents desserts, faciles à préparer et surtout, légers. Les estomacs de vos invités vous seront reconnaissants de leur servir cette salade de fruits parfumée à la liqueur d'orange accompagnée de petits roulés aux abricots à la fin d'un repas qui aura sans doute été copieux.

Cette recette du Conseil des conserveries de fruits de l'Australie a été sélectionnée, adaptée à l'usage du Canada et mise au point par madame Claire Friefeld, P. Dt., diplômée en économie domestique.

Salade de fruits parfumée à la liqueur d'orange (6 à 8 portions)
1 boîte (28 onces) de salade de fruits australiens
Ardona (tranches de poires et de pêches)

Tarte de Pennsylvanie

Voici une autre suggestion du temps des Fêtes. C'est un dessert appétissant et nourrissant. En plus d'être vite faite et facile à préparer, car le facteur temps est essentiel à cette période de l'année, cette tarte est très décorative et ne manquera pas de plaire à tous vos convives.

Cette recette du Conseil des conserveries de fruits de l'Australie a été sélectionnée, adaptée à l'usage du Canada et mise au point par madame Claire Friefeld, P. Dt., diplômée en économie domestique.

Base
1 paquet de 7 1/2 onces de biscuits digestifs (à la farine de blé)
1/3 tasse de beurre fondu
1 pincée de cannelle

Garniture
1 boîte de 15 onces de lait évaporé
2c. à table de sucre granulé
1c. à table de poudre de "custard"
1c. à table de sucre granulé
1 boîte de 14 onces de moitiés de poires australiennes, égouttées
1/2 paquet de 3 onces de gélatine à la limette
crème fouettée (facultatif)
cerises glacées

Pour préparer la pâte à tarte, réduire les biscuits en miettes à l'aide d'un rouleau à pâte. Ajouter la cannelle et le beurre fondu et bien mélanger. En couvrir le fond d'une assiette à tarte graissée, de 9" de diamètre; réfrigérer.

Dissoudre la poudre de "custard" dans un peu de lait. Mélanger le sucre avec ce qui reste de lait et amener à ébullition. Incorporer lentement à ce dernier mélange de la pâte de

1 boîte (14 onces) de morceaux d'ananas australiens
1 pamplemousse moyen, sectionné en quartiers
1 orange moyenne, sectionnée en quartiers
2c. à table de sucre fin granulé
6c. à table du jus des fruits en conserve égouttés
3c. à table de jus de cerises marasquines cerises marasquin
4c. à table de liqueur d'orange (ou au goût)

Combiner tous les fruits dans un grand bol; saupoudrer de sucre; ajouter le jus de fruits, le jus de cerises, les cerises et la liqueur d'orange. Bien mélanger. Pour mieux mêler les saveurs, préparer à l'avance et réfrigérer. Servir froid.

Petits roulés aux abricots (12 petits roulés)
1-1/3 tasse de farine tout usage non-tamisée
1/2 c. à thé de sel
3c. à thé de poudre à pâte
1/4 tasse de sucre granulé

6c. à table de lait
1 boîte (14 onces) de moitiés d'abricots australiens égouttés et sectionnés
1/4 tasse de cassonade bien tassée
1c. à thé de cannelle
1 paquet de 2 onces d'amandes mondées et tranchées finement
Graisser 12 moules à muffins. Mélanger la farine, le sucre, le sel et la poudre à pâte dans un bol. Y incorporer le beurre à l'aide d'un coupe-pâte ou de deux couteaux jusqu'à ce que le mélange ait une consistance granulueuse. Ajouter le lait, mélanger à l'aide d'une fourchette et rouler la pâte en une boule ferme. Combiner les abricots, bien égouttés, la cassonade, la cannelle et les amandes et bien mélanger. Abaisser la pâte en un rectangle de 9" x 12" sur une planche enfarinée. Étendre la garniture aux abricots sur toute la surface de la pâte, laissant toutefois à découvert une lisière d'un pouce sur chacun des deux grands côtés du rectangle. Rouler dans le sens de la longueur. Avec un couteau bien aiguisé, couper en 12 tranches égales. Placer les morceaux dans les moules graissés, la partie coupée sur le dessus. Cuire dans un four de 375°F. pendant environ 20 minutes ou jusqu'à ce que la pâte soit d'un beau brun doré. Servir chaud ou froid.

NOTE: Ces petits roulés peuvent être préparés à l'avance, car ils se congèlent facilement.

Un grand prix à Mme Lucie Faure

QUEBEC (PC) — L'Association des femmes diplômées des universités, section de Québec, appuie la décision, de M. Guy Saint-Pierre, de nommer un commissaire chargé d'enquêter sur la propagande politique dans les écoles, révèle la secrétaire du mouvement, Mme André Duval, dans un communiqué remis à la presse.

L'appel de Judy LaMarsh est rejeté

VANCOUVER (PC) — La Cour d'appel de Colombie-Britannique a débouté un appel présenté par Mlle Judy LaMarsh par suite d'un procès pour libelle diffamatoire. C'est à la suite de la publication de son livre Mémoires d'un oiseau dans une cage dorée que l'ex-secrétaire d'Etat avait été tenue de verser une somme de \$2,500 à Ed Murphy, ancien reporter parlementaire pour un poste radiophonique d'Ottawa.

Mlle LaMarsh a vainement tenté d'obtenir que la Cour d'appel trouve un caractère non-diffamatoire aux commentaires que ses Mémoires avaient réservés à M. Murphy. D'autre part, les femmes diplômées se disent en accord avec l'intention manifestée par M. Saint-Pierre de former un comité chargé d'élaborer un code d'éthique pour les enseignants. L'organisme souhaite de plus être invité à faire part de son opinion devant ce comité. L'Association estime que la décision du ministre de nommer un commissaire-enquêteur est "une initiative qui a pour but d'améliorer l'instruction dans le Québec."

vos horoscopes

BELIER du 21 mars au 20 avril

Vous serez enclin à vous exprimer et à agir trop impulsivement. Cela pourrait vous jouer de vilains tours. Soyez calme et prudent.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Période favorable à la réalisation de vos désirs si vous les passez au crible de votre raison au lieu de vous "emballer".

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Vos entretiens avec des personnes influentes pourront faciliter le règlement de certains affaires. Votre vie sentimentale sera merveilleuse pendant cette période.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Veillez à ne pas commettre une fausse manoeuvre dans votre comportement sentimental. Gardez-vous de vous mêler des affaires d'autrui si vous ne voulez pas vous repentir.

LION du 23 juillet au 23 août

Vous obtiendrez plus de satisfaction en vous montrant confiant à l'égard de la personne adorée. Il sera préférable d'être taciturne que de trop parler.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Vous aurez intérêts à faire part de vos préoccupations à l'égard de votre cœur au lieu de vous replier sur vous-mêmes: cela pourrait causer des embêtements.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Ne vous laissez pas aller à la passivité. Vous n'aurez pas lieu de regretter de faire preuve d'initiative dans les affaires comme en amour.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Gardez vous de provoquer des réactions qui contrarieraient le succès de vos initiatives sur le plan sentimental. Vous aurez des succès en affaires.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Vous feriez bien de ne pas réaliser vos projets sentimentaux avant d'avoir consulté votre conjoint. Des désagréments pourraient en suivre.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Ne négligez pas la prudence. Vous ne vous sentirez pas dans votre état habituel, alors, suivez les conseils donnés et déjà reçus.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

Efforcez-vous de demeurer calme dans vos rapports avec la personne aimée. Il ne faut pas brusquer rien, surtout en amour.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

Vous obtiendrez aisément une aide ou des conseils qui vous permettraient de résoudre des problèmes d'ordre courant que vous avez pourtant de la misère à élucider.

Vive la soupe au poisson

Il n'est rien de plus agréable que de déguster un bon chowder de poisson bien chaud lorsqu'il vente et qu'il fait froid au dehors. Ce plat, qui réchauffe jusqu'à la moelle des os, satisfait les appétits les plus voraces.

Le chowder de poisson peut être servi comme plat de résistance ou comme entrée. Si on le sert comme plat principal les portions doivent être généreuses (10 onces ou plus par personne). Des craquelins ou des petits pains croustillés, aussi bien qu'une salade, peuvent l'accompagner. Pour compléter le repas, un dessert de fruits et une boisson suffisent.

Presque toutes les espèces de filets de poisson frais ou congelés conviennent à la préparation d'un chowder. Il faut toutefois décongeler les filets congelés suffisamment pour les détailler en morceaux. Le chowder de poisson peut être un plat économique ou un plat de luxe selon la



Trois bonnes recettes de chowders

On trouvera ci-après trois bonnes recettes de chowders, éprouvées par les économistes ménagers du ministère des Pêcheries du Canada. La première est celle d'un plat traditionnel estimé dans nos provinces Maritimes. La seconde donne une soupe plus veloutée, de saveur particulièrement fine, qui serait idéale pour un souper de famille. Même si la

troisième est destinée aux personnes qui cuisinent à la course, elle donne quand même un plat délicieux et satisfaisant.

Soupe de poisson Bleuaise
1 livre de filets de poisson
2 c. à table de beurre
1/3 de tasse d'oignon haché
2 tasses de pommes de terre en dés
2 tasses d'eau bouillante
2 c. à thé de sel

1/8 de c. à thé de poivre
1/4 de c. à thé de glutamate monosodique
1 pincée de sucre
1 tasse de lait évaporé

Décongeler les filets s'il y a lieu et les détailler en morceaux de 2 pouces.

Dans une casserole profonde, mettre ensemble le beurre, l'oignon, les pommes de terre, l'eau, le sel, le poivre, le glutamate monosodique et le sucre. Couvrir et faire bouillir doucement une quinzaine de minutes, ou jusqu'à ce que les pommes de terre soient presque tendres. Ajouter le poisson et mijoter doucement de 5 à 10 minutes jusqu'à ce que le poisson s'effeuille facilement à la fourchette. Verser le lait et réchauffer lentement, mais ne pas laisser bouillir. Si on le veut, on peut garnir chaque assiette avec un peu de paprika. Sept tasses de soupe.

A MOITIE PRIX

Bénéficiez d'un escompte jusqu'à 50% sur bagues à diamants, montres, bijoux, accessoires électriques, cadeaux, etc., chez les Distributeurs de l'Est, 154, rue Principale, Granby, tél. 372-5131.

CLINIQUE D'ESTHÉTIQUE
Enrg.
Soins de la Peau
Dames et Messieurs
Pour rendez-vous
Tél.: 372-4026

Thérèse St-Pierre
ESTHÉTICIENNE - VISAGISTE
131 rue Principale, Granby, Qué.

MOTS CROISÉS

PROBLEME 7-2

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

- HORIZONTALLEMENT**
- 1—Pour passer les boutons.
 - 2—Parcours des yeux — Recueil de bons mots — Enlèvera.
 - 3—Lui — Toi — D'un verbe gai.
 - 4—Plantes employées contre les maladies de la peau.
 - 5—Almée par Zeus — Qui est de Normandie.
 - 6—Pronom — Non vêtue — Possédé.
 - 7—Relâchement des fils d'un tissu (pl.).
 - 8—Non accompagnée — Adv. de lieu.
 - 9—Qui se décide difficilement.
 - 10—Billet qui autorise à toucher de l'argent — Petits planchers élevés pour y établir des fauteuils.
 - 11—Se servir de — Biscuiterie.
 - 12—Premier mot d'une formule magique — Attachées au mors du cheval.
- VERTICALEMENT**
- 1—Vice dans la prononciation — Usage excessif et injuste.
 - 2—En quel endroit — Espace clos de murs — Hardi.
 - 3—Inf. — Qui ont rapport à l'âne.
 - 4—Ouvrier qui fait des talons — Coups de baguettes.
 - 5—Pron. indéf. — Entorse.
 - 6—Exemples de recherche.
 - 7—Ville allemande — Estonie en eston.
 - 8—Fille d'Inachos — Fleuve en France — Métal précieux.
 - 9—Un des métaux usuels blancs — Produit un bruit subit et violent.
 - 10—Préfixe — Abrév. anglaise de "Road" — Botanique française (1815-1899).
 - 11—Train — Conj. — Légumineuses césalpiniées.
 - 12—Connais — Fit usage — Les sens.

La "tradition" servie à la moderne

Un menu pour vos repas des Fêtes

ENTRÉE
Pâté à la viande individuel
Pointe de tête de veau gras
Aspic aux tomates miniature ou Betteraves campagnardes
Marinade — Catsup maison

POTAGE
Consommé — Vichyssoise
Gelée canneberge
Dinde farcie
Pomme de terre purée
Macédoine légumes ou chou de Bruxelles
Brocoli
Salade Waldorf

DESSERTS
Tartelettes aux fruits à l'Anglaise
Crème Espagnole

PÂTES À LA VIANDE INDIVIDUELS
2 lbs de porc maigre
1 oignon
pâte brisée
3/4 de tasse d'eau bouillante
1/2 tasse de farine
1/2 tasse de beurre
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de poivre
1 c. à thé de glutamate monosodique
1 pincée de sucre
1 tasse de lait évaporé

de poulet dans 1 tasse de lait pendant 3 heures.

Préparation au malaxeur:
Passer au hache viande le foie, le porc et le lard 3 fois. Fouetter au malaxeur 2 minutes, incorporer le bouillon, fouetter 2 minutes.

Préparation au liquideur (blender): Passer le foie, le porc et le lard au hache viande. Mélanger dans un bol avec tous les ingrédients. Passer la composition, 1 tasse à la fois, au liquideur à haute vitesse pendant 1-1/2 minute.

Recouvrir de bardes de lard le fond et les bords d'un moule à pain. Les bardes doivent dépasser le moule de 3 à 4 pouces. Remplir le moule, déposer une feuille de laurier au centre. Rabattre les bardes. Mettre le moule dans une casserole contenant de l'eau. Le placer sur l'étage inférieur du fourneau qui chauffe à 250°F.—275°F., pendant 3 heures. Pour vérifier la cuisson, passer une lame de couteau au centre du pâté, quand il est cuit la lame est sèche et luisante. Faire refroidir le pâté en mettant sur le dessus une petite assiette dans laquelle on dépose un objet lourd. Laisser refroidir à la température de la maison. Le mettre au réfrigérateur dans son moule, laisser reposer 24 heures avant de servir. N.B.: Ce pâté se congèle. Faire décongeler au réfrigérateur pendant 48 heures.

BETTERAVES A LA CAMPAGNARDE
3 tasses betteraves en dés
2 c. à table de sucre
3 t. de beurre
1/3 tasse de vinaigre
1/4 tasse d'eau chaude
1 c. à table de beurre

Cuire, peler les betteraves, les couper en dés. Mélanger le sucre, la farine, délayer avec le vinaigre froid et l'eau. Laisser mijoter 5 à 6 minutes pour épaissir. Ajouter les betteraves.

Au moment de servir, incorporer le beurre.

ASPIC AUX TOMATES
enveloppe gélatine sans saveur
1/2 tasse d'eau froide
15 onces de jus tomate
1/2 tasse d'oignon
1/2 c. à thé sel, pincée poivre
1 c. à thé de sucre
1 c. à table jus citron

Verser la gélatine dans l'eau froide. Ajouter au jus de tomate les condiments: oignon, clou, sel, poivre, sucre. Faire mijoter jusqu'à ce que l'oignon soit tendre. Passer au tamis. Ajouter la gélatine. Remuer jusqu'à dissolution complète. Ajouter le jus de tomate. Faire refroidir, verser dans de très petits moules. On peut déposer

contre, être la source de cauchemars et d'horribles hallucinations.

A l'occasion d'un mauvais voyage, le mot le plus banal peut faire naître dans l'esprit du drogoué, des scènes effroyables. Au son du mot "mouche", par exemple, il peut voir un immense insecte se ruer vers lui; au mot soleil, il pourrait se voir projeté en direction de celui-ci et se sentir cuire sous ses rayons. Une parole qui claque le ramènera peut-être 20 ans en arrière, au beau milieu d'une querelle de famille.

Effrayé et désespéré, c'est alors qu'il peut tenter de s'enlever la vie.

Un service, plusieurs fonctions
Drogue-Secours, qui est avant tout un service d'urgence, remplit plusieurs autres fonctions. En plus d'un service téléphonique sur ses gardes 24 heures par jour, on y offre des renseignements généraux concernant la drogue, et un service d'orientation à court terme aux personnes qui ont besoin de secours immédiats. Des volontaires sont toujours disponibles pour se rendre auprès des jeunes qui sont en danger. On aide ceux-ci une nuit ou deux, jusqu'à ce qu'ils soient suffisamment remis pour continuer leur chemin.

Le service travaille en collaboration avec la "Youth Clinic" rue Ste-Famille, un centre médical où les jeunes peuvent recevoir des soins physiologiques et psychiatriques.

La Gendarmerie royale coopère également lorsqu'il est nécessaire d'identifier certaines drogues.

Enfin, le poste radiophonique CKGM est à leur disposition dans les cas où la population doit être avertie de la circulation d'une drogue dangereuse.

Ce service téléphonique d'urgence était à peu près leur unique préoccupation durant l'été, mais le personnel de Drogue-Secours se propose d'offrir, l'hiver prochain, un service d'information et d'orientation plus poussé. C'est avec l'aide d'une subvention de plus de \$40,000 du ministère fédéral de la Santé qu'ils pourront mettre ces projets à exécution.

Salade Waldorf
2 tasses pommes en dés
1 c. table de jus citron
1 tasse de céleri
1/2 tasse de noix hachées
1/2 tasse de mayonnaise

Couper les pommes en dés, laisser la pelure rouge pour faire de la couleur. Les arroser avec le jus de citron pour empêcher de noircir. Mélanger le céleri, les noix, la mayonnaise et les pommes. Servir sur un lit de laitue.

On peut y ajouter 1/2 tasse de raisins épépinés.

CRÈME ESPAGNOLE
2 tasses de lait
3/4 tasse de sucre
4 oeufs
zeste d'une orange
1/4 tasse d'eau froide
2 c. à table de gélatine
1 c. à thé de vanille
1/8 c. à thé de sel

Dissoudre la gélatine dans l'eau froide. Chauffer le lait au bain-marie avec le sucre, le sel et le zeste d'orange. Battre les jaunes d'oeufs à la fourchette, les réchauffer avec le lait et les incorporer au premier mélange en remuant continuellement. Lorsque la préparation s'attache à la cuillère de bois, rajouter le bain-marie du feu. Ajouter la gélatine peu à peu en brassant. Verser doucement cette sauce dans les blancs d'oeufs montés en neige moule. Déposer dans un moule passé à l'eau froide. Laisser prendre au réfrigérateur. Servir avec une sauce aux oeufs.

Le travail d'équipe, technique de l'heure

Frances Howard, R.N.

Les changements radicaux de l'ère actuelle et la rapidité avec laquelle s'opèrent ne laissent à la profession infirmière qu'une possibilité: avec ses membres et en collaboration avec les autres disciplines de la santé, il lui faut repenser et redéfinir son rôle. Ses membres doivent en outre décider quelles seront leurs fonctions et comment elles entendent les remplir.

En tant qu'infirmières, devons-nous aspirer à "diriger tous les genres d'activités"? devons-nous assumer un rôle de pseudo-décideur? ou bien porterons-nous notre activité vers la pratique des soins infirmiers? Notre rôle, à mon avis, consiste à administrer des soins infirmiers, c'est d'ailleurs ce que proclament les déclarations de nos associations professionnelles.

Les nombreuses critiques à l'adresse de la profession, critiques qui ont aussi bien des milieux infirmiers que de l'extérieur, laissent entendre que nous n'avons pas joué notre rôle tel que nous le décrivions.

Un bon jour, un organisme montréalais au service des jeunes avertit Drogue-Secours qu'un jeune homme à tel endroit, faisait un mauvais voyage. Arrivés sur les lieux, nous constatâmes que les auxiliaires ou aides-soignants qui dispensent des soins ne

reçoivent pas une orientation suffisante et ne sont pas soumis à une surveillance assez étroite. Nous reconnaissons, que souvent, les meilleures soignées quittent le chevet du malade pour des postes administratifs où, la gestion des "affaires" paraît conférer un statut plus élevé que l'administration des "soins".

A l'extérieur de la profession, nous entendons les mêmes critiques mais sur un ton un peu plus amer. Les patients se plaignent de la fragmentation des soins; ne savent plus qui est leur infirmière, à qui demander conseil, de qui attendre appui et réconfort.

Le suis persuadée que les infirmières sont capables de dispenser de bons soins et veulent s'y appliquer. Qu'est-ce donc, alors, qui fait défaut?

C'est le système établi pour l'exercice des fonctions, qui est défectueux; mais, comment pourrait-on l'améliorer? En adoptant la méthode du travail d'équipe.

Pourquoi des soins en équipe?

Le succès, la satisfaction et la récompense dépendent du degré d'initiative et du jugement laissé à l'infirmière soignante. Or, en vertu de notre système actuel, ces responsabilités sont laissées aux personnes détenant des postes administratifs ou de surveillance; l'infirmière soignante est res-

ponsable seulement de fonctions assignées par quelqu'un qui occupe un échelon supérieur dans la hiérarchie.

On prépare les élèves à donner des soins aux patients; malheureusement, le milieu tend à freiner leur initiative et leur motivation si bien qu'elles ont l'impression qu'un plafond limite leurs chances d'avancer quand il ne les force pas à reculer. De guerre lasse, elles se rangent du côté du système.

Dans l'organisation des services infirmiers on devrait considérer le malade et l'infirmière en tant qu'êtres humains. C'est précisément dans cette perspective que furent conçus les soins en équipe. Au sein d'une équipe, les participants, en l'occurrence les infirmières, travaillent avec d'autres infirmières et des malades.

La première préoccupation de l'équipe infirmière consiste à déterminer ce qui vaut le mieux pour le malade. La compétence de tous les membres de l'équipe est mise à contribution afin de fournir les meilleurs soins possibles; un plus grand nombre de malades peuvent ainsi bénéficier d'un maximum de soins de qualité. Au surplus, la responsabilité de la planification et de l'administration se trouve décentralisée et laissée, en majeure partie, à l'infirmière désignée au mala-

A Montréal Une main tendue aux victimes de la drogue

Parmi les usagers de la drogue, plus que sur le fait, font de "mauvais voyages". A Montréal, un service d'urgence leur vient en aide. On l'appelle Drogue-Secours.

Nicole Blais

Drogue-Secours est le fil auquel tient, chaque semaine la vie de quelque 150 victimes de la drogue. Non pas que les usagers de la drogue aient tous besoin de soins, mais certains d'entre eux, soit par manque d'information ou pour avoir fait confiance à un distributeur malhonnête, voient la mort de près.

C'est dans ces moments de désespoir qu'ils composent le numéro de Drogue-Secours et qu'une voix sympathique et compréhensive à l'autre bout leur donne une chance de se raccrocher à la vie. Ils peuvent être faibles et craintifs ou hostiles et agressifs. Dans un langage semblable au leur, on les reconforte, les calme pour qu'ils tiennent bon jusqu'à ce que les montres de Drogue-Secours soient sur les lieux. C'est quelquefois par l'entremise d'amis, d'agences ou de témoins que Drogue-Secours est mis au courant d'un mauvais voyage.

On conduit immédiatement les cas d'hystérie à l'hôpital, le plus souvent à l'hôpital Royal Victoria où des lits leur sont continuellement réservés. La plupart des cas sont traités aux locaux de Drogue-Secours, où on leur offre de l'amitié et de l'aide pour s'échapper de ce monde où ils ne tirent que peu d'avantages. S'il y a lieu, on oriente vers un médecin ou un psychiatre les jeunes qui ont de sérieux problèmes physiques ou psychologiques. Plusieurs étant chômeurs, on les aide parfois à se trouver du travail.

Un mauvais voyage

La drogue peut avoir de bons et de mauvais effets: elle peut faire vivre la vie en rose ou au contraire, être la source de cauchemars et d'horribles hallucinations.

A l'occasion d'un mauvais voyage, le mot le plus banal peut faire naître dans l'esprit du drogoué, des scènes effroyables. Au son du mot "mouche", par exemple, il peut voir un immense insecte se ruer vers lui; au mot soleil, il pourrait se voir projeté en direction de celui-ci et se sentir cuire sous ses rayons. Une parole qui claque le ramènera peut-être 20 ans en arrière, au beau milieu d'une querelle de famille.

Effrayé et désespéré, c'est alors qu'il peut tenter de s'enlever la vie.

Un service, plusieurs fonctions

Drogue-Secours, qui est avant tout un service d'urgence, remplit plusieurs autres fonctions. En plus d'un service téléphonique sur ses gardes 24 heures par jour, on y offre des renseignements généraux concernant la drogue, et un service d'orientation à court terme aux personnes qui ont besoin de secours immédiats. Des volontaires sont toujours disponibles pour se rendre auprès des jeunes qui sont en danger. On aide ceux-ci une nuit ou deux, jusqu'à ce qu'ils soient suffisamment remis pour continuer leur chemin.

Le service travaille en collaboration avec la "Youth Clinic" rue Ste-Famille, un centre médical où les jeunes peuvent recevoir des soins physiologiques et psychiatriques.

La Gendarmerie royale coopère également lorsqu'il est nécessaire d'identifier certaines drogues.

Enfin, le poste radiophonique CKGM est à leur disposition dans les cas où la population doit être avertie de la circulation d'une drogue dangereuse.

Ce service téléphonique d'urgence était à peu près leur unique préoccupation durant l'été, mais le personnel de Drogue-Secours se propose d'offrir, l'hiver prochain, un service d'information et d'orientation plus poussé. C'est avec l'aide d'une subvention de plus de \$40,000 du ministère fédéral de la Santé qu'ils pourront mettre ces projets à exécution.

Un corps policier féminin à Varsovie

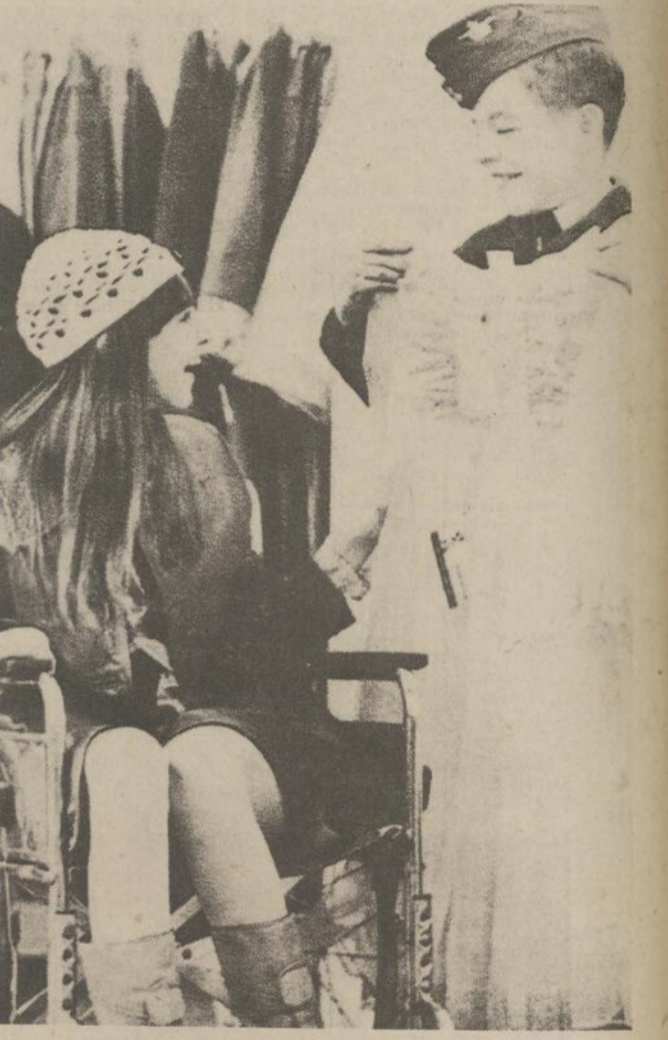
VARSOVIE (PA)—Pour ordonner la circulation automobile dans les rues de Varsovie, le gouvernement polonais vient de créer, au sein de la police, un corps féminin composé de quelque 400 "policieresses".

Des essais récemment faits, les autorités avaient conclu que ces belles amazones pourraient réglementer la circulation des 110,000 véhicules motorisés de la ville, "avec plus de grâce et d'efficacité" que leurs homologues masculins.

Les conditions d'admission des candidates sont les suivantes: diplôme de fin d'études secondaires, connaissance d'au moins une langue étrangère, et un joli minois.

On magasine

Ce jeune cadet de l'air semble éprouver beaucoup de plaisir à magasiner avec cette demoiselle souffrant de paralysie cérébrale. Quelque 60 jeunes malades ont ainsi envahi Montréal, en fin de semaine, pour faire une tournée de magasins. On a demandé à des cadets de les accompagner.



Soraya a rompu les derniers liens avec le pays dont elle fut l'impératrice

Désormais, Soraya est considérée définitivement comme une étrangère pour les Iraniens. Conformément à la loi, elle a renoncé à tous ses biens qu'elle possédait en Iran, et qui ont été achetés par l'administration des Biens de la Couronne, un peu grâce à Farah, qui avait empêché qu'ils soient vendus aux enchères.

Aujourd'hui, elle ne possède absolument plus rien en Iran: ni immeuble, ni maison familiale, ni terrains, plus rien.

Ses parents les plus proches sont même morts durant ces dernières années, notamment son père et sa grand-mère maternelle et deux oncles qu'elle aimait particulièrement.

Plus rien ne l'attache à l'Iran, plus rien ne peut l'inciter à y retourner.

A part quelques souvenirs, mais vus-on-avec des souvenirs?

Naturalisée allemande!

C'est l'ambassade impériale d'Iran à Rome qui a officiellement signifié à l'ex-souveraine que désormais elle n'avait plus le droit d'avoir un passeport iranien. Elle avait eu pendant huit ans un passeport diplomatique, puis pendant les quatre dernières années, un passeport de service. Elle ne peut même plus jouir de certaines prérogatives qu'avait les ressortissants iraniens en Italie, suite à la signature en 1967 d'accords bilatéraux de coopération.

...mais toujours princesse

Soraya ne garde qu'une seule chose de son tumultueux passé: le titre de princesse — et non pas de princesse imprimée — que le shah lui a donné personnellement après leur divorce, en mars 1958, et qu'elle ne pourra pas transmettre à d'éventuels descendants.

Ce titre lui est strictement personnel. Le Palais impérial de Téhéran tenait par ces mots à clairement faire comprendre à la mère de Soraya, née Eva Karol, qu'elle n'avait aucun droit de porter le titre de princesse. Ne serait-ce que parce que Madame Farideh Diba, mère de la reine et grand-mère de l'héritier, est restée simplement "Madame" et non princesse.

Chrétienne

On prétend que Soraya a également définitivement renoncé à la religion islamique, qu'elle avait embrassée à l'âge de 19 ans, lors de son mariage

avec le shah.

Baptisée à sa naissance et élevée dans la religion chrétienne pendant de longues années en Allemagne, en Suisse et en Angleterre, Soraya n'avait pu se faire aux traditions et aux coutumes de l'Islam, et elle aurait définitivement renoncé à cette religion tout en répudiant la nationalité iranienne.

Vingt années de déboires

A part son père Khalil Khan qui vit en Allemagne et son frère Bijan qui s'occupe de ses intérêts, Soraya n'a gardé aucun ami iranien. Depuis deux ans, elle n'en a rendu aucun.

Depuis la mort de sa grande amie Goli Massoudi, elle a renoncé à fréquenter les Iraniens qui ne lui ont laissé, affirme-t-elle, que des mauvais souvenirs.

Récemment à des amis romains, elle a dit:

— C'est vingt dernières années de ma vie m'ont apporté plus de déboires que de joies. Je les ai donc oubliées. J'ai toute une nouvelle vie devant moi et je veux la vivre intensément.

Un seul souci: en vivant cachée et heureuse avec Indovina ces derniers mois, elle a pris six kilos, et ce poids supplémentaire reculé ses projets de film qu'elle devait prendre cet automne à Marrakesch.

Victor SEMNAN

UNE PHOTO POUR NOËL
Un cadeau pour l'être cher. En noir et blanc ou couleur.

Aussi cartes de Noël avec photo

STUDIO CLAUDE CHAMPAGNE
N.L.I.
Spécialité: Photos de mariage
374, ST-VIATEUR
378-6118 — GRANBY

Élévision

- 6:30 3 Test Pattern
- 7:00 3 CBS Morning News
- 7:15 12 Montreal Bulletin
- 7:20 10 Mire-Musique
- 7:25 10 Horaire-Bienvenue
- 7:45 8 Morning Report
- 7:50 3 Morning Report
- 7:55 3 CBS Morning News
- 8:00 3 Captain Kangaroo
- 8:03 6 Farm and Home
- 8:05 10 Standby Six
- 8:15 12 The Sandbox
- 8:30 8 Lundi: Smokey Bear, Mardi: Jonny Quest, Mercredi: Catherooa Cat, Jeudi: Bulwinkle, Vendredi: Discovery.
- 8:35 6 Mr. Dressup
- 8:45 7 Jean Manolesco
- 9:00 3 Mike Douglas
- 9:05 5 He Said She Said
- 9:10 5 Test Pattern & Music
- 9:15 6 Quebec School Telecast, Mardi, jeudi: Bonjour François.
- 9:20 8 Lundi: Snuffy & Barney, Mardi: Beetle Bailey, Mercredi: Crazy Cat, Jeudi: Cool McCool, Vendredi: Something Else.
- 9:25 10 Madame est servie
- 9:30 12 Wild Whirl Of Fashion
- 9:35 7 Dessins animés
- 9:45 2 Aujourd'hui à CBFT
- 9:50 2

après-midi

- 12:00 3 Where The Heart Is
- 12:05 5 Elwood Glover's Luncheon Date
- 12:10 5 Jeopardy —
- 12:15 7 Minirama
- 12:20 8 Bewitched
- 12:25 10 Le 10 vous informe
- 12:30 12 The Flintstones
- 12:35 15 Le 13 vous informe
- 12:40 15 Les petites annonces
- 12:45 10 Cine-lundi
- 12:50 3 CBS News
- 12:55 3 Search for Tomorrow

- 1:15 3 Fashions in Sewing
- 1:30 3 As The World Turns
- 1:35 6 55 North
- 1:40 5 Maple Street
- 1:45 5 Words and Music
- 1:50 8 Let's Make a Deal
- 2:00 3 Love is a Many Splendored Thing
- 2:05 6 Double Exp-surc
- 2:10 5 Days of Our Lives
- 2:15 7 Qui paire, gagne
- 2:20 8 The Newly-weds
- 2:25 10 Cine-lundi
- 2:30 3 Quatre du music-hall (5) — E.U. 1946. Comédie musicale de E. L. Marin

A COMPTER DU 9 JANVIER

La Voix de l'Est

VOUS OFFRIRA TOUS LES SAMEDIS

TELE PRESSE

LE MAGAZINE-TV LE PLUS COMPLET

- 5 Who, What Or Where Game
- 7 Deuxième édition
- 8 A World Apart
- 12 Matinee With Joe Van
- 13 Rue Principale
- 12:45 7 C'est mon opinion
- 12:50 7 Midi Sport
- 1:00 2 Cinéma
- 3 One O'Clock
- 5 Now Show
- 6 The Dick Van Dyke Show
- 7 Bienvenue chez nous
- 8 All my Children
- 10 Les plus beaux films
- 1:03 3 Across the Fence

- 2:30 2 Oui ou non
- 3 Guiding Light
- 5 The Doctors
- 6 Peyton Place
- 6 Hazel
- 12 Pour vous, Messdames
- 12 Famous Jury Trials
- 8 The Dating Game
- 3:00 2 7 13 Femme d'aujourd'hui
- 3 Secret Storm
- 6 Take Thirty
- 5 Another World
- 8 General Hospital
- 3:30 3 6
- 5 Edge of Night
- 5 Bright Promises
- 8 One Life to Live
- 12 Trouble with Tracy
- 10 A vous de jouer
- 4:00 2 7 13
- 3 David Frost Show
- 6 Galloping Gourmet
- 5 Another World
- 7 General Hospital
- 8 Dark Shadows
- 12 Beat The Clock
- 10 Cirque du capitaine
- 4:30 2 7 13
- 6 Grujot & Délicat
- 6 Drop-In
- 5 Gilligan's Island
- 7 Bewitched
- 8 The Munsters
- 12 Lassie
- 5:00 2 7 13 Dakarti
- 6 Rocket Robin Hood
- 5 Daniel Boone
- 8 Gilligan's Island
- 10 Café Terrasse
- 12 Truth Or Consequences (Jeux)
- 13 Cinéma de 5 heures
- 5:30 3 Gomer Pyle
- 6 The Beverly Hillsbillies
- 8 5:30 Report
- 12 The Pierre Berton Show

- 5:55 Ouverture du poste
- 6:00 Radio-Témoignage
- 6:15 Prends le temps de sourire
- 6:45 La Farme
- 6:55 Nouvelles provinciales et nationales
- 7:00 Prends le temps de sourire
- 7:30 Nouvelles locales et régionales
- 7:35 Prends le temps de sourire
- 8:00 Radio-journal
- 8:10 Nouvelles sportives
- 8:15 Prends le temps de sourire
- 8:30 Prends le temps de sourire avec invité en studio
- 8:55 Nouvelles provinciales et nationales
- 9:00 Une place au soleil
- 9:55 Nouvelles provinciales et nationales
- 10:00 Nos marchands vous appellent
- 10:30 Nouvelles locales et régionales
- 10:35 A conquérir au féminin
- 10:55 Nouvelles provinciales et nationales
- 11:00 A conquérir au féminin
- 11:30 Bruits de ma ville
- 11:45 Avis divers
- 11:50 Bruits de ma ville
- 12:00 Radio-journal
- 12:10 Bruits de ma ville
- 12:15 Editorial
- 12:20 Bruits de ma ville
- 12:25 Nouvelles sportives
- 12:35 Bruits de ma ville
- 12:40 Entrevue
- 12:45 Bruits de ma ville
- 12:55 Bruits de ma ville
- 1:00 Coquet du CHEF
- 1:30 Nouvelles provinciales et régionales
- 1:35 Rencontre
- 1:55 Nouvelles provinciales et nationales
- 2:30 Nouvelles locales et régionales
- 2:35 Tout feu tout femme
- 2:55 Nouvelles provinciales et nationales
- 3:00 Tout feu tout femme
- 3:30 Nouvelles locales et régionales
- 3:35 Tout feu tout femme
- 3:55 Nouvelles provinciales et nationales
- 4:30 Nouvelles locales et régionales
- 4:35 Manage au souvenir
- 4:55 Nouvelles provinciales et nationales
- 5:00 Presse-soir
- 5:05 Centre de la Main-d'oeuvre du Canada
- 5:10 Presse-soir
- 5:20 Editorial par Pierre Durivage
- 5:25 Presse-soir
- 5:30 Nouvelles sportives par Robert L'Heureux
- 5:35 Presse-soir
- 5:40 Radio-journal par Paul Labrecque
- 6:00 Editorial sportif
- 6:05 Le Roi des fourmis
- 6:30 Nouvelles locales et régionales
- 6:35 Le roi des fourmis
- 6:55 Nouvelles provinciales et nationales
- 7:00 Le roi des fourmis
- 7:30 Nouvelles locales et régionales
- 7:35 Le roi des fourmis
- 7:55 Nouvelles provinciales et nationales
- 8:00 Le roi des fourmis
- 8:30 Nouvelles locales et régionales
- 8:35 Le roi des fourmis
- 8:55 Nouvelles provinciales et nationales
- 9:00 Radio-journal
- 10:10 Le coin des amours
- 10:50 Sports
- 10:55 Nouvelles locales et régionales
- 11:00 Le coin des amours
- 11:55 Sports
- 12:00 Nouvelles locales et régionales
- 12:05 Le coin des amours
- 12:45 Résumé sportif
- 12:50 Nouvelles locales et régionales
- 12:58 Prière du soir
- 12:59 Fermeture du poste

- 5:55 Ouverture du poste
- 6:00 Radio-Témoignage
- 6:15 Prends le temps de sourire
- 6:45 La Farme
- 6:55 Nouvelles provinciales et nationales
- 7:00 Prends le temps de sourire
- 7:30 Nouvelles locales et régionales
- 7:35 Prends le temps de sourire
- 8:00 Radio-journal
- 8:10 Nouvelles sportives
- 8:15 Prends le temps de sourire
- 8:30 Prends le temps de sourire avec invité en studio
- 8:55 Nouvelles provinciales et nationales
- 9:00 Une place au soleil
- 9:55 Nouvelles provinciales et nationales
- 10:00 Nos marchands vous appellent
- 10:30 Nouvelles locales et régionales
- 10:35 A conquérir au féminin
- 10:55 Nouvelles provinciales et nationales
- 11:00 A conquérir au féminin
- 11:30 Bruits de ma ville
- 11:45 Avis divers
- 11:50 Bruits de ma ville
- 12:00 Radio-journal
- 12:10 Bruits de ma ville
- 12:15 Editorial
- 12:20 Bruits de ma ville
- 12:25 Nouvelles sportives
- 12:35 Bruits de ma ville
- 12:40 Entrevue
- 12:45 Bruits de ma ville
- 12:55 Bruits de ma ville
- 1:00 Coquet du CHEF
- 1:30 Nouvelles provinciales et régionales
- 1:35 Rencontre
- 1:55 Nouvelles provinciales et nationales
- 2:30 Nouvelles locales et régionales
- 2:35 Tout feu tout femme
- 2:55 Nouvelles provinciales et nationales
- 3:00 Tout feu tout femme
- 3:30 Nouvelles locales et régionales
- 3:35 Tout feu tout femme
- 3:55 Nouvelles provinciales et nationales
- 4:30 Nouvelles locales et régionales
- 4:35 Manage au souvenir
- 4:55 Nouvelles provinciales et nationales
- 5:00 Presse-soir
- 5:05 Centre de la Main-d'oeuvre du Canada
- 5:10 Presse-soir
- 5:20 Editorial par Pierre Durivage
- 5:25 Presse-soir
- 5:30 Nouvelles sportives par Robert L'Heureux
- 5:35 Presse-soir
- 5:40 Radio-journal par Paul Labrecque
- 6:00 Editorial sportif
- 6:05 Le Roi des fourmis
- 6:30 Nouvelles locales et régionales
- 6:35 Le roi des fourmis
- 6:55 Nouvelles provinciales et nationales
- 7:00 Le roi des fourmis
- 7:30 Nouvelles locales et régionales
- 7:35 Le roi des fourmis
- 7:55 Nouvelles provinciales et nationales
- 8:00 Le roi des fourmis
- 8:30 Nouvelles locales et régionales
- 8:35 Le roi des fourmis
- 8:55 Nouvelles provinciales et nationales
- 9:00 Radio-journal
- 10:10 Le coin des amours
- 10:50 Sports
- 10:55 Nouvelles locales et régionales
- 11:00 Le coin des amours
- 11:55 Sports
- 12:00 Nouvelles locales et régionales
- 12:05 Le coin des amours
- 12:45 Résumé sportif
- 12:50 Nouvelles locales et régionales
- 12:58 Prière du soir
- 12:59 Fermeture du poste

soirée

- 6:00 2 Skippy le Kangourou
- 3 World of Sports
- 5 Nancy
- 5 Eye Witness News
- 7 Troisième édition
- 8 ABC Evening News
- 10 Studio 10
- 12 Pulse
- 6:15 3 Weatherwise
- 7 C'est mon opinion
- 6:20 7 Edition sportive
- 6:25 3 Newstime
- 6:30 2 Téléjournal
- 5 NBC News
- 6 Hourglass

- 7 Bonsoir copains
- 8 Beat the Clock
- 13 Le 13 vous informe
- 6:40 2 24 heures
- 6:55 2 Nouvelles du sport
- 7:00 2 Format 30
- 3 CBS News
- 5 Dragnet
- 8 To Tell The Truth
- 10 Le 10 vous informe
- 12 U.F.O.
- 13 Coeur Atout
- 7:25 10 Les commentaires de Me Alban Flamand
- 7:30 2 7 13
- 3 Gunsmoke
- 5 Mike Neun Show
- 5 Red Skelton
- 8 The Young Lawyers
- 10 Les Berger
- 8:00 2 7 13
- 6 Ma sorcière bien-aimée
- 6 Partridge Family
- 5 Laugh In
- 12 Nashville North
- 10 Patrouille du Cosmos
- 8:30 2 7 13
- 3 A la seconde
- 3 The Lucy Show
- 6 Front Page Challenge
- 8 The Silent Force
- 12 The Carol Burnett Show
- 2 7 13
- 3 Le Paradis Terrestre
- 3 Mayberry, RFD
- 5 The Bold Ones
- 5 Movie
- 8 NFL Football
- 10 Claude Blanchard
- 9:30 2 7
- 3 Prenez le volant
- 3 Doris Day
- 12 Pig 'N' Whistle
- 10:00 2
- 3 Les Espions
- 3 Carol Burnett
- 5 The Nature of Things
- 7 L'Étape
- 12 Ironside
- 10 Une journée avec...
- 13 Format 60
- 10:30 6 Man Alive
- 10 Le 10 vous informe
- 11:00 2 7 13
- 3 Téléjournal
- 3 Channel 3
- 6 Night Beat
- 6 The National
- 5 Eyewitness News
- 12 CTV
- 12 National News
- 10 La couleur du temps
- 11:05 10 En pantoufles
- 11:18 12 Pulse
- 11:20 2 Nouvelles du sport
- 7 Dernière édition
- 13 Le 13 vous informe
- 11:22 6 Viewpoint
- 11:30 2 7 13
- 3 Dossiers
- 3 Jeunesse et Tiers monde
- 3 Night Report and Sports Final
- 11:45 6 Cine-Six
- 12:00 2 7 13
- 3 Cinéma
- 12:15 8 Movie 8
- 12:35 10 Dernière édition
- 1:00 3 Final Report and Weather
- 1:10 12 University of the Air
- 1:40 12 Montreal Bulletin Board/News Headlines
- 1:45 2 Téléjournal
- 13 Nouvelles anglaises



L'UNICEF a 24 ans

L'acteur américain, vedette de l'écran et du cabaret, Danny Kaye, célèbre à sa façon le 24e anniversaire de l'UNICEF en compagnie d'un groupe d'enfants de différentes nationalités, illustrant bien le but de cet organisme mondial, section de l'ONU.

Un tour de force à Toronto

Vigneault donne un spectacle de deux heures sans prononcer un mot d'anglais

Par PIERRETTE ROBITAILLE d'un pays qui n'est pas... d'un TORONTO (PC) — Gilles Vigneault a accompli, samedi soir, Des applaudissements enthousiastes ont accueilli cette sorte de force probablement sans précédent de déclaration de principe, dent: il a donné un spectacle après quoi, le chansonnier québécois deux heures sans prononcer un mot d'anglais.

Dès son entrée en scène il a fait savoir sans équivoque à son auditoire torontois quel ton il entendait donner à ce récital, en interprétant la chanson: "Je m'ennuie d'un pays qui n'est pas loin d'ici... Je m'ennuie ceux d'entre vous qui ne par-

lent pas encore notre langue", les chansons plus récentes, on a de suivre le texte des chansons, et que de cette façon, il ne risquait pas, vu sa connaissance imparfaite de l'anglais, poème en musique intitulé "Auteurs".

En grande forme vocale, et bien servi par l'acoustique impeccable du Massey Hall, Vigneault a interprété plusieurs de ses chansons les plus connues: était composé en majorité de Mon pays, Le Nord du Nord, la francophonie ontariens, mais dans à Saint-Dion, cette dernière étant accompagnée de l'interprétation d'une assez forte portion de Canadiens anglais.

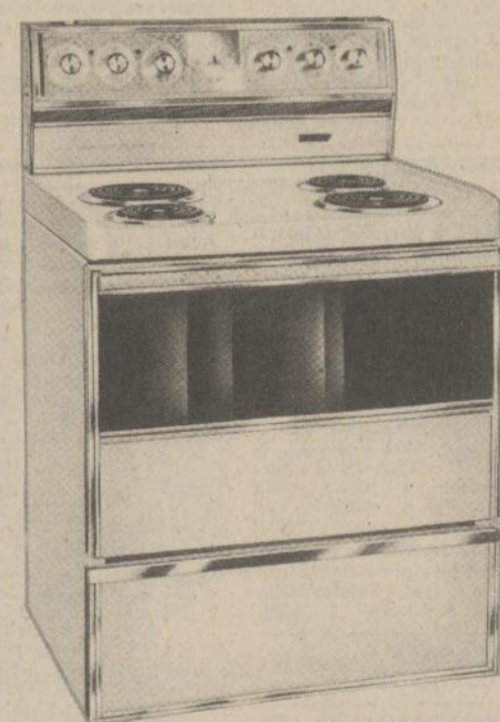
Le bonheur, c'est... GIBSON 1971

Pour la ménagère qui redécouvre sa cuisine ou qui aménage dans une nouvelle demeure, voici l'ensemble tout dernier cri pour 1971. Une technique soignée, exécutée par une main-d'oeuvre experte, apporte aux appareils Gibson, une assurance de fonctionnement silencieux et sans tracas, appuyée par la



GARANTIE EN OR DE 10 ANS

sur le moteur de tous les réfrigérateurs sans givre. Entre autres commodités, vous avez le conditionneur automatique pour 10 heures. Gardez le beurre à la consistance désirée.



La toute nouvelle cuisinière '71 possède des contrôles infinis de chaleur ainsi que des bols d'égouttement d'une pièce et amovibles pour les éléments de surfaces, des éléments de four abaissables, dessus de la cuisinière encastré et plusieurs autres caractéristiques qui font que la série Apollo '71 une des plus merveilleuses marques de cuisinière sur le marché.

Marcel AUGER & FILS Inc.
10, rue ST-LOUIS GRANBY 378-5151

DEUX POINTS qui vraiment comptent AVEC L'ANNONCE CLASSEE

1—Combien de gens la lisent ?
2—Combien coûte-t-elle ?

LE PREMIER EST ENORME
LE deuxième MINIME.

Annonces Classées

TARIFS
de nos
Annonces classées

UNE INSERTION
(maximum 20 mots) \$1.25

TROIS INSERTIONS 3.50

MOTS SUPPLÉMENTAIRES .06

SIX INSERTIONS 6.00

CARACTÈRE GRAS .30

LIGNE AGATHE .14

1 POUCE x 1 COLONNE 1.96

1 POUCE (1 MOIS)
(cartes d'affaires) 35.00

LOCATION DE CASIER .40

AVIS DE
NON RESPONSABILITÉ
(3 insertions) 6.00

AVIS, SOUMISSIONS, etc.
ligne agathe 20

AVIS DE DÉCÈS —
REMERCIEMENTS 4.00

Règlements

Les erreurs sont promptement rectifiées, elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors gratuitement révisée. Notre responsabilité ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

Carte Professionnelle

LEGENDRE & ALLAIRE
Comptables Agrés
135, rue Principale
Granby, Tél. 372-3381
GERARD LEGENDRE, C.A.
GERARD ALLAIRE, C.A.

Arsenault
Poussart-Lagacé
AVOCATS ET
PROCUREURS
2, rue Court
Edifice, "La Place des
Assurances"
Tél. 372-6618

Jolin, Montfils,
Dallaire, Picotte
& Associés
COMPTABLES AGRÉS
317, RACINE
Granby — Tél. 378-7935

Pierre Girardot
NOTAIRE
221, rue Principale, suite 1
Tél. 372-2211 — Granby
(67720)

ROBERT & SAURETTE
NOTAIRES
Monique Saurette-Robert
Jacques Robert
EDIFICE PALACE
135 rue Principale, (suite 31)
Granby
Tél. 372-6631

Gagné & Guay
AVOCATS
331 rue Principale Granby
Tél. 378-9031

Profitez de nos bas prix spéciaux!



C'EST LA SEMAINE DU VISON

"Une fourrure dont vous serez fière durant les années à venir."

VISON CANADIEN NATUREL

Travaillé à peaux descendues horizontales, dans les teintes pastels, médium-beige ou perle.

Valeur rég. \$895.
EN SPECIAL
\$759.

Lafamme
FOURRURE

328, rue Principale
Tél. 378-8484
Granby

ACHAT — VENTE ECHANGE
Obligations Municipales,
Scolaire, Hôpitaux,
Gouvernements,
Fonds Mutuels,
Actions

RAYMOND CAMUS INC.
Courtiers en valeurs mobilières
500, Place d'Armes, Ch. 1140,
Montréal, P.Q.
Consultez notre représentant:
GRANBY:
Jean-Luc DUNN
317 Des Erables, Granby
Tél. 378-4586 bur.
Tél. 378-4854 rés.

Granby

1—PROPRIETES A VENDRE.
"ATTENTION A VENDRE"
BUNGALOW à vendre de 10 pièces, sous-sol fini au complet, extérieur en briques, construction de 4 ans. Pour inf: 539-2747 (4167)

2—PROPRIETES A LOUER.
CHALET d'été à vendre près Kévale (Petit Lac Magog), chalet genre suisse avec terrain de 50' x 125' et autre terrain sur bord du Lac de 50' x 200'. Tél: 372-6115 (5108)

3—PROPRIETES A VENDRE OU A LOUER.
BUNGALOW à louer, \$110, par mois, 5 pièces. Libre le 1er janvier. Cause: départ de la ville. Tél: 378-6789 (5114)

4—PROPRIETES A REVENUS A VENDRE
ROYAL TRUST CO. Brokers
VIEILLE MAISON de 2 étages, 7 pièces, 4 chambres à coucher, système de chauffage moderne. Situé près rue Principale. Seulement \$9,000. R. McKergow. Tél: 372-3480 (4604)

MAISON EN BRIQUES de 2 logis de 6 pièces, système de chauffage, eau chaude, 2 garages. Faut vendre, cause départ Bungalow situé 111 Boul. Leclerc. Cause transfert. Bungalow 274 Laurier. Cause transfert.
P. CLERMONT C.C.S. Courtier en Immeubles
178 rue Cartier, Granby, P.Q.
Tél: 372-7866 (5141)

A VENDRE PROPRIÉTÉ SITUÉE A R.R. No 1 ROXTON-FALLS, QUE.
Tél: 378-7935 (5136)

ECOLE DE COIFFURE PAULA ENRG.
Prépare votre avenir dans la coiffure.
FILLES ET GARÇONS

COURS DU JOUR:
1er Cours: du 4 au 30 décembre.
2e Cours: du 1 au 15 janvier.

Aussi
Clinique capillaire.
Analyse gratuite de votre cheveu.
Si vous possédez une 9e année, écrivez-nous immédiatement!

L'ECOLE DE COIFFURE PAULA ENRG.
16a, rue Centre Granby
Tél: 372-5471 (4563)

6—IMMEUBLES
PROFESSIONNELS voulez-vous payer moins d'impôts? J'ai actuellement quelques propriétés à revenus situées près de la Plaza St-Hubert Mid. Le tout est administré et la location assurée à 100%. En profitant de la dépréciation de l'immeuble. La propriété se paie et donne un revenu net appréciable. Pour plus de renseignements: Immeubles Inter-City Realities
80, rue Principale
Granby
372-5886 (4655)

10—TERRAINS A VENDRE
TERRASSE BELLEVUE MAGNIFIQUE vue et site résidentiel, avantageux. Située en campagne, chemin Roxton, limite de Granby, grands terrains de 80 pi. x 125 et plus.
ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ...
— Pas d'acompte.
— Pas d'intérêt.
— Pas de taxe.
Tél. 372-3288 ou 372-5886
J.P. Racine Inc. (3167)

14—APPARTEMENTS A LOUER.
APP. de 5 pièces meublés dont 2 chambres à coucher, situé sur le Boul. Boivin. Libre immédiatement. S'adresser à M. E. Breton
Tél: 378-5866 (5118)

APP. à louer de 1 1/2 pièces, chauffé, éclairé, T.V. fournie, meublé, eau chaude fournie.
Tél: 378-2152 (5140)

APPS NEUFS à louer de 3 pièces, les plus modernes à Granby. Occupation 1er décembre. Ameublement moderne avec T.V., situés dans quartier résidentiel. Prix \$125, par mois. Tél: 372-4121 (4623)

APPS MEUBLÉS avec T.V. si désiré de 1 1/2 pièces, 2 1/2 pièces et de 3 1/2 pièces situés dans centre ville. Prix à partir de \$11, par semaine. S'adresser à 255 Ave du Parc et le soir à 91 Paré à: 372-4121 si occupé à 372-3328 (4624)

APP. moderne, 2 pièces 1/2, chauffé, meublé, eau chaude fournie, situé centre-ville, libre immédiatement.
Tél: 372-3176 (5001)

APP. de 2 1/2 pièces modernes, meublé chauffé, éclairé, salle de bains en céramiques et fixtures de couleurs, service de buanderie ainsi que stationnement réservé. Situé à 350 Boul. Leclerc ou 100 rue St-Hubert. S'adresser à 319 Providence. Tél: 372-5727 (5027)

APP. de 3 1/2 pièces à louer, centre-ville, laveuse-sécheuse, chauffé, éclairé. Pour inf: 372-7833 et 378-1184 (5101)

APPS à louer 2 1/2 et 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, eau chaude fournie. Situés à 170 rue Principale, libre immédiatement. Pour inf: 378-3083 (5005)

16—LOGEMENTS A LOUER.
LOGIS neuf moderne à louer de 4 1/2 pièces, situé à 428 Reynolds, couvre-planchers, tuiles, vinye, antenne de T.V. couleur, installation laveuse-sécheuse, balcon, cases au sous-sol, stationnement, prise de courant. Libre immédiatement. Mois de décembre gratuit. Tél: 378-3173 (5122)

LOGIS NEUF à louer moderne, 4 1/2 pièces à 56 Boul. Fortin, taxe d'eau comprise, couvre-planchers, tapis et tuiles vinye, antenne de T.V., installation laveuse-sécheuse, stationnement et prise pour auto. Libre immédiatement. Tél: 372-7553 (5136)

"ATTENTION"
JEUNES MENAGES et nouveaux mariés, venez-vous choisir un logis tout neuf, pas de grand ménage à faire avant d'aménager. 6 logis de 4 1/2 pièces avec installation laveuse-sécheuse, poteau-antenne de T.V., prise pour auto, tapis, tous libres actuellement. Chauffage électrique certifié "Lovelec". Situés à 177 Bellecourt, Tél: 372-3590 (5048)

4 1/2 pièces dans maison neuve à 462 Calixa-Lavallée, \$100, par mois. Tél: 378-1089 ou 372-4121 (5038)

LOGIS à louer de 5 1/2 pièces, très moderne, chauffé, \$65, par mois. Libre immédiatement. Situé à Roxton-Pond. Tél: 372-1626 (5100)

LAVEUR demandé pour Restaurant Sabot Doré, pouvant se voyager. S'adresser au Restaurant Sabot Doré. (5017)

28—FEMMES-FILLES DEMANDEES.
INDUSTRIE de produits alimentaires requiert les services d'un comptable bilingue pour diriger le bureau de sa succursale située à Bedford. Ecrire à C.P. 2533 La Voix de l'Est, Granby. (5115)

32—GARDERIES D'ENFANTS.
DAME garderait chez-elle un enfant de 2 ans, et plus Pour plus de renseignements, tél: 372-3514 (5099)

33—AUTOS, CAMIONS A VENDRE.
FORD SEDAN 1963 automatique, 8 cylindres, 200. Manteau de phoque Hudson noir avec collet de chat sauvage, valeur \$700, pour \$200. Manteau de drap avec collet de vision, valeur \$185, pour \$75. 2 machinés à coudre "Vigorelle" modèle de table \$175, pour \$50. S'adresser à Léonard Dozois, 58, Principale, Granby, P.Q. Tél: 372-2166 (5033)

CAMIONS à vendre. Egalement boîtes de camion de différentes grandeurs. Aussi busses industrielles 21,000 pi. de terrain. Tracteur de cultivateur aussi à vendre. Tél: 378-5252 ou 372-5933 (4558)

METEOR '67, BON ETAT. Cause vente: Achat voiture neuve. Pour renseignements, tél. à 372-6914 entre 9 h. a.m. et 4 h. p.m. Prix abordable.

AUTOS USAGES

FORD Torino G.T. 1969, Fast-back. Sièges baquets V-8 tout équipé.
VALIANT 1965 - V-200 6 cylindres, 4 portes auto-radio.

BUICK Spécial 1965, 2 portes Sedan, V-8, automatique.
PLYMOUTH 1967 2P.H. Fury 111 V-8 aut. radio.

CHARGER 1968 - 383 H.P. V-8 toit vinye tout équipé.
PONTIAC Parisienne 1964, 2 portes H.T., V-8 power-brakes.

VALIANT 1964 Signet 200, 6 cylindres aut., 2 portes H.T.
COUGAR 1967, V-8 automatique, tout équipé.

FORD Fairlane 1967, G.T.A., 2 portes H.T., sièges baquets, tout équipé.
PLYMOUTH 1968, Fury 11, 4 portes sedan, V8 aut., tout équipé.

MUSTANG 1967, V-8, automatique, radio.

Garage ALBERT PONTBRIAND
256 rue Phaneuf,
St-Pie de Bagot
Tél: 772-2263
Pour Granby, signalez: 372-3482 (2751)

38—MEUBLES NEUFS ET USAGES.
SPECIAL
T.V. noir et blanc "Marconi", en très bon ordre et très propre
Tél: 378-2074 (5069)

BAHUT-BAR en noyer brun avec verrerie complète, 72" de long, style moderne. Cause: échange pour style Canadien. S'adresser à: 571 Cowie, Granby. (5013)

40—A VENDRE DIVERS.
COLLECTION — timbres de plusieurs pays - Tél: 372-6045 (après 6 hres p.m.) (3857)

42—LINGERIE-VETEMENTS.
LINGE à vendre; manteau d'hiver pour jeune fille (9-10 ans junior) costume, trois-pièces en lainage, jupes, pantalons etc... Aussi pour dames grandeur 12 ans, robes, 2 pièces, etc... Linge très propre, comme neuf. Tél: 378-8313 (5090)

AUBAINE
ROBE DE shower longue en poul-de soie, garnie de vraies perles, grandeur 9-10 ans. S'adresser à: 372-7568 après 6:00 p.m. (5109)

64—REPARATIONS
REPARATIONS ET FINITIONS
CLAUDE BELAND, ébéniste, réparations de tout genres, finitions de meubles. Tél: 372-1535 à 7 hres p.m. (5010)

77—EMBARCATIONS, MOTEURS.
MOTO-SKI 1970 MS-18 - 28 forces, en parfaite condition à vendre ou à échanger pour roulotte si possible. Tél: 372-8466 après 6:30 p.m. (5137)

MOTONEIGE 1970 "PANTHER" 440cc développement 33 forces, sous-sol fini au complet, extérieur en briques, construction 4 ans. Pour inf: 539-2747 (5134)

142—MAISONS A VENDRE.
"ATTENTION A VENDRE"
BUNGALOW à vendre de 10 pièces, sous-sol fini au complet, extérieur en briques, construction 4 ans. Pour inf: 539-2747 (5134)

St-Hyacinthe
39—ARTICLES DE MENAGE.
LESSIVEUSE automatique "Westinghouse", en très bonne condition. Prix réduit. Tél: 773-8211 le jour. 773-8958 après 5:30 p.m. (5065)

62—VOYAGES
12-13 décembre.
Atelboro (décoration de Noël)
Du 19 décembre '70 au 3 janvier '71:
Miami Beach
18 janvier:
Poissons des cheneaux - Ste-Anne de la Péraide
Du 16 janvier au 14 février:
Voyage en Floride
19-20-21 février:
Carnaval de Chicoutimi, départ le soir.
Du 8 au 12 avril:
New-York - Washington, départ le soir.
Du 3 juillet au 1er août:
Ouest Canadien
Du 14 au 22 août:
Gaspésie

Mlle G. CORBEIL
Tél: St-Hyacinthe 773-1972
Otterburn Park, 467-4803 (72913)

77—EMBARCATIONS, MOTEURS.
2 AUTONEIGES "Bombardier" à vendre, 12-3, 1969 reconconditionnés à neuf. Tél: 799-3841 (5098)

Waterloo
1—PROPRIETES A VENDRE.
PROPRIÉTÉ à vendre dans le village de Ste-Anne de la Rochelle, site pittoresque, grand terrain. Tél: 539-2208 (5014)

16—LOGEMENTS A LOUER.
2 LOGIS A LOUER, 1 de 6 pièces et 1 de 4 pièces, situés à 21 et 25 rue Lewis, face à l'école. S'adresser à: 23 rue Lewis. (5018)

73—ANIMAUX.
ST-BERNARD: 7 chiens pur-sang enregistrés, bon prix. S'adresser à: Laurier Campbell, St-Sabine (Missisquoi) Tél: 296-4604 (5118)

LES CADEAUX AVON POUR NOEL SONT
une joie à offrir, une joie à recevoir, une joie encore plus grande à vendre. Obtenez des renseignements, composez 372-4116 (Granby) ou 347-1960 (St-Jean). (4362)

64—REPARATIONS
REPARATIONS ET FINITIONS
CLAUDE BELAND, ébéniste, réparations de tout genres, finitions de meubles. Tél: 372-1535 à 7 hres p.m. (5010)

77—EMBARCATIONS, MOTEURS.
MOTO-SKI 1970 MS-18 - 28 forces, en parfaite condition à vendre ou à échanger pour roulotte si possible. Tél: 372-8466 après 6:30 p.m. (5137)

MOTONEIGE 1970 "PANTHER" 440cc développement 33 forces, sous-sol fini au complet, extérieur en briques, construction 4 ans. Pour inf: 539-2747 (5134)

142—MAISONS A VENDRE.
"ATTENTION A VENDRE"
BUNGALOW à vendre de 10 pièces, sous-sol fini au complet, extérieur en briques, construction 4 ans. Pour inf: 539-2747 (5134)

St-Hyacinthe
39—ARTICLES DE MENAGE.
LESSIVEUSE automatique "Westinghouse", en très bonne condition. Prix réduit. Tél: 773-8211 le jour. 773-8958 après 5:30 p.m. (5065)

62—VOYAGES
12-13 décembre.
Atelboro (décoration de Noël)
Du 19 décembre '70 au 3 janvier '71:
Miami Beach
18 janvier:
Poissons des cheneaux - Ste-Anne de la Péraide
Du 16 janvier au 14 février:
Voyage en Floride
19-20-21 février:
Carnaval de Chicoutimi, départ le soir.
Du 8 au 12 avril:
New-York - Washington, départ le soir.
Du 3 juillet au 1er août:
Ouest Canadien
Du 14 au 22 août:
Gaspésie

Cowansville
2—PROPRIETES A LOUER.
MAISON DE 7 pièces à louer. Libre immédiatement. Située à 369 rue Albert. Tél: 263-1504 (5019)

14—APPARTEMENTS A LOUER.
A LOUER: pour 1er janvier 1971 bachelors 3 pièces neuf. Communiquez après 6:00 à 263-3729. Aussi à vendre mode: 36. po. de haut x 40 po. de large, style Canadien "Thi-beau", couleur pâle, \$60. Communiquez à 263-3729 après 6:00 (5024)

16—LOGEMENTS A LOUER.
LOGIS à louer à 209 rue Bell, Cowansville, chauffage et eau chaude compris, 5 pièces. Libre le 1er janvier 71. S'adresser à Bedford, tél: 248-2360 (5078)

ENCAN SUR LA FERME DE M. Léo Hébert
4e RANG, ST-CHARLES-SUR-RICHÉLIEU
Jeudi le 17 décembre 1970 à 2:00 précises

SERA VENDU UN EXCELLENT TROUPEAU DE 66 têtes d'animaux Holstein de choix toutes claires au test fédéral, et dont 56 pur-sang enregistrées avec papiers.
Ce troupeau comprend 40 extra-bonnes vaches dont plusieurs fraîches - 7 devant mettre bas en décembre et les autres en tout temps de l'année; 5 très belles taurines pur-sang devant mettre bas en juin; 20 belles taurines "ouvertes"; et 1 taurillon de 12 mois - très bon reproducteur et avec un excellent pedigree.
Ceci est un très bon troupeau d'animaux laitiers.

Le quota de lait nature de 32, 823 lbs par mois avec Montréal sera vendu à l'encan.
Cause d'encan: abandon.
Condition: comptant ou prêt de Banque. Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.

Mlle G. CORBEIL
Tél: St-Hyacinthe 773-1972
Otterburn Park, 467-4803 (72913)

77—EMBARCATIONS, MOTEURS.
2 AUTONEIGES "Bombardier" à vendre, 12-3, 1969 reconconditionnés à neuf. Tél: 799-3841 (5098)

Waterloo
1—PROPRIETES A VENDRE.
PROPRIÉTÉ à vendre dans le village de Ste-Anne de la Rochelle, site pittoresque, grand terrain. Tél: 539-2208 (5014)

16—LOGEMENTS A LOUER.
2 LOGIS A LOUER, 1 de 6 pièces et 1 de 4 pièces, situés à 21 et 25 rue Lewis, face à l'école. S'adresser à: 23 rue Lewis. (5018)

73—ANIMAUX.
ST-BERNARD: 7 chiens pur-sang enregistrés, bon prix. S'adresser à: Laurier Campbell, St-Sabine (Missisquoi) Tél: 296-4604 (5118)

LES CADEAUX AVON POUR NOEL SONT
une joie à offrir, une joie à recevoir, une joie encore plus grande à vendre. Obtenez des renseignements, composez 372-4116 (Granby) ou 347-1960 (St-Jean). (4362)

64—REPARATIONS
REPARATIONS ET FINITIONS
CLAUDE BELAND, ébéniste, réparations de tout genres, finitions de meubles. Tél: 372-1535 à 7 hres p.m. (5010)

77—EMBARCATIONS, MOTEURS.
MOTO-SKI 1970 MS-18 - 28 forces, en parfaite condition à vendre ou à échanger pour roulotte si possible. Tél: 372-8466 après 6:30 p.m. (5137)

MOTONEIGE 1970 "PANTHER" 440cc développement 33 forces, sous-sol fini au complet, extérieur en briques, construction 4 ans. Pour inf: 539-2747 (5134)

142—MAISONS A VENDRE.
"ATTENTION A VENDRE"
BUNGALOW à vendre de 10 pièces, sous-sol fini au complet, extérieur en briques, construction 4 ans. Pour inf: 539-2747 (5134)

St-Hyacinthe
39—ARTICLES DE MENAGE.
LESSIVEUSE automatique "Westinghouse", en très bonne condition. Prix réduit. Tél: 773-8211 le jour. 773-8958 après 5:30 p.m. (5065)

62—VOYAGES
12-13 décembre.
Atelboro (décoration de Noël)
Du 19 décembre '70 au 3 janvier '71:
Miami Beach
18 janvier:
Poissons des cheneaux - Ste-Anne de la Péraide
Du 16 janvier au 14 février:
Voyage en Floride
19-20-21 février:
Carnaval de Chicoutimi, départ le soir.
Du 8 au 12 avril:
New-York - Washington, départ le soir.
Du 3 juillet au 1er août:
Ouest Canadien
Du 14 au 22 août:
Gaspésie

LES ANNONCES CLASSEES FONT TOUT LE TRAVAIL POUR VOUS

Le plus grand choix à Granby... et dans toute la région

Choix de styles et longueurs et de teintes pour la nouvelle saison. Obenez le manteau qui convient le mieux à votre personnalité.

\$87 ET PLUS

Lafamme
FOURRURE

328, Principale, Granby Tél: 378-8484

DENIS TREPANIER REMBOURSEUR DE MEUBLES
Service dans un rayon de 25 milles — Estimation gratuite — Facilité de paiement
Rue Martin (près de Granby Autorama et de Gerry Snack Bar) Tél: 378-1659 (4962)

SPECIAL
100 HABITS POUR HOMMES au prix de la manufacture

ATTENTION!
GRANDE VENTE DE BIJOUX

100 ensembles de bagues et diamants
150 anneaux — 2000 colliers et bijoux
REDUCTION DE 40% à 50%

Beau choix de diamants
MONTRES SUISSES
Réparations générales

Tél: 378-2020
BIJOUTERIE SUISSE
47 MacDonald (rue Winchester), Granby

ATTENTION! LE CAMPEUR MODERNE Err.
VOUS OFFRE MAINTENANT

La toute nouvelle MOTO-NEIGE

Passes des moments agréables sur cette Motoneige

Moto-Jet

● MOTEUR de 12 19 - 25 - 30 H.P.
● FREINS à DISQUES.

GARAGE MATT'S — FINI LE PELLETAGE:
*Armature en tubulure métallique, par section.
*Assamblage rigide et rapide.
*Habitillage en tissu de nylon translucide, en craque pos.
*Démontage et entreposage d'été, peu encombrant.

GARAGE PRE-FABRIQUE
Construction en carreaux plaqué ou fibre claspboard.
Porte basculante en acier.

A partir de \$329.00
PLAN DE FINANCEMENT
POUR INFORMATIONS, TELEPHONEZ:
De 1:00 à 8:00 P.M.
à: 378-4443 ou 372-1343
Tél: 378-4443 (2871)

CH. ST-PAUL (coin Milton)

LES ANNONCES CLASSEES PERMETTENT D'ECONOMISER

SOIT par leur service SOIT par les aubaines

peu dispendieux et spéciaux

et qualifié qu'elles renferment



ASSURANCES
VIE — INCENDIE — AUTOMOBILE — DIVERS
FERNAND NORMANDIN
Courtier d'Assurance Agréé (établi depuis 1956)
235 rue SAVAGE, GRANBY, Tél. 372-7363 (4731)

Cartes d'affaires

Les FOURRURES
Lucile Guertin
130, rue COURT

POUR HOMMES ET FEMMES

GANTS DE DAIM
(kid skin) doubles pour hiver \$12.50

MITAINES DE CUIR DOUBLES \$12.50

CHAPEAUX DE CUIR \$18.00

CHAPEAUX DE VISON CANADIEN \$59.00

CHAPEAUX de FOURRURE POUR HOMMES \$39.00

VESTONS DE CUIR OU SUEDE \$79.00

En magasin choix de: 500 manegans de fourrure cuir et suède

Lucile Lemoine Guertin, prop.
130 rue Court, Granby Tél. 372-1474

IMMEUBLES
Inter City
REALTIES ENR.
A VOTRE SERVICE DEPUIS 1962

Prix hyp. (12) résidentiel, commercial — Service confidentiel et rapide
Actuel, de créances hypothécaires — Aucune frais d'inspection

Si vous avez l'intention d'acheter une propriété, communiquez avec nous pour plus de renseignements

- A Bromont, boulevard, prop. 5 pces foyer, grand terrain, prix et cond. avantageux
- Bar salon, région de Granby, chiffres d'affaire \$3000, sem. Compris: salle à manger, 10 meub. Prix \$20,000
- Épiseries Hôtels
- On demande à louer maisons ou chalets à Bromont pour saison d'hiver.
- A Granby, 400 rue Principale — bon endroit, très complet, très intéressant pour acheteur
- Hôtel à vendre ou à échanger. En bonne opération. Aucune offre raisonnable refusée.

Pour tous genres de transactions...
Consultez-nous en toute confiance...
CHAMBRE D'IMMEUBLES
80, rue Principale GRANBY
372-5886
Membre de la
Chambre Rive-Sud St-Laurent Inc.

GRANBY CAMPER INC.
(DIVISION MARINELLI)
VENTE LOCATION SERVICE
PIECES — REPARATION — ACCESSOIRES

Vendeur autorisé:
APACHE — CAPRI — GLENDETTE
TOUR-A-HOME
AUTONEIGE SNO-PRINCE
LA MAISON DU SERVICE
529 DUFFERIN — TEL. 372-4760
GRANBY

SOULAGEZ VOS PIEDS

en consultant un spécialiste pour vos chaussures orthopédiques et médicales.

Confection de supports d'arches!
GERARD POTVIN
SPECIALISTE
(20 années d'expérience)

- Ajustement personnel à chaque client.
- Ajustement parfait.
- Empreinte des pieds.
- Correction pour pieds malades, affaiblis, démarche difficile.
- Chaussures correctives.
- Prix modiques.

Pour une meilleure hygiène et confort des pieds, venez au **CENTRE D'AJUSTEMENT**
30 Johnson — Tel. 372-5297

Argent à prêter
SUR HYPOTHEQUE
TAUX COURANTS

DANIEL SOUTHIÈRE
NOTAIRE
EDIFICE PALACE
135, PRINCIPALE GRANBY
Tel.: 372-6637 (5030)

PIERRE LAMOTHE
CONSTRUCTION
TRAVAUX DE FONDATION
DE TOUS GENRES.
Empiètement, Sols, Pavés, etc.
Demeurant maintenant à
63 rue Iberville, Granby
Tel.: 372-6284 (4913)

Argent à prêter
1ère, 2ième, 3ième hypothèques
TAUX COURANTS

S'adresser à
ROBERT & SAURETTE
NOTAIRES
Edifice Palace (suite 31)
Granby Tél. 372-6631 (5029)

Argent à prêter
TAUX COURANTS
1ère 2ème 3ème hypothèque

S'adresser à
NOISEUX & TRUDEL
NOTAIRES
237 rue Principale
Granby Tél. 372-3377

LES ANNONCES CLASSEES
FONT TOUT
LE TRAVAIL POUR VOUS

Le jeune chef du NPD ontarien n'a pas été assez catégorique

TORONTO (PC) — Le jeune chef du Nouveau parti démocratique ontarien, M. Stephen Lewis, s'est fait quelque peu bousculer, lors de la réunion du Conseil provincial du parti qui se tenait à Toronto en fin de semaine, pour avoir mis la sourdine sur l'objectif de nationalisation des ressources naturelles du NPD.

En effet, Mme Jackie Brown, d'Ottawa, lui a demandé pourquoi, dans un discours prononcé lundi dernier devant le Canadian Club, il a utilisé le terme plus conciliant "d'intervention" de l'Etat, au lieu de nationalisation, en expliquant quelle serait la politique d'un gouvernement ontarien néo-démocrate.

Elle lui a également reproché d'avoir rejeté, s'adressant au même groupe d'hommes d'affaires, l'idée d'un fonds fiscal canadien destiné à racheter les entreprises locales contrôlées par des capitaux américains.

Quant à M. John Smart, de Kingston, il est d'avis que ce discours était destiné en fait à rassurer les milieux d'affaires sur les intentions du NPD. «Si nous prenons le pouvoir, a-t-il lancé, les milieux d'affaires seront dans leurs petits souliers; aucune assurance donnée par le chef du parti ou quelqu'autre porte-parole n'y pourra rien changer. Ils ne seront pas les partenaires d'un gouvernement néo-démocrate. Voilà la simple réalité.»

Justification

À la première accusation, M. Lewis a répondu qu'il n'a aucunement mis en veilleuse la politique de nationalisation néo-

démocrate, en affirmant que ce groupe d'hommes d'affaires que l'Etat se doit d'assumer les responsabilités dans les secteurs de l'économie négligés par les investisseurs privés.

Quant à la question de la création d'un fonds fiscal destiné à rapatrier nos entreprises nationales, le chef néo-démocrate a tout bonnement déclaré que cette politique ne lui apparaît pas valable, tout en faisant remar-

quer qu'elle ne fait pas parti du manifeste du parti.

Ce plaidoyer devait d'ailleurs soulever les applaudissements de la majorité des 110 membres du conseil réunis dans la Ville-Reine.

Dans son discours au Conseil, M. Lewis a principalement parlé de nationalisme économique, de chômage, du projet néo-démocrate de création d'un conseil ontarien du développement et de la présente situation du parti conservateur de l'Ontario.

Sur ce dernier point, le chef néo-démocrate a fait remarquer que l'annonce de la démission du M. John Roberts, la semaine dernière, n'a rencontré qu'indifférence à travers la province.

«Il n'y a plus aucun secteur de la société ontarienne, a conclu M. Lewis, qui n'ait le sentiment d'avoir été berné, exploité, aliéné.»

Les Loisirs sont félicités en attendant leur argent

GRANBY (par Geneviève MILLOT) — Les membres de l'Office municipal de tourisme de Granby ont présenté au conseil municipal et leurs états financiers de l'année écoulée et leur budget pour la prochaine saison en même temps qu'une demande d'augmentation de l'octroi servi par la ville à cet organisme de promotion touristique.

Devant le compte-rendu des réalisations de l'année écoulée, et les projets pour l'année à venir, le maire, M. Jean-Louis Tétrault n'a pu que présenter les remerciements et les félicitations du conseil à ce groupe d'hommes qui, bénévolement, s'attachent à développer l'attrait de Granby sur les touristes.

Il les a aussi remerciés pour la confection et la publication de la brochure sur le Granby touristique, gastronomique et industriel qu'il ont mis à la disposition d'un vaste public au cours de l'été. Une nouvelle

édition de l'ouvrage sera bientôt nécessaire qui sera cependant présentée sous une forme améliorée.

Quant à la mise sur pied d'un minitourisme touristique des environs immédiats de Granby et à l'organisation d'un secrétariat permanent, il faut attendre la sortie et l'adoption du budget pour savoir quelle somme sera appropriée à cela.

Cependant le conseiller Bernard Beaudry a demandé aux dirigeants de l'organisme s'ils avaient recherché auprès d'autres organismes un financement possible. Les réponses furent affirmatives, mais même avec ses autres sources de revenus, l'ensemble des projets afin de mettre Granby de l'avant pour recevoir des congrès et en faire une ville à vocation touristique comme industrie d'importance, les sommes réunies ne sont pas suffisantes pour mener à bien la réalisation.



La Chambre de commerce de Rougemont et les membres de la Chambre de St-Césaire accueillent récemment M. Claude Jutras, directeur du Service des cours en gestion des affaires à la Chambre de commerce de la province de Québec. Nous voyons ici M. Paul-Armand Gemme, vice-président de la Chambre de commerce de Rougemont, M. Jean-Rock Michel, président de la Chambre de commerce de St-Césaire, M. Claude Jutras, M. Laurier Viens, président de la Chambre de commerce de Rougemont. (Photo Anita Paquette)

La Chambre de commerce s'intéresse aux hommes d'affaires de la région

ROUGEMONT (AP) — La Chambre de commerce s'intéresse à l'avenir des hommes d'affaires de la région. Voilà ce que déclarait M. Claude Jutras, directeur du Service des cours en gestion des affaires à la Chambre de commerce de la province de Québec, alors qu'il s'adressait aux membres de la Chambre de Rougemont et de celle de St-Césaire, réunis en assemblée générale à Rougemont.

Un grand nombre de cours a déjà été dispensé à travers la province et ces cours ont rendu d'immenses services aux hommes d'affaires, conscients de leurs responsabilités envers eux-mêmes d'abord, puis envers leur famille et le milieu auquel ils appartiennent.

Les hommes d'affaires québécois auraient avantage à s'unir et se renseigner, afin de réussir dans la branche qu'ils ont choisie, de poursuivre M. Jutras.

Dès la mi-janvier, de nouveaux cours seront mis à la disposition de groupes intéressés. Entre autres, cours de contrôle-comptable. Toutes les personnes intéressées à faire un succès de leur entreprise sont les bienvenues.

Il est à noter que pour assister à cette soirée d'animation il n'est pas nécessaire d'être membre d'une Chambre de commerce, et que les dames sont cordialement invitées à la soirée.

Paul VI, de St-Césaire, le 18 janvier où il donnera de plus amples détails sur le cours de contrôle-comptable. Toutes les personnes intéressées à faire un succès de leur entreprise sont les bienvenues.

Il est à noter que pour assister à cette soirée d'animation il n'est pas nécessaire d'être membre d'une Chambre de commerce, et que les dames sont cordialement invitées à la soirée.

Cours privés
Devenez Sténo-Dactylo Bilingue
• Commercial • Médical • Légal
Succès assuré. — Sténotypie, si désiré.
Ecrire à : C.P. 172, GRANBY, P.Q. (3400)

COURS de CONVERSION ANGLAISE COURANTE
Aucun travail écrit. — Cours oral.
Succès assuré.
Ecrire à : C.P. 172, GRANBY, P.Q. (3403)

ARGENT A PRETER

Maisons à construire ou déjà construites; taux d'intérêt à partir de 9 1/2 %
Bâtisses commerciales; taux d'intérêt à partir de 10 %
Bâtisses semi-commerciales; taux d'intérêt à partir de 9 3/4 %
(2ème hypothèque également disponible à 12 %)

Dans Granby, Bromont et la campagne.
J.P. MATTON, notaire
328 rue Principale, Granby (4847)
Tél.: 378-4112

REVEILLON DE NOEL
en l'honneur du
45ième anniversaire de mariage de
M. et Mme JOSAPHAT HAINS
et du
35ième anniversaire de mariage de
M. et Mme MENDOZA FISET
JEUDI, LE 24 DEC. 1970 — HOTEL GRANBY, SALLE PARISIENNE
Danse de 11.00 P.M. à 1.00 A.M. (Musique de discothèque)
Orchestre de 1.00 A.M. à 5.00 A.M.
BILLET: \$3.00 3 CONSUMMATIONS GRATUITES
Pour réservation et billets: tél: 378-1483 de 5 h. à 7 h. P.M. (5117)

ENCAN
SUR FERME
ANGE-EMILE TETREAULT
Grande Route entre Abercorn et Sutton,
Samedi le 19 décembre 1970 à 1:30 p.m.

TOUT SERA VENDU: 16 têtes d'animaux Holstein, Ayrshire, toutes claires ou test fédéral, dues pour venir en janvier, février et mars. Le quota de lait individuel sera aux acheteurs.

MACHINERIES: Tracteur Ford au gas avec hyd. att. 3 pts. en parfaite condition, moulin à faucher Ford, remorque à 2 roues, presse à foin New Holland sur P.T.O., monte-balles Malco avec moteur, râteau de côté neuf New-Holland M. 56 R., voiture sur pneus avec montant à foin, banc de scie att. 3 pts., trayeuse Sarge avec moteur et compresseur, 2 chaudières, 50 tonnes de beau foin pressé et quelques autres articles.

CONDITION Comptant ou prêt de banque.
La terre sera aussi à vendre, belle place d'été ou pour développement.
Pour informations:

JULES COTE, inc. lic.
1274 rue Sud,
Cowansville, P.Q.
Tél: 263-0670 ou 263-1434 (5127)

Au Nouveau-Brunswick
Une nouvelle convention à la Régie des Alcools

FREDERICTON (PC) — Les employés de la Régie des Alcools du Nouveau-Brunswick ont accepté, dimanche, pratiquement à l'unanimité, un nouveau contrat de travail qui leur assure des hausses moyennes de salaire de 30 pour cent sur une période de 30 mois.

Les employés, membres du Syndicat canadien de la fonction publique, se sont prononcés à 99 pour cent en faveur du nouveau contrat, qui est rétroactif au 1er avril dernier. Le vote a eu lieu au cours d'une réunion tenue à Fredericton, à laquelle assistaient environ 250 des 350 syndiqués.

A cause de la grande marge qui existait dans l'ancienne grille des salaires, le nouveau contrat prévoit des majorations variant entre 8,8 pour cent et 56,1 pour cent.

Selon l'ancienne grille, les salaires variaient entre \$282 et \$367 par mois, tandis qu'ils seront désormais de \$440 à \$617 par mois.

Mme Claude Fly retourne aux E.-U. après avoir été séquestrée durant 4 mois

MONTEVIDEO (AFP) — Mme Claude Fly, épouse de l'ingénieur agronome américain enlevé et séquestré par les "Tupamaros", depuis plus de quatre mois, est retournée samedi aux Etats-Unis. Mme Fly s'est refusée à toute déclaration mais on laisse entendre que le motif de ce retour serait de passer les fêtes de Noël avec ses enfants et petits-enfants au Colorado. On ajoute qu'elle reviendra en Uruguay et qu'elle y restera tant que durera la détention de son époux.

Le départ de Mme Fly s'est produit 48 heures après que les Tupamaros lui eurent fait parvenir une lettre de la main de son mari, assez semblable à celle envoyée simultanément à la presse internationale.

Dans ces deux messages, Mme Fly se déclare en bonne santé, bien qu'ayant perdu la notion du temps:

"Je reste suspendu dans l'espace et dans le temps", écrit-il, ajoutant qu'il est bien nourri et bien traité, "mais, parfois, mon esprit vagabonde", avoue-t-il. Les guérilleros, poursuit Claude Fly, sont "gens aimables", ils me laissent écouter de la bonne musique et m'invitent parfois à partager leurs distractions, tels les échecs.

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard
I.T.F.F.
Salons 223 Principale
Funérailles 170 Dufferin
Ambulances - Lits de malades - Bureau: 235 Principale, Granby
372-4498 — 372-3422

Cours de Musique
HECTOR FORD

- Guitare
- Basse-guitare
- Contrebasse
- Piano
- Orgue
- Uke

372-7831
139, rue VITTE, GRANBY

9 hres a.m. à 1 hre p.m.
6 hres p.m. à 10 hres p.m.
Samedi: 9 h. a.m. à 7 h. p.m.
Dimanche: sur rendez-vous
Aussi à votre service
pour MARIAGES et COCKTAILS
TRIO HECTOR FORD (4726)

RENOVEZ VOTRE FOYER...

EN SPECIAL
TUILES PRECOLLEES

Facile: —
Plus de traces.
Plus de gâchis.
Economique, amusant.
Rég. 31¢ chaque

39¢ CH.
SPECIAL

A. Messier
L.T.E.E.
CENTRE DE RENOVATION
423 PRINCIPALE, GRANBY, TEL. 378-4666 (4844)

J.-A. Lesieur Enr.
Directeur de funérailles
Service d'ambulances
Résidences funéraires modernes
255 Principale
855, Principale
Bureau: 1, rue Paré
Granby, P.Q. Tél. 372-3309

FLEURS
Pour naissance
Mariage - Hospital
Réceptions
Mortuaires

GILBERTE LOISELLE
Votre fleuriste
342, Papineau Granby 378-1191

Pour les résultats rapides et plus efficace, utilisez souvent les ANNONCES CLASSEES

NECROLOGIE

LESSARD Mme Alphonse A North Hartley, le 13 décembre, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Alphonse Lessard, née Marie-Anne Lemieux. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire C.-E. Wilson & Fils Ltée, à Mansonville. La date, l'heure et l'endroit des funérailles seront communiqués plus tard.

ROY Napoléon A Granby, subitement le 12 décembre, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Napoléon Roy, époux de feu Nhisca Vallée, demeurant à 99 St-Charles-Nord, à Granby. Les funérailles auront lieu mardi, le 15 décembre. Le convoi funéraire partira des salons Girardot & Ménard Ltée, 223, rue Principale, pour se rendre à l'église St-Benoît où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. A noter que les salons seront fermés de 5 à 7 heures p.m. Le défunt laisse dans le deuil ses enfants et leurs conjoints: M. et Mme Léopold Farand (Anne-Marie), de Granby, M. et Mme David Marquis (Germain), de Granby, M. et Mme Joseph Demers (Marie-Thérèse), également de Granby. Il laisse aussi un beau-frère et une belle-soeur: M. Alfred Labbé, de North Troy, Vermont, Mme Lucien Jourdain, de Montréal.

LAROSE Jean-Paul Subitement, le 12 décembre, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Jean-Paul Larose, époux de Liliane Lukala. Le défunt était autrefois gérant de la Banque de Commerce de Cowansville. Il est exposé au Salon Robert M. White & Fils, 4494, rue Ste-Catherine-Est, à Montréal. Les funérailles auront lieu mardi, le 15 décembre, à 9 heures a.m., en l'église St-Alaysh. Inhumation au cimetière de l'Est. Les arrangements sont faits par la maison C.-E. Wilson & Fils, de Cowansville. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses enfants: Joyce, Judy et Betsy.

BATES Mlle Dorothy Au Douglas Hospital, de Verduin, le 13 décembre, à l'âge de 72 ans, est décédée Mlle Dorothy Bates. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire C.-E. Wilson & Fils Ltée, à Mansonville. Les funérailles auront lieu mardi, le 15 décembre, à 11.30 heures p.m., à la chapelle de la résidence funéraire. Inhumation au cimetière de Waterville.



SCOTT Adéland A Granby, le 13 décembre, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Adéland Scott, époux de feu Alberta Meunier, demeurant à 140 rue Court, à Granby. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 décembre. Le convoi funéraire partira des salons funéraires Girardot & Ménard Ltée, 223, rue Principale, pour se rendre à l'église St-Famille où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. Les salons seront fermés de 5 à 7 heures p.m. Le défunt laisse dans le deuil ses enfants et leurs conjoints: M. et Mme Gérard Scott, de Montréal, M. et Mme Rosaire Scott, de Montréal, M. Jean-Claude Scott, de Montréal, M. et Mme Guy Hamel (Jeanne), de Granby, Mme David Gauthier (Aurore), de Granby, Mme Aurice Riendeau (Flora), de Granby.



Accident cocasse

Plusieurs passants regardent avec consternation cet arbre énorme qui s'est abattu sur ces deux automobiles après qu'une masse de glace l'eût abattu. Personne n'aurait pu prévoir cet accident cocasse en plein Bronx. Ailleurs, dans la ville de New York, le verglas et la glace ont causé de nombreuses pannes d'électricité et les routes étaient impraticables.

Les civils vietnamiens auraient été tués par les mitraillettes d'hélicoptères

Fort Benning, Georgie (AFP) — Depuis mercredi dernier, le rôle est aux avocats et aux témoins. La défense a également indiqué que l'officier Williams Calley qui répond devant une cour martiale de Fort Benning, en Georgie, du massacre délibéré d'une centaine de civils sud-vietnamiens, dans le petit village de My Lai, le 16 mars 1968.

Les deux premières semaines, consacrées à l'acquisition et aux bombardements par l'artillerie lourde de la région de My Lai, ont été marquées par l'absence de précision, les visés apparentement n'ont pas été les mêmes que ceux mentionnés dans l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

Principe d'égalité de traitement. La défense a également indiqué que l'officier Williams Calley qui répond devant une cour martiale de Fort Benning, en Georgie, du massacre délibéré d'une centaine de civils sud-vietnamiens, dans le petit village de My Lai, le 16 mars 1968.

Les deux premières semaines, consacrées à l'acquisition et aux bombardements par l'artillerie lourde de la région de My Lai, ont été marquées par l'absence de précision, les visés apparentement n'ont pas été les mêmes que ceux mentionnés dans l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

l'ordre de mission. Le lieutenant Williams Calley, qui a été accusé de tuer les civils vietnamiens de My Lai, a déclaré qu'il n'avait pas vu de corps dans les fossés village, aussi les GI's étaient-ils persuadés que tous ceux qui restés ne parvenaient dans le vil-

Angoisse à l'ambassade suisse La liste de 70 prisonniers politiques n'est pas authentique

RIO DE JANEIRO (AFP) — Un climat de tension, de nervosité et parfois même d'angoisse a fait place subitement, samedi après-midi, à l'opinion ouverte affichée aux premières heures de la journée à l'ambassade suisse.

En effet, la liste de 70 prisonniers fournis aux autorités, n'est pas authentique.

Vers une heure, M. Max Feller est arrivé à l'ambassade de Suisse, le visage sombre, les traits tirés. La tension s'est accrue d'abord dans les rapports avec les journalistes, qui ne peuvent plus pénétrer dans l'immeuble. Les journalistes brésiliens ont même accusé certains diplomates suisses d'avoir adopté "une attitude hostile" à leur égard.

L'accès de l'ambassade a également été interdit aux journalistes suisses et notamment à l'équipe de la télévision de Genève. Cette atmosphère n'a fait que s'alourdir au fil des heures tandis que M. Feller, assisté désormais d'un de ses anciens collaborateurs, M. Max Amman, arrivé le matin, en trait et sortait de l'ambassade pour des réunions avec les ministres des Affaires étrangères et de la Justice.

En même temps, des commentaires autorisés provenaient de Brasilia, officialisant pour la première fois la nouvelle attitude dure du gouvernement brésilien, décidé à prendre des risques et à ne plus céder aux exigences des terroristes.

Mesures très graves

Les craintes d'un durcissement brésilien étaient confirmées par les nouvelles mesures policières, en dépit des avertissements du commando Juarez Guimaraes de Brito, ont redoublé dans l'espoir de retrouver l'ambassadeur Bucher et ceux qui le gardent.

Informé par des journalistes brésiliens du communiqué des autorités de la sécurité annonçant que "seraient mises à

exécution les mesures pour retrouver le plus tôt possible l'ambassadeur Bucher", M. Feller a rompu pour la première fois le silence qu'il s'est imposé depuis son arrivée à Rio pour affirmer:

"Si la nouvelle est exacte, il s'agit de mesures très graves". L'ambassadeur intermédiaires est refusé à tout autre commentaire.

Cette déclaration permet de penser que M. Feller a tenté, en désespoir de cause, de faire revenir les autorités brésiliennes sur leur décision de "forcer la solution".

Communiqué

Les ravisseurs de l'ambassadeur ont diffusé dimanche un communiqué authentifié grâce à la signature de M. Bucher. Ils affirment notamment n'avoir jamais envoyé de listes de prisonniers et accusent le gouvernement de ne pas avoir donné de garanties suffisantes.

Découvert dans un bar de Rio dimanche après-midi après un coup de téléphone anonyme au journal "O Globo", le document déclare:

"Nous navions jamais envoyé de listes de prisonniers. Nous n'en enverrons pas tant que le gouvernement n'aura pas

annoncé et fait connaître clairement sa position par une note officielle. Nous considérons qu'il s'agit d'une vulgaire ruse de policiers qui démontre les côtés sordides d'une opération dont sont complices la Justice et la Police politique brésiliennes. Cette farce policière du gouvernement ne réussira pas et porte témoignage de la déchéance d'une dictature qui a peur du peuple comme le démontre l'attitude du gouvernement.

"Les ambassades du Chili, du Mexique et de l'Algérie n'ont reçu aucune demande de la part de la police politique, ce qui prouve que le gouvernement n'a pas l'intention d'envoyer ces prisonniers à l'étranger.

"La déclaration dans laquelle le gouvernement demande la liste des 70 prisonniers ne sert pas à garantir la vie de l'ambassadeur de Suisse.

"C'est le gouvernement qui se trompe en pensant qu'une solution policière peut résoudre un problème politique".

Au bas de la feuille figure la signature de l'ambassadeur Bucher, afin d'authentifier le document.

Arrêtés?

Le journal O Globo publiait samedi matin les noms de douze personnes et les photos de cinq d'entre elles, quatre hommes et une femme, considérés comme les premiers suspects de l'enlèvement de l'ambassadeur de Suisse.

Leurs noms figuraient dans les documents saisis à Sao Paulo après la mort de Joaquim Camara Ferreira.

Il s'agit de terroristes ayant eu une activité subversive depuis plusieurs années notamment dans la région de Sao Paulo. La plupart appartiennent à l'Alliance de libération nationale, mais plusieurs seraient les plus proches collaborateurs de l'ex-capitaine Carlos Lamarca, dont le groupe avant-garde révolutionnaire populaire revendique la responsabilité de l'enlèvement.

Par ailleurs, la compagnie brésilienne d'aviation "Varig" a annoncé dimanche qu'elle tenait à la disposition du ministère de l'Air un "Boeing 707" et douze membres d'équipage pour quel destination que ce soit.

Il semble que la requête ait été présentée samedi soir par le ministre quand les listes de prisonniers à libérer en échange de l'ambassadeur avaient été trouvées et jugées fausses.

BOGOTA (AFP) — Des glissements de terrain, certains très importants, se sont produits en 78 points dans l'ouest de la Colombie, à la suite des inondations provoquées par des pluies diluviennes, a-t-on appris dimanche à Bogota.

Entre les localités de la Pintada et de Supia, les routes et les voies ferrées ont été recouvertes de milliers de tonnes de terre. Un train de marchandises de huit wagons a été totalement enseveli ainsi que nombre de voitures particulières et des véhicules transportés par des touristes colombiens se rendant au Venezuela.

Un autre autobus interdépartemental ayant à son bord 45 personnes a également disparu. Des cadavres ainsi que de nombreuses voitures flottent sur les eaux.

Un glissement de terrain a provoqué la crue du Rio Cauca et l'inondation de plusieurs villages riverains où l'on compte des victimes. Les habitants d'autres villages menacés ont pu être rapidement évacués.

Les opérations de secours sont rendues difficiles par l'interruption de tous les moyens de communication dans la région sinistrée et notamment par le fait que la grande route de l'ouest, la plus importante du pays, est coupée sur plusieurs kilomètres.

Trois cents personnes auraient péri dans les inondations et sont les habitants de la région sinistrée.

Les autorités régionales estiment quant à elles qu'au moins 93 personnes sont mortes, bien que seulement cinq cadavres aient été repêchés des eaux.

L'ampleur du drame s'explique par l'importance de la région où il est survenu, à la frontière du département d'Antioquia et de Caldas. La route nationale qui borde la rivière Cauca était alors encombrée d'autobus, de camions et d'autocars, immobilisés depuis la veille par un petit glissement de terrain.

Plusieurs villages ont été envahis par les flots dans les départements d'Antioquia et de Caldas et cinq localités menacées ont été évacuées. Un éboulement de terrain provoqué par l'inondation s'est produit dans le même secteur et plusieurs véhicules ont été détruits.

D'importants glissements de terrain sèment la panique dans la Colombie

BOGOTA (AFP) — Des glissements de terrain, certains très importants, se sont produits en 78 points dans l'ouest de la Colombie, à la suite des inondations provoquées par des pluies diluviennes, a-t-on appris dimanche à Bogota.

Entre les localités de la Pintada et de Supia, les routes et les voies ferrées ont été recouvertes de milliers de tonnes de terre. Un train de marchandises de huit wagons a été totalement enseveli ainsi que nombre de voitures particulières et des véhicules transportés par des touristes colombiens se rendant au Venezuela.

Un autre autobus interdépartemental ayant à son bord 45 personnes a également disparu. Des cadavres ainsi que de nombreuses voitures flottent sur les eaux.

Un glissement de terrain a provoqué la crue du Rio Cauca et l'inondation de plusieurs villages riverains où l'on compte des victimes. Les habitants d'autres villages menacés ont pu être rapidement évacués.

Les opérations de secours sont rendues difficiles par l'interruption de tous les moyens de communication dans la région sinistrée et notamment par le fait que la grande route de l'ouest, la plus importante du pays, est coupée sur plusieurs kilomètres.

Trois cents personnes auraient péri dans les inondations et sont les habitants de la région sinistrée.

Les autorités régionales estiment quant à elles qu'au moins 93 personnes sont mortes, bien que seulement cinq cadavres aient été repêchés des eaux.

L'ampleur du drame s'explique par l'importance de la région où il est survenu, à la frontière du département d'Antioquia et de Caldas. La route nationale qui borde la rivière Cauca était alors encombrée d'autobus, de camions et d'autocars, immobilisés depuis la veille par un petit glissement de terrain.

Plusieurs villages ont été envahis par les flots dans les départements d'Antioquia et de Caldas et cinq localités menacées ont été évacuées. Un éboulement de terrain provoqué par l'inondation s'est produit dans le même secteur et plusieurs véhicules ont été détruits.

Les premiers soins

Deux hommes donnent les premiers soins à des clients qui ont été cernés à l'intérieur du Ryan's Bar and Grill, à New York, à la suite d'une violente explosion. Brûlés sérieusement, de nombreux clients ont dû être transportés dans des hôpitaux. L'explosion a fait huit morts et 60 blessés dont 11 au moins sont dans un état critique.

La cote des néo-démocrates a monté en flèche au Québec

TORONTO (PC) — Les néo-démocrates ont vu récemment leur cote monter en flèche, au Québec, à la suite de l'attitude ferme adoptée par les 16 membres du NPD fédéral, aux Communes, sur l'adoption de la Loi des mesures de guerre, est plus effrayé par un danger sans visage, une explosion dans une boîte postale que par l'arrivée en masse des forces armées, en vertu de la Loi des mesures de guerre."

"J'espère seulement a-t-il ajouté, que les forces seront divisées: les tenants de la Loi et de l'Ordre sous les bannières de Trudeau, et les défenseurs des libertés civiles avec le NPD."

Soulignant qu'il parlait comme Canadien et comme Québécois à la fois, M. Morin a affirmé: "Je n'ai jamais eu peur du FLQ, au Québec, mais j'ai eu peur de la répression".

Les jeunes Québecois ont maintenant perdu tout espoir de susciter un changement par les votes démocratiques. Il en veut pour la preuve le pourcentage élevé du vote populaire qu'a récolté le Parti québécois, lors des dernières élections gé-

Le père d'un joueur de hockey tué par un agent de la GRC

PRINCE GEORGE, C. B. (PC) — Le père du joueur de hockey Brian Spencer, des Maple Leafs de Toronto, M. Roy Edward Spencer, a été tué par un agent de la Gendarmerie royale après avoir envahi la station CKPG-TV.

Furieux de voir que cette station ne retransmettait pas les intermissions pendant lesquelles son fils était interviewé, M. Spencer s'est précipité, 45 ans poing à l'intérieur du poste derrière le reporter Tom Hearteel, qui venait d'arriver. La réceptionniste tenta d'appeler la police, mais n'osa le faire de peur que Spencer n'abatte Hearteel.

Le directeur de l'information, M. Don Prentice, l'entendit dire: "Je n'aime pas votre façon de couvrir le match". Finalement, M. Prentice put gagner un studio et appeler la police quand, cinq minutes plus tard, M. Spencer ressortit de la station, deux agents fédéraux l'interpelleront mais l'homme ouvrirait le feu, blessant l'agent Pludruchy à la jambe. Ce que voyant, l'agent Post sortit son arme et abattit M. Spencer d'une balle dans la poitrine. Le malheureux "fan" des Maple Leafs est mort avant d'arriver à l'hôpital.

Nixon rejette les conclusions du rapport sur les causes du malaise parmi les étudiants

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a rejeté les conclusions du rapport de la commission chargée par ses soins d'examiner les causes du malaise parmi les étudiants américains et les troubles sur les campus universitaires.

Dans une lettre rendue publique samedi et adressée à M. William Scranton, président de la commission, le chef de l'exécutif s'est étonné notamment du passage du rapport lui attribuant la responsabilité principale du leadership moral de la société américaine.

Il y a des milliers et des milliers d'individus — ecclésiastiques, enseignants, fonctionnaires, universitaires, écrivains — après desquels différents se-



Les Soeurs Gailurin

héros d'un fait d'hiver

HISTORIOGRAPHIE OFFICIELLE de JEAN-CLAUDE BOILEAU au XVIII^{ème} SIÈCLE. AVEC LA COLLABORATION INVOLONTAIRE DE SHAKESPEARE.

JE M'EXCUSE AUPRES DE MA BLONDE ET AUPRES DES NOMBREUX LECTEURS QUI SUIVENT (LE SOUFFLE COUPE) LA VIE ÉPIQUE (ET COLÉGRAM...) DES SOEURS GAILURIN DU PRÉSENT JE LES PRIÉ DE M'EXCUSER (POUR PARLER COMME VAUGELAS) DE NE PAS SUIVRE L'ORDRE CHRONOLOGIQUE HABITUELLEMENT EN USAGE DANS DES ANNALES DIGNES DE CE NOM. JE RASSEMBLERAI PLUS TARD TOUTS CES ÉVÉNEMENTS (SI CONSIDÉRABLES POUR LE DESTIN DE LA FRANCE) EN DEUX VOLUMES RELIÉS AUX ARMES DE LA FAMILLE GAILURIN - THOIZEAU OU JE RELATERAI PAR LE MENU LES FAITS ET GESTES DES DEUX HÉROÏNES QUI ARRIVERONT AU POUVOIR VERS LES ANNÉES 1980-1990 SELON LES STATISTIQUES OFFICIELLES ET LES PRÉVISIONS DU SEUR NOSTRADAMUS (1505-1566).

LA FÉDÉRATION AVANT GARDE D'ARRÊTER LES RICHES HEURES DE CES DEUX FRANGINES JE NE FAIS UN DEVOIR DE SIGNALER AU MONDE ENTIER LES FAITS

QUI FURENT LIÉS EN CE MOIS DE JANVIER ET QUI RETENAIENT PROFONDEMENT SUR LA VIE FAISABLE DE TARTIGNOL LEUR PETIT VILLAGE NATAI.

EN GÉNÉRAL TOUTE BONNE HISTOIRE SE TERMINE PAR UNE CHUTE (QUELQUESFOIS C'EST LA CHUTE DE L'AUTEUR QUI A LOUPÉ UN RECT) L'ORIGINALITÉ DE CE COMTE RÉSIDE DANS LE FAIT QU'IL DÉBUTE PAR UNE CHUTE... UNE CHUTE DE NÈGRE POUR ÊTRE PLUS PRÉCIS ?

NE RECLANT DEVANT AUCUN SACRIFICE J'AI FAIT APPEL AU PEINTRE DAUBIGNY (1815-1878) POUR REPRÉSENTER UN PAYSAN DE NÈGRE. TARTIGNOL EST DERRIÈRE LA COLLINE À DROITE...

HA HA HA! CA C'EST MOZIQUE QUI SE MARRE...



DANS SA CHAMBRE, C'EST LUI QUI LUI TIEND COMPAGNIE. La nuit, au pied du lit, il est un gardien idéal.

EVE A TOUJOURS PEUR DU SERPENT

Dans le cabaret où elle danse, cette jolie blonde donne tous les soirs des frissons aux spectateurs. Le boa qui s'enroule autour de son corps pourrait, s'il se mettait en colère, lui broyer les os...

Mais Della Monte — c'est le nom de cette danseuse — connaît bien son dangereux partenaire. Elle sait prévoir ses réactions et le calmer quand il manifeste trop de nervosité.

Della Monte est née à Manchester, il y a vingt ans. Toute jeune, elle était passionnée de danse, et, à seize ans, elle remportait un vif succès au "Murrays", la plus célèbre boîte de nuit de Londres. Puis, le destin lui fit rencontrer un jeune chasseur de fauves qui l'emmena en Afrique. Et c'est alors qu'elle dansait dans un cabaret de Mombassa, au Kenya, qu'elle mit au point son numéro de danseuse au serpent.

Ce fut un triomphe. — Il y a, dit-elle, comme une onde électrique qui parcourt les spectateurs, quand j'apparaissais avec mon boa et qu'il s'enroule autour de mon corps. Tout le monde me regarde avec angoisse.

GLACEE DE TERREUR
On comprend cette



ILS SE PRODIGENT DES MARQUES D'AFFECTION MUTUELLE. Della Monte n'a qu'une peur: qu'il la serre trop fort.

Creusez et vous trouverez

JERUSALEM— Les archéologues israéliens sont intrigués par les circonstances de la découverte d'un trésor composé de 20 vases en terre cuite pleins de pièces d'argent et d'orfèvrerie, datant du neuvième siècle avant l'ère chrétienne.

La découverte a été faite lors de la restauration de l'antique synagogue de Samoua, village arabe situé au sud de Hébron, en Cisjordanie. Il s'agit là de la plus grande trouvaille d'objets d'argent antiques jusqu'à ce jour dans la région. Le trésor était enfoui à 25 pouces sous terre, et les archéologues sont intrigués par le fait que personne ne l'avait jusqu'alors mis au jour.

C'est clair, non?

Dans une clinique d'accouchement... Une dame, une Européenne, mariée à un Européen vient de donner le jour à un très joli négrillon. Que va en penser le mari, comment va-t-il prendre ça? Le voici justement qui vient aux nouvelles...

— Alors l'épouse a une inspiration de génie. Elle le fixe d'un regard courroucé et lui crie:

— Là, tu vois, avec ta manie d'avoir toujours voulu éteindre l'électricité!

Chapeau!

Monsieur, assis dans le salon, lit paisiblement son journal. A ce moment arrive Madame, qui vient de passer l'après-midi à "faire quelques courses".

— Chéri, dit-elle, j'ai acheté une jolie surprise pour ton anniversaire.

— Montre vite!

— Attends une minute, le temps que je le mette sur ma tête...

Fernand Daly la raconte...

Il y a eu un naufrage; une quinzaine de naufragés flottent dans un canot, sur la mer. Comme les vivres viennent à manquer, on tire à la courte paille et on mange le mousse. Ca va mieux! Trois jours plus tard, la faim se fait sentir.

— On ne tire plus au sort, dit quelqu'un, on va manger le plus vieux!

— Attendez, proteste le plus vieux, avant de me manger, si on mangeait un peu les conserves qui sont dans le coffre sur lequel je suis assis?

— Quoi? hurlent les passagers. Des conserves?... Vous pouviez pas le dire plus tôt?... Et ce pauvre mousse!

— Ah! qu'est-ce que vous voulez, fait le vieillard, les conserves moi, ça me donne de l'urticaire!...

Les petits Anglais sont des doués

LONDRES— Les écoliers britanniques ont fait, ces dernières années de rapides progrès dans l'étude du français. En revanche, ils ont généralement du peuple français les mêmes préjugés que leurs parents. C'est ce qui ressort d'un rapport de la Fondation nationale pour la recherche en éducation, établie à la suite d'une enquête auprès de 10,000 enfants d'une centaine d'écoles primaires où l'enseignement du français est dispensé en laboratoire.

Dans l'ensemble, les élèves ne sont pas très satisfaits de leur professeur "électronique". Ils préféreraient de loin un enseignement en chair et en os.

Les auteurs du rapport constatent avec satisfaction que les enfants de onze à treize ans, après quelques années d'enseignement, arrivent à parler assez couramment le français. Les filles et, d'une manière générale, les enfants de milieux aisés obtiennent des résultats nettement plus satisfaisants.

Quant à l'opinion que ces petits Anglais se font des Français, elle ne manque pas de surprendre en 1970. Ils les voient toujours comme des mangeurs de grenouilles, d'escargots et de pouilles, cuisinant à l'ail et à l'huile, bérêt sur la tête et baguette de pain sous le bras. Ils les estiment polis,



Pour l'amour du bon Dieu!

Depuis quelque temps, par l'intermédiaire de la Télévision, de la Presse écrite et parlée, l'Etat procède de plus en plus ouvertement à des quêtes quasi-hebdomadaires. Ainsi chaque semaine ou presque, on nous invite dans la mesure de nos moyens, à faire preuve de solidarité humaine envers certains déshérités. Et force est de reconnaître qu'en général le public répond avec beaucoup de générosité à ce genre d'appel.

Pourtant, il existe quelques mauvais esprits qui, tout en versant leur obole, protestent contre de telles pratiques. Ils les prétendent saugrenues alors que l'impôt procure effectivement à l'Etat des milliards de dollars, de sorte qu'il lui suffirait de réduire légèrement certaines dépenses somptuaires pour être en mesure de soulager les détreesses en question beaucoup plus efficacement qu'en dépit de leur bonne volonté peuvent le faire les simples citoyens qui ne disposent le plus souvent comme ressources que de maigres salaires à peine suffisants pour subvenir à leurs propres besoins les plus urgents.

Sans approuver totalement un pareil raisonnement qui n'est dicté, en général, que par l'égoïsme, force est de reconnaître qu'il ne manque pas de logique.

Car s'il est normal que les simples citoyens versent à l'Etat l'argent qui lui est nécessaire pour assumer ses diverses obligations, il est anormal qu'il le verse de deux façons différentes. Par l'imposition, d'une part. Et par la quête, d'autre part.

Il faut choisir entre ces deux modes de perception. Autrement dit, il faut supprimer, ou supprimer les quêtes. A notre avis, ce sont les impôts qu'il faut supprimer, vu qu'ils ont quelque chose de désobligeant du fait qu'ils sont obligatoires, tandis que les quêtes qui sont facultatives sont moins rébarbatives.

Cette transformation peut d'autant mieux s'opérer qu'elle ne porterait préjudice à personne, pas même aux agents du Fisc, devenus inutiles sans doute, mais qui pourraient sans difficultés être convertis en quêteurs.

Ainsi, chaque semaine, avec le concours de ces derniers, des collectes nationales seraient organisées dans un but déterminé. Par exemple, on quêterait pour l'extension du réseau routier, pour l'amélioration des hôpitaux, pour la construction d'écoles ou de logements, etc.

Mais qui pourrait s'en plaindre? Après tout, les contribuables contrôlèrent ainsi très exactement l'emploi de leur argent ce qui doit être le cas dans toute démocratie digne de ce nom.

Mais allez le dire à MM. Trudeau et Bourassa!... Gilles GOYETTE

en suretant

Dès le début de cette rubrique, je tiens à vous dire que je n'ai jamais collaboré avec le FLANEUR de la Principale. Cette page, est ma seule responsabilité.

CELINE VIGNEUX n'est plus standardiste à la Voix de l'Est. Elle vient de nous quitter pour faire les préparatifs à son mariage qui a été fixé au 2 janvier. Nos meilleurs vœux de bonheurs et longue vie.

JIM DUMOULIN dit que ça va de mieux en mieux depuis la première tempête de neige. Nous pouvons donc y ajouter ce petit "tant mieux".

L'année qui s'achève n'a pas été rose pour notre ami ARMAND LALUMIERE. Sincèrement, il a passé par tous les maux depuis les premiers jours de 1970. Espérons que la prochaine sera la plus belle de sa vie.

BERTRAND PETIT s'est enfin décidé à faire jouer de la musique française dans son super Marché. Et tout le personnel est joyeux et lui promet un beau cadeau pour Noël.

C'est hier, en le Motel GRANDBIEN qu'avait lieu le "party" des employés de l'Imprimerie Montréal-Granby et la Voix de l'Est. Les festivités étaient prévues pour 13 heures 30.

On nous annonce pour le 21 janvier, le banquet de l'Association des Assureurs-vie de Granby-St-Hyacinthe, au Mont-Shefford. Le conférencier invité sera M l'abbé Hectorien CHAPPELAINE, de la paroisse Notre-Dame.

Un autre qui a hâte que le malheur le laisse tomber est bien notre ami RONALD POULIN. En effet, depuis le début de l'année, une maladie l'empêchait de travailler. RONALD a bon espoir de reprendre le collier d'ici peu de temps.

La nouvelle administration du MOTEL BELVAL, sur le Chemin Saint-Paul a fait les choses en grand lors de l'ouverture de son nouveau Salon-Bar. Il y a eu beaucoup de monde et M. BERNARD LUSSEK, le nouveau propriétaire, ainsi que tous les employés méritent des félicitations... et nos meilleurs vœux de succès.

C'est avec beaucoup de joie que nous saluons le retour de la gentille REJEANNE, la barmaid par excellence, au Salon Bar du Motel Belval. Les habitués disent qu'elle n'a pas son pareil pour bien servir la clientèle.

Carnet social. Nos meilleurs souhaits de bonne fête à la belle HELENE GENDRON, FRANCE LEGRIS et à TI-PAT.

N'oubliez pas que NES-CAFE et Antonio GAGNON

de IGA FRONTENAC, distribueront le café gratuitement lors du GAZ-O-RAMA du 18-19 et 20 décembre, à la station de Service GOLDEN EAGLE.

JOHN MENTIS est déjà reconnu comme un instructeur-miracle.

JEAN-PIERRE DUROCHER est reconnu comme l'homme le plus fort chez les Chevaliers de Colomb. Mon informateur m'a dit qu'il peut lever six caisses de SEVEN UP d'un seul coup.

Le petit écran fascine beaucoup de gens. Pour FRANCINE TURGEON son programme préféré est SKIPPY le kangourou. Ce qui nous porte à dire que pour elle, il faut que ça saute.

Il y a des personnes qui osent prétendre qu'YVES-ANDRE FORTIN avait coupé sa moustache parce qu'il avait peur des glaçons. C'est loin de la vérité. YVES l'a coupé tout simplement parce que plusieurs l'ont pris pour un yéyé.

Vous pouvez toujours vous fier à JEAN-LAURENT COTE pour être bien renseigné. Et il vous dira avec preuve à l'appui que son ami ALCIDÉ LACASSE est un couvreur hors pair... et très rapide.

LISE PINARD, fille de l'unique PHIL, semble avoir la "bosse" des affaires. L'autre jour, elle nous a prouvé que compter de l'argent est un travail enfantin. Même un gérant de banque n'en revenait pas!

JEAN-PAUL PAPINEAU a réussi à infiltrer une équipe de hockey dans la Ligue DEPRESSION. Chose bizarre.

re, cependant, il n'y a qu'un camion sur l'uniforme de ses porte-couleurs tandis qu'il devrait y en avoir au moins trois.

J'ai toujours pensé, dans ma toute petite caboché, qu'on formait des ligues de hockey pour faire jouer des hockeyeurs. Mais, après quelques renseignements, on m'a assuré qu'il y a certains règlements qui empêchent certains hockeyeurs de s'adonner à leur sport préféré. La dernière victime de ces règlements stupides: GILLES PAPI-NEAU. On en reparlera.

Une enquête récente me faisait savoir que ce ne sont pas toutes les FILLES D'SABELLE qui ont une étoile de vision.



Voici votre horoscope pour aujourd'hui: Il vous faut être en ménage, une bonne ménagère, et vous savez, quoi qu'on dise, il y en a encore et d'excellentes.

Oh! croyez-moi, ne recherchez pas le mariage avec une pimbeche quelconque ça ne durerait pas longtemps.

Le mot de la fin. C'est beau d'être vertueux, mais apprendre aux autres à l'être, c'est encore plus beau... et tellement plus facile.



M. JEAN-PAUL GAUCHER, président des Guépards, a connu des débuts très modestes dans la Sécurité municipale.

SUGGESTIONS DE CADEAUX POUR NOEL

PANASONIC®

RADIOS-HORLOGES FM/AM

RC-7469C
Le "Cameron"

Radio-horloge FM/AM à chiffres lumineux. Interception automatique de 60 minutes, avec musique ou alarme. Cadres séparés lumineux pour sintonisation FM et AM. Contrôle continu de tonalité. Prise pour écouteur. A état solide. Approbation CSA.

CONSOLES HAUTE-FIDELITE

SG-999 Le "Princeton"

Phono modulaire "stéréo" à 4 vitesses avec radio FM/AM et FM Stéréo. Cabinets de hauts-parleurs jumelés. Fini noyer. Table-tournante encastrée avec bras automatique, s'élevant automatiquement. Cartouche céramique et pointe diamant mobile. Cadran du radio lumineux et noir obscur. Sintonisation de type "règle à calculer". "FET". CAF sur bande FM. Sélecteur FM Stéréo. Système de 4 hauts-parleurs. Bouton d'opération. Puissance musicale de 20 watts. Prises de sortie pour magnétophone. Prise d'entrée auxiliaire pour téléviseur, unité à ondes courtes, amplificateur ou projecteur. A état solide. Approbation CSA.

SE-840 "Le Sonisphère"

Phono remarquable "stéréo" à 4 vitesses avec radio FM/AM et FM stéréo. Hauts-parleurs cylindriques jumelés de 6 1/2". Couverture de plastique pour éliminer la poussière.

Voyez la gamme complète d'appareils PANASONIC et profitez des prix de janvier en décembre

LA NEIGE EN VILLE...



— Vous ne pourriez pas circuler, au lieu de rester planté là, à cacher cette pancarte?

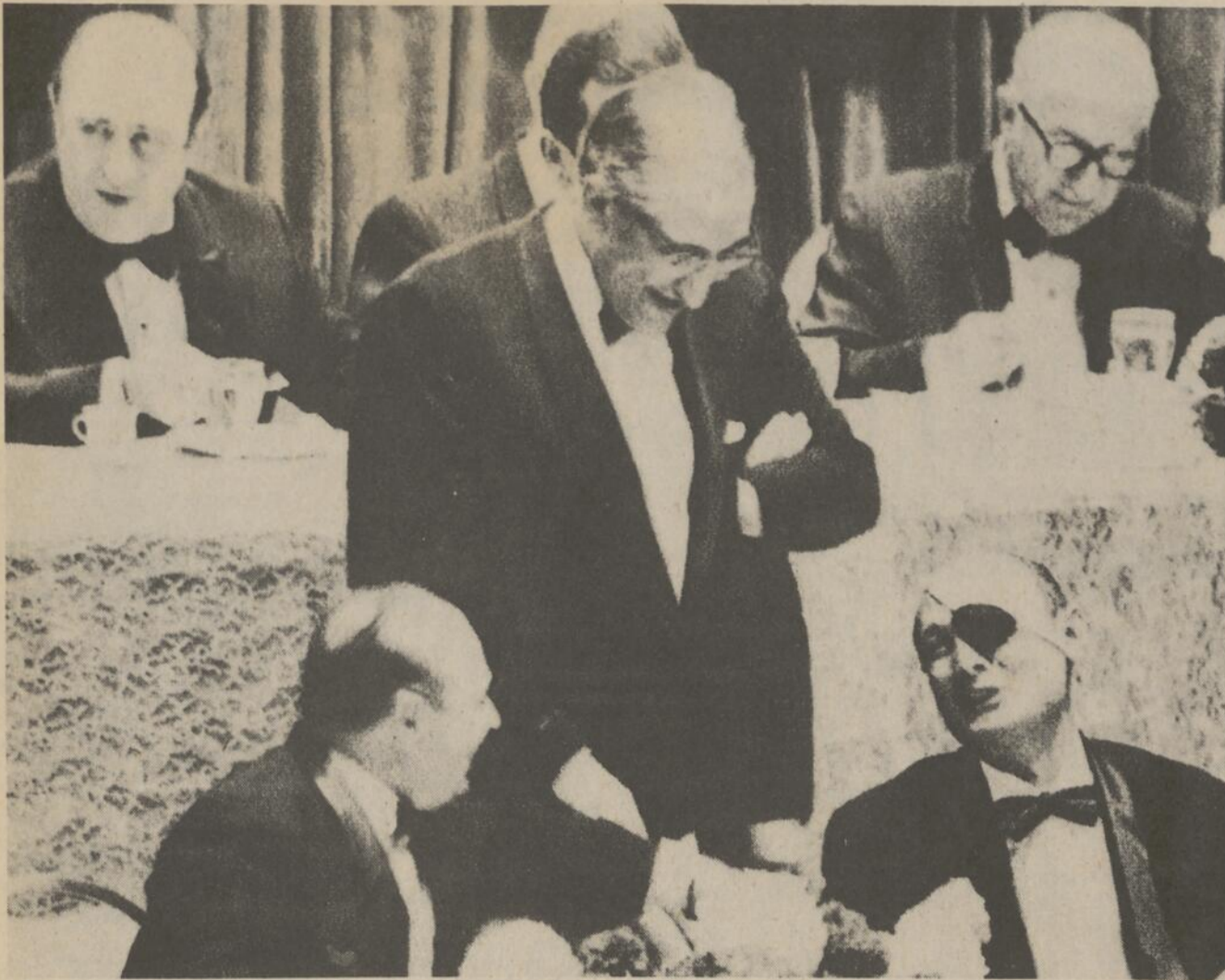
Connaissez-vous celle-ci?

Madame Dupont appelle sa bonne:

— Enfin Marie, il y a bien une demi-heure que je vous ai demandé d'apporter la salière. Qu'attendez-vous? — Ben, madame, répond une voix de la cuisine, j'essaie de la remplir et c'est pas commode avec tous ces petits trous...

Harvey Racine INC.

MEUBLES • FURNITURE
LAURENT FORAND — JEAN-PAUL RACINE
CHEMIN ROXTON
TEL: 372-5896 — 372-5897



Le ministre de la Défense d'Israël, Moshe Dayan, échange quelques propos avec Yosef Tekoah, (à gauche), le représentant permanent d'Israël aux Nations Unies, en compagnie de Max Fisher, (au centre), président de la campagne de l'AI- de aux Juifs. Ils participaient à un dîner au profit de cette oeuvre sociale, samedi, à New York.

Face aux conversations Jarring

La visite du général Dayan aux E.-U. n'a rien changé à l'attitude israélienne

TEL AVIV (AFP) — "Ma vi- n'ai rien obtenu", a encore dit le ministre de la Défense. A un journaliste qui lui demandait s'il avait discuté avec les dirigeants américains de nouvelles propositions concrètes, notamment d'un nouvel accord de cessez-le-feu, le général a répondu: "Cette tâche ne m'avait pas été confiée et je n'avais pas à en discuter. Mais je pense néanmoins que nous devrions améliorer, en accord avec les Egyptiens, l'accord actuel du cessez-le-feu".

Le général Dayan a souligné d'autre part qu'il n'avait absolument aucune déclaration à NBC, tandis que le roi Hussein de Jordanie était interrogé par les journalistes américains. On ignore encore s'il fera un rapport au conseil des ministres, soit en séance extraordinaire, soit au cours de la réunion hebdomadaire dimanche prochain.

Au cours de son séjour aux Etats-Unis, le général Dayan avait été interrogé sur les ondes de la chaîne de la télévision NBC, tandis que le roi Hussein de Jordanie était interrogé par les journalistes américains.

Le général Dayan, israélien, a précisé que le roi Hussein de Jordanie était interrogé par les journalistes américains. On ignore encore s'il fera un rapport au conseil des ministres, soit en séance extraordinaire, soit au cours de la réunion hebdomadaire dimanche prochain.

Le général Dayan, israélien, a précisé que le roi Hussein de Jordanie était interrogé par les journalistes américains. On ignore encore s'il fera un rapport au conseil des ministres, soit en séance extraordinaire, soit au cours de la réunion hebdomadaire dimanche prochain.

Le général Dayan, israélien, a précisé que le roi Hussein de Jordanie était interrogé par les journalistes américains. On ignore encore s'il fera un rapport au conseil des ministres, soit en séance extraordinaire, soit au cours de la réunion hebdomadaire dimanche prochain.

Le général Dayan, israélien, a précisé que le roi Hussein de Jordanie était interrogé par les journalistes américains. On ignore encore s'il fera un rapport au conseil des ministres, soit en séance extraordinaire, soit au cours de la réunion hebdomadaire dimanche prochain.

Le général Dayan, israélien, a précisé que le roi Hussein de Jordanie était interrogé par les journalistes américains. On ignore encore s'il fera un rapport au conseil des ministres, soit en séance extraordinaire, soit au cours de la réunion hebdomadaire dimanche prochain.

Le général Dayan, israélien, a précisé que le roi Hussein de Jordanie était interrogé par les journalistes américains. On ignore encore s'il fera un rapport au conseil des ministres, soit en séance extraordinaire, soit au cours de la réunion hebdomadaire dimanche prochain.

Le général Dayan, israélien, a précisé que le roi Hussein de Jordanie était interrogé par les journalistes américains. On ignore encore s'il fera un rapport au conseil des ministres, soit en séance extraordinaire, soit au cours de la réunion hebdomadaire dimanche prochain.

Le général Dayan, israélien, a précisé que le roi Hussein de Jordanie était interrogé par les journalistes américains. On ignore encore s'il fera un rapport au conseil des ministres, soit en séance extraordinaire, soit au cours de la réunion hebdomadaire dimanche prochain.

Le général Dayan, israélien, a précisé que le roi Hussein de Jordanie était interrogé par les journalistes américains. On ignore encore s'il fera un rapport au conseil des ministres, soit en séance extraordinaire, soit au cours de la réunion hebdomadaire dimanche prochain.

Le général Dayan, israélien, a précisé que le roi Hussein de Jordanie était interrogé par les journalistes américains. On ignore encore s'il fera un rapport au conseil des ministres, soit en séance extraordinaire, soit au cours de la réunion hebdomadaire dimanche prochain.

Selon le Père abbé Cassia Just

"Là où il n'y a pas de liberté authentique, il n'y a pas de Justice"

BARCELONE (AFP) — Les 300 intellectuels catalans enfermés depuis plus de 24 heures dans le sanctuaire de Montserrat sur la "Montagne sacrée de Catalogne" pour protester contre le procès des 16 nationalistes basques de Burgos, ont repoussé dimanche après-midi un ultimatum de la Garde civile qui les mettait en demeure de quitter les lieux avant 17 heures, heure locale.

La Garde civile avait bloqué le matin l'unique route qui donne accès à ce monastère bénédictin perché à 2,200 pieds d'altitude dans les montagnes de la côte catalane et avait fait savoir qu'aucune mesure ne serait prise si l'assemblée contestataire se séparait volontairement.

A côté de personnalités artistiques comme Juan Miró ou Antonio Tapies, participe à cette réunion une grande partie de l'intelligentsia catalane.

Sympathie monastique

On ne connaissait pas dimanche soir à Barcelone les mesures que pourraient prendre les forces de l'ordre au cas où les contestataires continueraient à les défer. Mais Père abbé Cassia Just, après avoir regagné samedi son monastère dont il s'était absenté, avait accueilli "avec sympathie" les membres de cette assemblée d'intellectuels et leur avait garanti qu'ils pouvaient demeurer au monastère aussi longtemps qu'ils le désiraient. On apprenait également par un émissaire venu de Montserrat dans l'après-midi que les participants, à l'unanimité moins deux abstentions, avaient décidé de répondre aux injonctions des autorités en décidant de rester assemblés.

Les quelque 300 intellectuels, disait encore le même émissaire, ont élaboré une "Déclaration de Montserrat" dans laquelle ils explicitaient leur attitude à l'égard du Conseil de guerre de Burgos, toujours réuni dimanche pour prononcer les sentences contre les seize nationalistes basques; six d'entre eux risquent le peçon d'exécution pour leurs

"activités terroristes" au sein de l'organisation clandestine ETA.

Le texte de cette déclaration n'était pas encore parvenu dimanche soir à Barcelone.

Manchettes des journaux

Toute la Catalogne, dès dimanche matin, était au courant de l'équipée des intellectuels; la Vanguardia de Barcelone, un des plus forts tirages d'Espagne, l'annonçait en nouvelle de dernière heure et Solidaridad Nacional (le journal du mouvement) traitait sur trois colonnes: "300 intellectuels, professionnels et artistes se sont réunis en assemblée à Montserrat pour discuter du Conseil de guerre de Burgos".

L'émotion a été d'autant plus grande que chaque dimanche, quelque 20,000 pèlerins ont l'habitude de se rendre au monastère où est vénérée depuis des siècles la Moreneta, la Vierge Noire de Montserrat, dimanche, les fidèles qui gagnent par la route la Montagne sacrée se sont heurtés aux barrages de la Garde civile. Ceux qui voulaient emprunter le téléphérique de

Monistrol, deuxième voie d'accès, l'ont trouvé fermé.

C'est la première fois depuis l'invasion napoléonienne que les Catalans ne peuvent se rendre à leur sanctuaire qui était resté ouvert même pendant les périodes les plus troublées du Carlisme et de la Guerre Civile.

Monastère approvisionné

De la même façon dimanche matin, une camionnette qui avait quitté Barcelone chargée de 300 rations alimentaires soigneusement emballées dans des sacs et destinées aux contestataires, a été forcée de rebrousser chemin. Mais d'après le secrétaire du Père abbé, le monastère pour l'instant n'a pas de problème d'approvisionnement.

Les intellectuels avaient gagné Montserrat dans des voitures particulières et étaient arrivés vers quatre heures de l'après-midi samedi. A côté du sanctuaire, le monastère qui abrite une centaine de moines bénédictins, se compose de grands bâtiments carrés d'origine romane. L'assemblée contestataire a occupé le réfectoire,

aux conséquences éventuelles de la manifestation à laquelle se sont livrés les seize accusés au cours de la dernière audience du Conseil de guerre. Les juges, a cependant estimé l'un des défenseurs, ont pu tout d'abord ressentir une vive irritation susceptible d'influencer leur décision.

Mais les neures ont passé et le Tribunal devrait avoir retrouvé sa sérénité, car il lui appartient de faire abstraction de tout élément étranger au dossier, et notamment de ce genre d'incident de séance.

Mais l'avocat estime aussi que de toute façon, cette rupture spectaculaire avec le Tribunal était nécessaire pour proclamer la fausseté des accusations formulées contre les seize Basques et pour dénoncer les manœuvres scandaleuses dont ils font l'objet.

Les avocats ont précisé, d'autre part, qu'aucune sanction disciplinaire n'avait été infligée aux accusés après cette audience mouvementée, qu'ils étaient même fort bien traités par la police, dans la mesure où leur situation le permet.

Le Père abbé Cassia Just a à peine la quarantaine. Il avait succédé il y a trois ans au Père abbé Don Aureli Escarre qui avait consacré la plus grande partie de sa vie à reconstituer cette communauté de Bénédictins déclinée par la guerre civile. L'abbé avait eu maille à partir avec le gouvernement après avoir déclaré dans une interview au journal parisien Le Monde le 14 novembre 1963: "Le régime espagnol se dit chrétien, mais n'hésite pas aux principes de base du christianisme". Dans une homélie prononcée à la même époque, le Père abbé avait dit: "Là où il n'y a pas de liberté authentique, il n'y a pas de Justice. Et c'est ce qui se passe en Espagne".

Le verdict du tribunal de Burgos se fera attendre

MADRID (AP) — Le verdict des cinq juges du Tribunal militaire de Burgos qui pourrait être rendu dès aujourd'hui lundi, se fera probablement attendre plus que prévu.

Les défenseurs des seize accusés basques estiment généralement que les juges militaires ne se prononceront pas avant mercredi ou jeudi prochain pour le moins, le cas échéant, au Conseil des ministres du vendredi, d'examiner l'affaire.

Lorsque des peines de mort sont prononcées par un Conseil de guerre (à Burgos, le procureur a demandé six peines de mort et le gendarme de l'instruction, mais il faut attendre les estimations de l'un des avocats généraux de la région militaire où s'est déroulé le procès pour permettre au Général Franco de faire, s'il le désire, usage de son droit de grâce.

Les avocats pour la plupart des Basques eux-mêmes, de Bilbao et de Saint-Sébastien attendent d'être convoqués par les juges de Burgos. Ils optimisme, ni pessimisme, disent-ils, lorsqu'on leur demande leur impression sur la tournure que prend cette affaire car pour imaginer ce que seront les sentences, on ne peut s'appuyer que sur des spéculations.

"Rien n'a filtré", disent-ils, ni de la cour qui continue à délibérer, en principe, hors de tout contact extérieur, ni du pouvoir madrilène qui décidera au dernier lieu.

Pas d'exécutions?

Les défenseurs pensent généralement qu'il sera très difficile d'appliquer la peine de mort, ne serait-ce qu'à un seul des six accusés, contre lesquels le procureur militaire l'a requis.

Selon les avocats, le gouvernement espagnol devrait en effet tenir compte de l'opinion nationale et internationale, de l'intercession du Saint-Siège en faveur d'une commutation de toute peine capitale qui pourrait être prononcée à Burgos et du sort du consul d'Allemagne à Saint-Sébastien que ses ravisseurs parviennent à exécuter s'ils n'obtiennent pas satisfaction.

Le dénouement du drame de Burgos est entre les mains du chef de l'Etat, homme secret, dont nul ne peut prévoir la décision estimant les avocats, ils rappellent qu'à deux reprises,

Paul VI réclame la liberté du consul allemand E. Beihl

MADRID (AFP) — Le pape Paul VI demande instamment au consul allemand à Saint-Sébastien enlevé la semaine dernière par un commando de l'organisation séparatiste basque ETA, soit remis en liberté par ses ravisseurs, indiquant un communiqué de la nonciature apostolique à Madrid publié samedi après-midi.

A la suite du télégramme adressé par Mme Bonifacia Beihl, épouse du consul, au souverain pontife, la nonciature apostolique écrit: "Le Saint-Père qui est déjà intervenu tant de fois pour la défense des Droits de l'Homme ne peut rester indifférent à une supplique de cette nature".

"La nonciature apostolique, poursuit le communiqué, rend ainsi public le désir véhément de l'Etat, homme secret, et la requête du Saint-Père, que M. Eugen Beihl soit remis en liberté et puisse retourner à Saint-Sébastien.

Des milliers de manifestants demandent l'amnistie des prisonniers politiques

Par YVAN CHEMA

BERNE (AFP) — De brefs mais violents corps-à-corps, des échanges de grenades lacrymogènes et de pavés, des drapeaux basques et républicains brandis au cris de "Franco assassin" ou au son de "l'Internationale": c'était pendant plus de trois heures le spectacle insolite que présentait Berne, où trois à quatre mille personnes, en majorité des Espagnols, mais aussi des Suisses et des Italiens, se sont acharnés à dénoncer le procès de Burgos et à demander l'amnistie pour tous les prisonniers politiques en Espagne.

Malgré tous les efforts des policiers, un jeune homme, les bras ouverts, se lance en bas du parapet d'un pont d'une hauteur de 175 pieds surplombant la East River, à New York. Le jeune homme fut par la suite transporté dans un hôpital new yorkais où l'on nous rapporte qu'il ne semble avoir subi aucune blessure.

Malgré tous les efforts des policiers, un jeune homme, les bras ouverts, se lance en bas du parapet d'un pont d'une hauteur de 175 pieds surplombant la East River, à New York. Le jeune homme fut par la suite transporté dans un hôpital new yorkais où l'on nous rapporte qu'il ne semble avoir subi aucune blessure.

Suicide manqué

Malgré tous les efforts des policiers, un jeune homme, les bras ouverts, se lance en bas du parapet d'un pont d'une hauteur de 175 pieds surplombant la East River, à New York. Le jeune homme fut par la suite transporté dans un hôpital new yorkais où l'on nous rapporte qu'il ne semble avoir subi aucune blessure.

Malgré tous les efforts des policiers, un jeune homme, les bras ouverts, se lance en bas du parapet d'un pont d'une hauteur de 175 pieds surplombant la East River, à New York. Le jeune homme fut par la suite transporté dans un hôpital new yorkais où l'on nous rapporte qu'il ne semble avoir subi aucune blessure.

Joyeuses Fêtes!

Beaucoup de cinquantivité!

LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE - MONTRÉAL - QUÉBEC



PAGE 16 — LA VOIX DE L'EST — LUNDI 14 DECEMBRE 1970